BUDGET
DE DÉPENSES
2022 - 2023

VOL. 6

PLAN QUÉBÉCOIS DES **INFRASTRUCTURES**

2022 - 2032

Votre gouvernement

Québec

BUDGET
DE DÉPENSES
2022 - 2023

VOL. 6

PLAN QUÉBÉCOIS DES **INFRASTRUCTURES**

2022 - 2032

Ce document ne répond pas au Standard sur l'accessibilité des sites Web.
Un service d'assistance pour consulter le contenu de ce document sera cependant offert à toute personne qui en fait la demande en communiquant au 418 643-1529 ou, par courriel, à l'adresse communication@sct.gouv.qc.ca

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes.
Elle n'est utilisée que pour alléger le texte.

Plan québécois des infrastructures 2022 - 2032

Dépôt légal − Mars 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-91421-1 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-91422-8 (en ligne)

ISSN 2563-870X (imprimé)
ISSN 2563-8718 (en ligne)

© Gouvernement du Québec − 2022

MESSAGE DE LA MINISTRE RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE ET PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU TRÉSOR

Le PQI 2022-2032 s'établit à 142,5 milliards de dollars, en hausse de 7,5 milliards de dollars par rapport au plan précédent. Cette hausse fait suite à celles des trois années précédentes. En quatre ans, notre gouvernement a ainsi rehaussé le PQI de 100,4 milliards de dollars à 142,5 milliards de dollars, dont 75,6 milliards de dollars seront consacrés au maintien d'actifs. Cela démontre manifestement toute l'importance qu'il accorde au maintien en bon état des infrastructures ainsi qu'à leur développement.

Le domaine de la santé demeure prioritaire. Les deux dernières années ont démontré l'importance de bien soutenir les infrastructures de notre réseau. Notre gouvernement s'engage plus que jamais à offrir à la population un accès à des établissements modernes offrant des soins de santé et de services sociaux de qualité, ainsi qu'à assurer un environnement approprié à nos ainés et aux autres adultes ayant besoin de soins de longue durée.

L'éducation et l'enseignement supérieur sont également au sommet de nos priorités. Des investissements sont donc prévus pour l'ajout de classes et pour la réfection des écoles, ainsi que pour agrandir et rénover nos institutions d'enseignement supérieur — cégeps et universités —, afin que la jeunesse du Québec dispose des installations nécessaires pour qu'elle puisse apprendre et se réaliser, et lui donner les outils pour bien choisir une carrière.

Pour assurer le maintien en bon état du réseau routier et son développement, des investissements importants y sont consentis. Une part de 76 % des investissements dans le réseau routier est consacrée à son maintien en bon état. De plus, afin de favoriser la mobilité des citoyens, d'accroître la fluidité de la circulation et d'électrifier le transport collectif, les investissements en transport collectif demeureront à des niveaux records comparativement aux gouvernements précédents.

Notre gouvernement demeure à l'écoute des priorités de la population. Et avec la santé, l'éducation, l'enseignement supérieur et les transports en tête de liste, il fait les bons choix ! L'année dernière, en pleine pandémie, alors que bien des gouvernements dans le monde avaient opté pour l'austérité, nous avions au contraire choisi la voie du réinvestissement et de la relance, en accélérant les investissements en infrastructures afin de stimuler la croissance économique. Nous poursuivons dans cette veine cette année. Notre bonne gestion des finances publiques nous permet de faire ces choix et d'envisager l'avenir avec confiance !

La ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et présidente du Conseil du trésor,

Sonia LeBel

Le Plan québécois des infrastructures 2022-2032

Termes apparaissant au document

Acronymes

Introduction

Faits saillants

Section A
Plan québécois des infrastructures 2022-2032

Section B
Investissements prévus au Plan par secteur

Section C
Bilan de l’état des infrastructures publiques

Termes apparaissant au document

AJOUT

Acquisition ou construction d'une nouvelle infrastructure.

AMÉLIORATION

Accroissement du potentiel de service d'une infrastructure existante.

BONIFICATION DU PARC

Augmentation de l'offre de service gouvernementale par l'ajout d'une nouvelle infrastructure ou par l'amélioration d'une infrastructure existante.

DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS

Valeur des travaux requis pour rétablir l'état physique d'une infrastructure à un niveau au moins satisfaisant (indice d'état gouvernemental de A, B ou C) afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes, de poursuivre son utilisation aux fins de laquelle elle est destinée, de réduire la probabilité de défaillance ou de contrer sa vétusté physique.

DISPOSITION

Aliénation d'un immeuble, d'un ouvrage de génie civil ou d'un équipement par la vente, la cession ou la mise au rebut.

ENTRETIEN

Travaux de faible envergure normalement réalisés dans le cadre de l'exploitation quotidienne d'une infrastructure. Les travaux d'entretien sont exclus du maintien d'actifs.

ENVELOPPE SECTORIELLE

Enveloppe, sous la responsabilité d'un ministère ou d'un organisme du gouvernement, permettant d'engager la contribution financière du gouvernement requise pour mettre en œuvre les projets priorisés et autorisés.

ENVELOPPE CENTRALE

Enveloppe permettant d'assurer la contribution financière du gouvernement éventuellement requise pour mettre en œuvre, parmi les projets à l'étude, ceux que le gouvernement retiendra et priorisera. Le transfert de sommes aux secteurs exige une éventuelle décision du Conseil des ministres.

IMMEUBLE EXCÉDENTAIRE

Immeuble appartenant à un organisme public pour lequel aucune utilisation, aux fins de la prestation de l'offre de service gouvernementale, n'est prévue.

INFRASTRUCTURE

Immeuble, équipement ou ouvrage de génie civil contribuant à l'offre de service gouvernementale.

INVESTISSEMENT PRÉVU

Coût prévu de la contribution financière du gouvernement du Québec pour un investissement public en infrastructure inscrit au Plan québécois des infrastructures.

INVESTISSEMENT PROBABLE

Coût probable de la contribution financière du gouvernement du Québec à un projet pour l'exercice financier gouvernemental qui se termine.

INVESTISSEMENT RÉALISÉ

Coût réel de la contribution financière du gouvernement du Québec à un projet pour un exercice financier gouvernemental clos.

MAINTIEN D'ACTIFS

Valeur des travaux requis pour maintenir l'état physique d'une infrastructure dans un état au moins satisfaisant afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes, de poursuivre son utilisation aux fins à laquelle elle est destinée, de réduire la probabilité de défaillance ou de contrer sa vétusté physique.

MAINTIEN DU PARC

Pourvoir à la pérennité des infrastructures par le maintien d'actifs et la prise en charge du déficit de maintien d'actifs, ainsi que par le remplacement d'équipements et la reconstruction d'immeubles ou d'ouvrages de génie civil.

PRISE EN CHARGE DU DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS

Investissements (projets et enveloppes de maintien du parc) prévus au Plan québécois des infrastructures spécifiquement identifiés pour résorber le déficit de maintien d'actifs répertorié sur les infrastructures présentées au Plan annuel de gestion des investissements d'un organisme public.

PROJET MAJEUR

Projet d'infrastructure publique assujetti à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique, car son coût estimé est égal ou supérieur à 50,0 millions de dollars, ou à 100,0 millions de dollars dans le cas d'un projet d'infrastructure routière ou d'un projet d'infrastructure de transport collectif. De plus, le Conseil du trésor peut décider de considérer comme majeur tout projet d'infrastructure, s'il le juge à propos.

REMPLACEMENT

Acquisition, construction ou reconstruction d'une infrastructure en remplacement d'une infrastructure existante, normalement à la fin de sa vie utile, de manière à assurer la continuité de la prestation des services.

VALEUR DE REMPLACEMENT

Estimation de la somme des investissements requis pour construire ou acquérir une infrastructure de mêmes dimension et utilité, possédant des caractéristiques techniques équivalentes, selon les techniques de construction, les codes et les matériaux ou les spécifications techniques en vigueur au moment de l'estimation.

VIE UTILE (durée de)

Période durant laquelle une infrastructure ou un composant devrait assurer adéquatement les fonctions auxquelles il est destiné.

Acronymes

AMP	Autorité des marchés publics
ARQ	Agence du revenu du Québec
ARTM	Autorité régionale de transport métropolitain
CDPQ Infra	Caisse de dépôt et placement du Québec
CERIU	Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
Directive	Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique
DMA	Déficit de maintien d'actifs
DA	Dossier d'affaires
DO	Dossier d'opportunité
EBI	Entente bilatérale intégrée
FAAC	Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes
FORT	Fonds des réseaux de transport terrestre
FRISSSS	Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux
GES	Gaz à effet de serre
IEG	Indice d'état gouvernemental
ITQ	Infrastructures technologiques Québec
LACPI	*Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructures*
LIP	*Loi sur les infrastructures publiques*
MACM	Musée d'Art contemporain de Montréal
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MCN	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MEQ	Ministère de l'Éducation
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MNBAQ	Musée national des beaux-arts du Québec
MO	Ministères et organismes
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

MTQ	Ministère des Transports
NM	Navire à moteur
PAGI	Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures
PEV	Plan pour une économie verte
PIB	Produit intérieur brut
PQI	Plan québécois des infrastructures
PRIMEAU	Programme d'infrastructures municipales d'eau
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec
RÉCIM	Réfection et construction des infrastructures municipales
REM	Réseau express métropolitain
RSSCE	Réseau stratégique en soutien au commerce extérieur
RSSS	Réseau de la santé et des services sociaux
RTC	Réseau de transport de la Capitale
RTL	Réseau de transport de Longueuil
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
SEAO	Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec
SHQ	Société d'habitation du Québec
SQI	Société québécoise des infrastructures
STL	Société de transport de Laval
STLévis	Société de transport de Lévis
STM	Société de transport de Montréal
STO	Société de transport de l'Outaouais
STQ	Société des traversiers du Québec
TECQ	Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec
UAB	Utilisation de l'accotement par les autobus

Introduction

Afin de soutenir la réalisation de projets prioritaires, le gouvernement a relevé à 142,5 milliards de dollars le PQI 2022-2032, une hausse de 7,5 milliards de dollars par rapport au plan précédent. Cette quatrième hausse successive depuis le PQI 2018-2028 a fait passer les prévisions décennales d'investissements de 100,4 milliards de dollars en mars 2018 à 142,5 milliards de dollars en mars 2022.

Le PQI 2022-2032, qui présente la planification des investissements du gouvernement en infrastructures publiques pour les dix prochaines années, se veut une poursuite des efforts de mise en œuvre des engagements du gouvernement.

Ces engagements sont au cœur de l'action gouvernementale, que ce soit en Santé et en services sociaux, avec l'ajout de nouvelles maisons des aînés et la reconstruction de CHSLD vétustes selon le concept de maison des aînés ainsi que l'agrandissement et le réaménagement d'hôpitaux; en Éducation, avec l'ajout de nouvelles classes dans plusieurs régions du Québec, selon une nouvelle vision et signature architecturale; en Enseignement supérieur, avec l'agrandissement et la rénovation des cégeps et des universités; en Réseau routier, avec la remise en état du réseau de même que son développement; en Transport collectif, avec l'amélioration de la mobilité et l'électrification des moyens de transport; en Ressources informationnelles, avec la transformation numérique de l'État; en Administration gouvernementale, en Culture, en Services de garde éducatifs à l'enfance et en Logements sociaux et communautaires.

Par ailleurs, le gouvernement poursuit l'accélération de ses investissements en infrastructures afin d'assurer la poursuite des projets initiés partout au Québec dans le cadre du PQI 2021-2031, particulièrement ceux visés par la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*. Ainsi, c'est 80,0 milliards de dollars, soit 56 % de ceux prévus au PQI 2022-2032, qui seront investis dans les cinq prochaines années, ce qui permettra d'accroître le potentiel économique du Québec et de ses régions.

- La section A du Plan présente notamment l'allocation des sommes disponibles pour la réalisation de nouveaux investissements et l'effet des investissements prévus au PQI sur la pérennité des infrastructures.
- La section B est constituée principalement des tableaux généraux et sectoriels des investissements au Plan, de la liste des projets de 20,0 millions de dollars et plus et des stratégies d'investissements. Elle inclut également une reddition de comptes sur les investissements réalisés en 2020-2021, les investissements probables en 2021-2022 et des informations sur les PQI antérieurs.
- La section C présente un sommaire des PAGI 2022-2023 préparés par les principaux MO. Ces plans, qui sont publiés sur le Web[1], permettent de suivre l'évolution de l'état des infrastructures et de leur DMA.

[1] SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Publications,* [en ligne : https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/publications/

Faits saillants

❑ Investissements de 142,5 milliards de dollars sur la période 2022-2032, dont 80 milliards au cours des cinq premières années

- Un rehaussement de 7,5 milliards de dollars par rapport au PQI 2021-2031, le quatrième depuis le PQI 2018-2028, qui est ainsi passé de 100,4 milliards de dollars en mars 2018 à 142,5 milliards de dollars en mars 2022;
- La majorité des investissements sont alloués au maintien du parc d'infrastructures (59 % ou 75,6 milliards de dollars, en excluant l'enveloppe centrale), afin d'assurer la pérennité des infrastructures publiques, dont plusieurs sont vieillissantes, et de faire augmenter, pour les organismes publics, la proportion de celles en bon état de 60 % à 65 % d'ici mars 2032. La poursuite de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc au cours des dix prochains PQI permettrait de hausser cette proportion de 65 % à 78 % en mars 2032;
- 56 % des investissements au PQI 2022-2032, soit 80 milliards de dollars, sont prévus pour les cinq prochaines années.

❑ Allocation de nouvelles disponibilités pour appuyer la réalisation de projets prioritaires, dont :

- 2,8 milliards de dollars pour la reconstruction de CHSLD vétustes en maisons des aînés ainsi que l'agrandissement et le réaménagement d'hôpitaux;
- 1,2 milliard de dollars pour la réalisation et la poursuite de projets permettant l'ajout de classes dans plusieurs régions du Québec;
- 787,0 millions de dollars pour des projets de réfection et d'agrandissement de cégeps et d'universités;
- 4,4 milliards de dollars investis pour assurer le maintien en bon état du réseau routier ainsi que son développement;
- 2,1 milliards de dollars pour l'amélioration de la mobilité et l'électrification du transport collectif. De plus, des versements anticipés de 1,1 milliard de dollars d'aides financières ont été effectués en 2021-2022 pour soutenir la réalisation de travaux d'infrastructures du métro de Montréal;
- 836,0 millions de dollars pour les ressources informationnelles afin d'accélérer la transformation numérique de l'État;
- 633,0 millions de dollars pour les infrastructures de l'administration gouvernementale, notamment pour la mise en œuvre du chantier de transformation des milieux de travail;
- 160,0 millions de dollars pour des projets d'infrastructures en services de garde éducatifs à l'enfance, notamment dans le cadre de l'objectif de créer 37 000 places de services de garde subventionnés d'ici mars 2025;
- 152,3 millions de dollars sont consacrés au logement social et abordable, en plus de 247,0 millions de dollars en aides financières versées en 2021-2022 pour finaliser le montage financier de projets de logements sociaux et abordables dans le cadre des programmes AccèsLogis, soit un total de près de 400,0 millions de dollars voués au logement social et abordable;
- 125,0 millions de dollars en culture pour la réalisation de différents projets culturels.

Section A

Le Plan québécois des infrastructures 2022-2032

1. Un rehaussement des investissements pour appuyer la réalisation des projets prioritaires 3

1.1 De nouvelles disponibilités de 14,5 milliards de dollars 3

1.2 Une distribution des disponibilités axée sur les priorités gouvernementales 4

1.3 Des investissements de 142,5 milliards de dollars couvrant tous les secteurs d'activités du gouvernement 16

1.4 Une enveloppe centrale pour la réalisation de projets majeurs 17

2. Une accélération des investissements en infrastructures qui se poursuit 18

2.1 Près de 3,0 milliards de dollars d'investissement accélérés au premier quinquennat 18

2.2 La Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure 19

2.3 Le Plan d'action du secteur de la construction : pour soutenir et développer la capacité de l'industrie 20

3. Un équilibre entre le développement et le maintien du parc d'infrastructures 23

3.1 Les investissements consacrés au maintien du parc priorisés 23

3.2 Une augmentation des investissements pour maintenir le parc en bon état 25

3.3 Un déficit de maintien d'actifs pris en charge à 70 % sur 10 ans 26

3.4 Une amélioration anticipée de l'état des infrastructures publiques au cours des prochaines années 27

Annexe 1 – Élaboration du PQI 2022-2032 30

Annexe 2 – Investissements par types d'organismes 33

Annexe 3 – Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique 34

1. Un rehaussement des investissements pour appuyer la réalisation des projets prioritaires

1.1 De nouvelles disponibilités de 14,5 milliards de dollars

Afin de soutenir la réalisation de ses engagements, dans le respect des priorités qu'il s'est données, le gouvernement a établi à 142,5 milliards de dollars le PQI 2022-2032, une hausse de 7,5 milliards de dollars par rapport au plan précédent.

- Le gouvernement sera en mesure, à l'aide de ce plan d'envergure, de poursuivre l'accomplissement de ses engagements en matière d'infrastructures publiques, plus particulièrement dans les secteurs prioritaires que sont la santé, l'éducation, l'enseignement supérieur, le réseau routier, le transport collectif, les ressources informationnelles, l'administration gouvernementale, la culture, les services de garde éducatifs à l'enfance ainsi que les logements sociaux.

À ce rehaussement de 7,5 milliards de dollars du PQI 2022-2032 s'ajoutent de nouvelles disponibilités de 7,0 milliards de dollars dégagées principalement en raison de l'avancement et de l'achèvement de projets au cours de l'année 2021-2022, de l'ajout de l'année 2031-2032 ainsi que de versements anticipés d'aide financière à des projets d'infrastructures en 2021-2022. Ainsi, ce sont 14,5 milliards de dollars qui seront consacrés à de nouveaux investissements sur la période 2022-2032.

Nouvelles disponibilités au PQI 2022-2032
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2022-2032
Nouvelles disponibilités[1,2]	7 030,9
Rehaussement du niveau du PQI	7 500,0
Total	**14 530,9**

1 L'annexe 1 présente la méthodologie utilisée pour le calcul des nouvelles disponibilités.
2 Ces nouvelles disponibilités incluent 1 120,0 millions de dollars générés par le versement par anticipation en 2021-2022 d'une contribution du gouvernement du Québec, sous la forme d'aides financières, à des projets d'infrastructures de la STM.

Répartition des nouvelles disponibilités par secteur
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2022-2032		
	Enveloppes sectorielles	**Enveloppe centrale[1]**	**Total**
Santé et services sociaux	2 118,1	683,5	2 801,6
Éducation	1 019,9	188,0	1 207,9
Enseignement supérieur	787,0	—	787,0
Réseau routier	2 848,2	1 522,0	4 370,2
Transport collectif	2 083,4	—	2 083,4
Ressources informationnelles	836,0	—	836,0
Administration gouvernementale	565,0	68,2	633,2
Culture	125,0	—	125,0
Logements sociaux et communautaires	152,3	—	152,3
Services de garde éducatifs à l'enfance	160,0	—	160,0
Autres secteurs	698,2	676,0	1 374,2
Total	**11 393,2**	**3 137,7**	**14 530,9**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.
1 Se référer à la rubrique 1.4.

1.2 Une distribution des disponibilités axée sur les priorités gouvernementales

❑ 2,8 milliards de dollars pour la reconstruction de CHSLD vétustes en maisons des aînés ainsi que l'agrandissement et le réaménagement d'hôpitaux

Le gouvernement s'est engagé à offrir aux Québécois un accès à des établissements modernes offrant des soins de santé et de services sociaux de qualité ainsi qu'à assurer à nos aînés et aux autres adultes ayant besoin de soins de longue durée un environnement approprié. À cet effet, des investissements de 2 118,1 millions de dollars sont prévus au secteur Santé et services sociaux et de 683,5 millions de dollars à l'enveloppe centrale, pour un total de 2 801,6 millions de dollars, dont :

- 1 213,0 millions de dollars sont attribués pour la reconstruction et la réfection de CHSLD, sous le concept de maison des aînés, dont les CHSLD Jeanne-Le Ber 1 et 2, Benjamin-Victor-Rousselot, Nicolet et Denis-Benjamin-Viger, le centre de soins prolongés Grace Dart ainsi que les centres d'hébergement de Dorval et de LaSalle, tous situés à Montréal, de même que les centres d'hébergement Saint-Eusèbe à Joliette et Parphilia-Ferland à Saint-Charles-Borromée, et cela, tout en poursuivant la mise en place graduelle de MDAA;
- 778,6 millions de dollars sont alloués, principalement, à des projets majeurs d'agrandissement et de réaménagement d'hôpitaux à travers le Québec, dont les projets de l'urgence de l'Hôpital Fleury à Montréal, de l'urgence et d'unités de soins de l'Hôpital de Saint-Eustache et de l'Hôpital de La Malbaie, de l'urgence et du bloc opératoire de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, du bloc opératoire de l'Hôpital de Chicoutimi, de même que la mise à l'étude du projet d'agrandissement et de réaménagement de l'urgence de l'Hôpital du Suroît;
- 585,0 millions de dollars sont réservés à l'enveloppe centrale pour le provisionnement d'autres projets majeurs.

Allocation des nouvelles disponibilités au PQI 2022-2032
Secteur Santé et services sociaux
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2022-2032			
	Nombre estimé de projets	**Enveloppe sectorielle**	**Enveloppe centrale**	**Total**
Reconstruction et réfection de CHSLD	11	1 213,0	—	1 213,0
Agrandissement et réaménagement d'hôpitaux et d'autres établissements de santé	8	680,1	98,5	778,6
Allocation pour des projets majeurs	2	—	585,0	585,0
Autres projets et enveloppes	8	225,0	—	225,0
Total	**29**	**2 118,1**	**683,5**	**2 801,6**

Note : Ces investissements s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2021-2031 et non terminés.

Ainsi, en plus de la création de nouvelles places en MDAA prévues au PQI 2022-2032, des sommes importantes sont allouées pour la reconstruction et la modernisation de CHSLD dont les installations vétustes ne répondent plus aux besoins grandissants du milieu. Ces travaux se réaliseront en s'inspirant du modèle de maison des aînés et alternatives.

- Le gouvernement a annoncé, en 2019, la création de MDAA. Cette approche préconisée constitue un changement significatif dans la façon de concevoir les infrastructures et de dispenser les soins et les services aux résidents. Elle renforce la dimension humaine au cœur des relations entre les résidents, leurs proches, le personnel et la communauté. L'inclusion, la participation sociale de même que le maintien des capacités des personnes y sont favorisés.
- Dans le cadre de ce plan, le gouvernement avait pris l'engagement d'offrir 2 600 nouvelles places, d'ici septembre 2022, dans ces nouveaux milieux d'hébergement. Cet engagement se concrétisera à l'automne 2022 par la mise en service de 2 640 places dans 33 nouvelles installations. Les 13 autres projets, pour un total de 3 480 places dans 46 maisons des aînés, seront livrés majoritairement au cours de l'année 2023.

❑ 1,2 milliard de dollars pour la réalisation et la poursuite de projets permettant l'ajout de classes dans plusieurs régions du Québec

L'éducation demeure une priorité du gouvernement. Ainsi, il poursuit ses investissements dans ce secteur afin que plusieurs régions du Québec disposent des installations nécessaires pour que les jeunes puissent se réaliser. Cet engagement se traduit par des investissements de 1 019,9 millions de dollars au secteur Éducation et de 188,0 millions de dollars à l'enveloppe centrale, pour un total de 1 207,9 millions de dollars, soit :

- 965,4 millions de dollars pour la réalisation de projets non majeurs d'ajout d'espace dans les établissements scolaires primaires et secondaires;
- 242,5 millions de dollars pour des projets majeurs d'ajout d'espace, dont 188,0 millions de dollars réservés à l'enveloppe centrale pour le provisionnement de projets majeurs. Par ailleurs, la mise à l'étude d'un projet d'école secondaire pour le centre de services scolaire Marie-Victorin à Longueuil a été priorisée à ce PQI.

Allocation des nouvelles disponibilités au PQI 2022-2032
Secteur Éducation
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2022-2032			
	Nombre estimé de projets	**Enveloppe sectorielle**	**Enveloppe centrale**	**Total**
Allocation pour des projets non majeurs d'ajout d'espace	50	965,4	—	965,4
Allocation pour des projets majeurs d'ajout d'espace	3	54,5	188,0	242,5
Total	**53**	**1 019,9**	**188,0**	**1 207,9**

Note : Ces investissements s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2021-2031 et non terminés.

Ces investissements s'ajoutent à ceux déjà prévus pour des projets, inscrits au PQI 2021-2031, de construction et de rénovation de bâtiments du réseau scolaire afin, notamment, de réaliser le plan de déploiement de la maternelle 4 ans, d'ajouter des milliers de places pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire et de se doter de belles écoles partout au Québec.

- Une vision et une signature architecturale ont été élaborées pour encadrer la construction des écoles. Elles visent à offrir aux jeunes des milieux de vie stimulants et adaptés à leurs besoins afin de favoriser leurs apprentissages ainsi que le développement de leur plein potentiel. La signature architecturale choisie permettra de rendre ces nouvelles constructions uniques et facilement identifiables en plus de mettre en valeur les matériaux québécois.

Rappelons que les sommes consacrées au secteur Éducation ont plus que doublé au cours des dernières années, passant de 8 972,7 millions de dollars au PQI 2018-2028 à 21 116,1 millions de dollars au PQI 2022-2032. Les investissements ainsi planifiés au PQI 2022-2032 sont alloués dans une proportion de 62,3 % au maintien des infrastructures.

❑ 787 millions de dollars pour l'enseignement supérieur

Le PQI 2022-2032 prévoit des investissements de 787,0 millions de dollars au secteur Enseignement supérieur, dont :

- 210,6 millions de dollars sont attribués pour de nouvelles initiatives, soit respectivement 108,8 millions de dollars et 101,8 millions de dollars pour les réseaux collégial et universitaire;
- 526,4 millions de dollars sont attribués pour des projets majeurs, soit pour le projet de l'Université McGill de réaménagement et d'ajout d'espace sur une partie du site de l'ancien hôpital Royal Victoria ainsi que pour les mises à l'étude des projets d'agrandissement du Cégep de Saint-Hyacinthe et du Cégep régional de Lanaudière, campus de Terrebonne;
- 50,0 millions de dollars pour des projets découlant des travaux du Groupe d'intervention gouvernementale en matière de rareté de la main-d'œuvre;
  - — Impliquant plusieurs ministères, ce groupe s'attaque à la pénurie de main-d'œuvre dans des secteurs jugés prioritaires par la mise en œuvre de diverses mesures, dont certaines relatives à la formation (diplomation et persévérance des étudiants, adaptation des compétences et requalification des travailleurs).

Allocation des nouvelles disponibilités au PQI 2022-2032
Secteur Enseignement supérieur
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2022-2032			
	Nombre estimé de projets	**Enveloppe sectorielle**	**Enveloppe centrale**	**Total**
Réseau collégial				
Allocation pour des projets non majeurs	10	108,8	—	108,8
Allocation pour des projets majeurs	2	4,0	—	4,0
Réseau universitaire				
Allocation pour des projets non majeurs	4	101,8	—	101,8
Allocation pour des projets majeurs	1	522,4	—	522,4
Autre enveloppe pour de nouvelles initiatives	n.d.	50,0	—	50,0
Total	**17**	**787,0**	**—**	**787,0**

Note : Ces investissements s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2021-2031 et non terminés.

❑ 4,4 milliards de dollars investis pour assurer le maintien en bon état du réseau routier ainsi que son développement

Le PQI 2022-2032 prévoit 2 848,2 millions de dollars au secteur Réseau routier et 1 522,0 millions de dollars à l'enveloppe centrale, pour un total de 4 370,2 millions de dollars. Soulignons que ces investissements sont nécessaires, entre autres, à la réalisation de plusieurs projets sur le réseau routier ayant bénéficié des mesures d'accélération prévues à la LACPI. Ces investissements incluent des projets d'aménagement de voies réservées, lesquels contribuent également à l'amélioration du transport collectif (voir encadré p. A.9). Cette somme de 4 370,2 millions de dollars prévoit :

- 300,6 millions de dollars pour des projets non majeurs, dont :
  - — Les projets de réaménagement des secteurs de la jetée du Détroit et de la Pointe-aux-Loups de la route 199, aux Îles-de-la-Madeleine;
  - — Le projet de réaménagement de la route 170 à L'Anse-Saint-Jean.

- 2 547,6 millions de dollars pour des projets majeurs en maintien et en bonification du réseau routier, dont :
  - La réfection et l'aménagement de voies réservées sur l'autoroute 15 entre Laval et Boisbriand;
  - La construction de l'autoroute 19 entre Laval et Bois-des-Filion;
  - La construction et la réfection de l'autoroute 25 entre Saint-Esprit et Sainte-Julienne;
  - L'élargissement de l'autoroute 30 entre Brossard et Boucherville;
  - La construction de l'autoroute 70 entre Grande-Anse et La Baie;
  - La mise à l'étude du projet de prolongement de l'autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski.
- 1 522,0 millions de dollars à l'enveloppe centrale pour le provisionnement de projets majeurs.

Allocation des nouvelles disponibilités au PQI 2022-2032
Secteur Réseau routier
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2022-2032			
	Nombre estimé de projets	**Enveloppe sectorielle**	**Enveloppe centrale**	**Total**
Allocation pour des projets non majeurs	40	300,6	—	300,6
Allocation pour des projets majeurs	18	2 547,6	1 522,0	4 069,6
Total	**58**	**2 848,2**	**1 522,0**	**4 370,2**

Note : Ces investissements s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2021-2031 et non terminés.

En tenant compte de ces investissements de près de 4,4 milliards de dollars pour le secteur Réseau routier, les investissements de 30,7 milliards de dollars prévus pour ce secteur au PQI 2022-2032 reflètent la volonté du gouvernement de maintenir les infrastructures routières en bon état. Effectivement, la grande majorité de ces investissements, soit 23,5 milliards de dollars (76 %), est prévue en maintien du parc. Par ailleurs, les investissements au secteur Réseau routier incluent 1 059,7[2] millions de dollars pour des projets d'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus, lesquels contribuent à l'amélioration du transport collectif.

- Le réseau routier, sous la responsabilité du MTQ, compte plus de 31 000 kilomètres de route ainsi que quelque 9 700 structures, dont des ponts et des viaducs. La disponibilité de ces infrastructures routières est nécessaire aux déplacements des citoyens, que ce soit en véhicule personnel ou par l'intermédiaire d'un système de transport collectif, ainsi qu'au transport des marchandises.
- Les investissements requis pour maintenir en bon état ces actifs stratégiques, essentiels au développement économique du Québec, sont grands, car le coût de reconstruction des chaussées et des structures est élevé, étant donné que ces infrastructures doivent couvrir la très grande superficie du territoire québécois. De plus, une portion importante du parc a été construite au cours des années 1960 et 1970. Ainsi, leur durée de vie utile est souvent atteinte et des investissements importants deviennent nécessaires.

[2] Cette somme de 1 059,7 millions de dollars inclut seulement les projets consacrés exclusivement à l'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus. Ainsi, les projets du secteur Réseau routier qui pourraient inclure une portion en aménagement de voies réservées à l'intérieur d'un projet global ne sont pas inclus dans cette somme.

Le gouvernement doit donc poursuivre ses investissements dans les infrastructures routières afin d'assurer la sécurité des usagers, de résorber leur DMA, d'améliorer leur état ainsi que de favoriser le passage des différents modes de transport collectif.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN TRANSPORT COLLECTIF ET EN RÉSEAU ROUTIER SELON LE TYPE D'INVESTISSEMENTS AU PQI 2022-2032

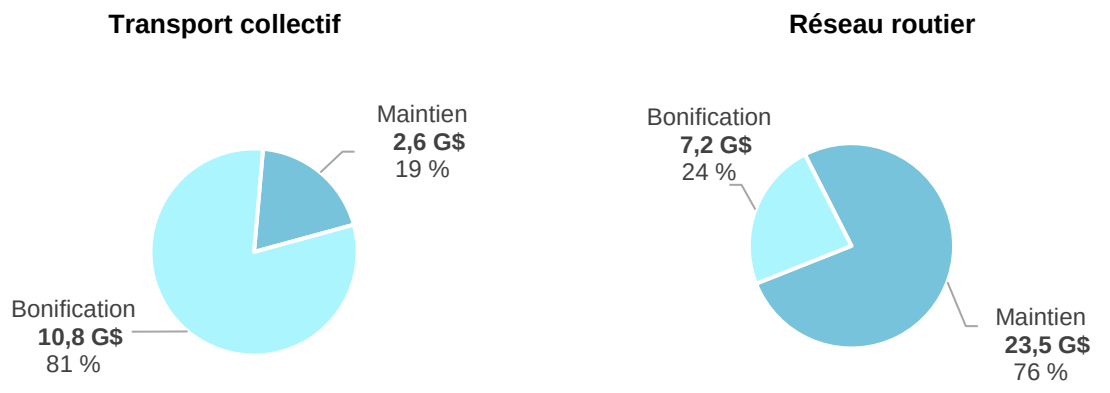

❑ 2,1 milliards de dollars pour améliorer la mobilité et électrifier le transport collectif

Afin de favoriser la mobilité des citoyens, d'accroître la fluidité de la circulation et d'électrifier le transport collectif, des investissements de 2 083,4 millions de dollars sont consacrés au secteur Transport collectif.

Allocation des nouvelles disponibilités au PQI 2022-2032
Secteur Transport collectif
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2022-2032			
	Nombre estimé de projets	**Enveloppe sectorielle**	**Enveloppe centrale**	**Total**
Allocation pour des projets en maintien du parc et des projets majeurs	**n.d.**	**2 083,4**	—	**2 083,4**

Note: Ces investissements s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2021-2031 et non terminés.

VOIES RÉSERVÉES ET MESURES PRÉFÉRENTIELLES POUR AUTOBUS

En plus des sommes attribuées au secteur Transport collectif, les investissements au secteur Réseau routier incluent 1 059,7 millions de dollars pour des projets d'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus, lesquels contribuent à l'amélioration du transport collectif.

Ces mesures préférentielles et ces voies réservées seront aménagées dans une vision métropolitaine des déplacements et dans une approche de complémentarité entre les réseaux. L'objectif est d'améliorer la mobilité des usagers en augmentant le nombre de personnes transportées, avec un nombre réduit de véhicules, sur un axe ciblé. L'ajout de voies réservées au transport collectif et au covoiturage propose une alternative avantageuse aux déplacements en auto-solo.

Au PQI 2022-2032, dix projets d'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus sont prévus, soit :

- L'autoroute 440 direction est entre la route 125 et l'autoroute 25;
- L'autoroute 25 direction nord entre Laval et Terrebonne;
- L'autoroute 15 entre Laval et Boisbriand;
- L'autoroute 15 direction nord, entre Boisbriand et Mirabel;
- L'autoroute 30 entre Brossard et Boucherville;
- L'échangeur des autoroutes 30 et 40;
- L'autoroute 20 direction est entre Beloeil et Sainte-Julie;
- L'autoroute 10 entre Brossard et Carignan;
- Le réseau de mesures préférentielles en transport collectif – Région métropolitaine de Montréal[1];
- Le réseau de mesures préférentielles en transport collectif – Région métropolitaine de Québec[2].

1 Le nom du projet a été modifié. Initialement, il se nommait : « Voies réservées sur les autoroutes 13, 20, 25, 440, 640 et la route 116 – Région métropolitaine de Montréal – Bonification ».

2 Le nom du projet a été modifié. Initialement, il se nommait « Voies réservées sur les autoroutes 73, 573, 973, 40 et 440 ainsi que sur le réseau municipal – Québec – Aménagement ».

En raison des chantiers importants en transport collectif que la STM a sous sa responsabilité, le gouvernement du Québec lui a versé par anticipation, en 2021-2022, des aides financières totalisant 1 120,0 millions de dollars, prévues aux autres années du PQI 2021-2031, pour la réalisation de travaux d'infrastructure du métro de Montréal.

AIDES FINANCIÈRES VERSÉES PAR ANTICIPATION[1]

Les actions mises en œuvre au cours des dernières années pour renforcer la gestion et le suivi budgétaire ont permis, en 2021-2022, de suivre tout au long de l'exercice financier l'évolution et l'exécution des dépenses des MO. Sous l'angle d'une gestion saine et efficiente des fonds publics, le gouvernement initie un nouveau processus permettant d'anticiper le financement de certains projets d'investissements afin d'en favoriser leur réalisation. Les travaux et les actions menées en 2021-2022 ont permis d'anticiper le financement d'investissements totalisant 1 120,0 millions de dollars à des projets d'infrastructure pour des travaux déjà prévus au PQI 2021-2031.

Les aides financières accordées ciblent des projets en transport collectif de la STM, en raison notamment de l'important déficit observé par le MTQ quant au maintien de ses actifs. Ainsi, le gouvernement lui versera 1 120 millions de dollars, d'ici le 31 mars 2022, par l'intermédiaire du FORT.

- 577,0 millions de dollars pour des travaux préparatoires et les acquisitions liés au projet de prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal, de la station Saint-Michel à Anjou, actuellement inscrit « en planification »;
- 543,0 millions de dollars pour des travaux dans le cadre de certains programmes de maintien et de bonification des infrastructures du métro de Montréal :
  - 283,0 millions de dollars pour le programme Réno-Infrastructures (phases II et III), qui englobe la réfection des infrastructures du réseau du métro de Montréal, soit les stations, les structures auxiliaires ainsi que le tunnel, les garages et les ateliers qui ont atteint leur fin de vie utile;
  - 160,0 millions de dollars pour le programme Réno-Systèmes (phase III et IV), qui vise le remplacement, la construction ou la remise à neuf d'équipements fixes directement liés à l'exploitation, plus particulièrement les installations motorisées (ventilation, ascenseurs), les équipements de voie, l'équipement d'énergie, d'exploitation et de contrôle des trains ainsi que les systèmes de télécommunication et de contrôle des procédés d'exploitation;
  - 100,0 millions de dollars pour des travaux dans le cadre du programme Accessibilité des stations du métro de Montréal (phase I), qui vise à rendre les stations du métro universellement accessibles (amélioration des infrastructures physiques et des déplacements verticaux).

Ces aides financières, totalisant 1 120,0 millions de dollars versés par le gouvernement en 2021-2022 relativement à des travaux déjà prévus au PQI 2021-2031, permettent de rendre disponible un montant semblable au PQI 2022-2032 pour d'autres projets sous la responsabilité du MTQ.

[1] Toute aide financière versée par le gouvernement de façon anticipée pour des projets d'infrastructures comporte des modalités imposées aux bénéficiaires, lesquelles balisent l'utilisation de celles-ci ou les actions devant être posées pour conserver le transfert. Ces modalités permettent également au gouvernement de s'assurer que les objectifs visés par la subvention sont atteints afin de préserver une saine gestion des fonds publics.

Le gouvernement s'attend à ce qu'au cours des dix prochaines années, les investissements pour ce secteur dépassent largement les 13,4 milliards de dollars qui lui sont alloués au PQI 2022-2032. Effectivement, en considérant la réalisation de tous les projets mis à l'étude qui seront à pourvoir en temps opportun et ceux réalisés par CDPQ Infra, hors PQI, il est prévu que les investissements en transport collectif atteignent environ 49,7 milliards de dollars, soit :

- 1,1 milliard de dollars d'aides financières versées à la STM par anticipation en 2021-2022, car l'engagement du gouvernement envers les projets visés par ces versements a été réalisé en 2021-2022 et ne couvre donc pas la période 2022-2032;
- 14,7 milliards de dollars prévus au PQI 2022-2032, dont 13,4 milliards de dollars au secteur Transport collectif et 1,3 milliard de dollars réservés à l'enveloppe centrale;
- 33,9 milliards de dollars pour :
  - — des projets de sociétés de transport en commun, inscrits actuellement « à l'étude » ou « en planification », dont un provisionnement est prévu dans des PQI ultérieurs; plus particulièrement des projets structurants de transport collectif électrique;
    - – La contribution du Québec pour ces projets sera établie ultérieurement en fonction de la date d'approbation de leur DA et des contributions de partenaires comme le gouvernement fédéral et les sociétés de transport en commun. Par conséquent, les sommes nécessaires à leur réalisation seront prévues, en temps opportun, lors de l'élaboration des prochains PQI.
  - — des projets sous la responsabilité de CDPQ Infra, hors PQI, soit le REM dans la région de Montréal, projet en cours de réalisation, et les projets structurants de transport collectif électrique pour relier l'Est et le Nord-Est de Montréal au centre-ville (REM de l'Est).

Le gouvernement projette que les investissements consacrés en transport collectif atteindront 49,7 milliards de dollars et ceux du réseau routier, 55,0 milliards de dollars.

- En tenant compte des investissements de 6,8 milliards de dollars pour l'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus, prévus au secteur Réseau routier au PQI 2022-2032 ou à être provisionnés à ce secteur dans les PQI ultérieurs, les investissements du secteur Transport collectif seraient supérieurs, en atteignant 56,5 milliards de dollars comparativement à 48,2 milliards pour le secteur Réseau routier.

Investissements prévus au PQI 2022-2032 et ceux projetés
Secteurs Transport collectif et Réseau routier
(en milliards de dollars)

	Versements anticipés en 2021-2022	PQI 2022-2032	PQI ultérieurs et hors PQI[2]	Total	
Secteur Transport collectif	1,1	13,4	33,9	48,4	
Enveloppe centrale	—	1,3	—	1,3	
Total – Transport collectif	**1,1**	**14,7**	**33,9**	**49,7**	56,5
Aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus	—	1,1	5,7	6,8	
Secteur Réseau routier[1]	—	29,5	12,4	41,9	48,2
Enveloppe centrale	—	6,3	—	6,3	
Total – Réseau routier	**—**	**36,9**	**18,1**	**55,0**	

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.
1 Ces investissements pour le secteur Réseau routier excluent les sommes attribuées pour les projets d'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus.
2 Pour les projets hors PQI, sous la responsabilité de CDPQ Infra, les investissements incluent ceux déjà réalisés avant la période 2022-2032 et ceux à venir au cours de cette période.

PROJETS STRUCTURANTS DE TRANSPORT COLLECTIF ÉLECTRIQUE	
PQI 2022-2032	**Hors PQI[1]**
1. Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec – Construction *(Responsable : Ville de Québec)*	6. Projets structurants de transport collectif électrique pour relier l'Est et le Nord-Est de Montréal au centre-ville (REM de l'Est) *(Responsable : CDPQ Infra)*
2. Projet structurant de transport collectif électrique entre l'Ouest de Gatineau et le centre-ville d'Ottawa – Bonification *(Responsable : STO)*	7. REM dans la région de Montréal *(Responsable : CDPQ Infra)*
3. Projets structurants de transport collectif électrique dans les axes du boulevard Taschereau et du prolongement de la ligne jaune du réseau de métro – Bonification *(Responsable potentiel : CDPQ Infra[2])*	
4. Projets structurants de transport collectif électrique pour relier le Sud-Ouest de Montréal au centre-ville *(Responsable : ARTM)*	
5. Projets structurants de transport collectif électrique pour prolonger le REM vers le centre de Laval et relier l'Est et l'Ouest de Laval – Bonification *(Responsable potentiel : CDPQ Infra[2])*	

1 Les projets pris en charge par CDPQ Infra sont hors PQI, car le gouvernement y contribue sous la forme d'une prise de participation en équité avec rendement. Au PQI ce sont les investissements en infrastructures qui y sont présentés et non les placements.
2 CDPQ Infra étudie ce projet (3 et 5).

❑ 836 millions de dollars pour les ressources informationnelles

La sanction de la *Loi édictant la Loi sur le ministère de la Cybersécurité et du Numérique et modifiant d'autres dispositions*, le 3 décembre 2021, a marqué un jalon majeur dans la transformation numérique du gouvernement en instituant le MCN. Ce nouveau ministère a notamment pour responsabilités de conduire la transformation numérique de l'État, de fournir aux organismes publics des services en infrastructures technologiques ainsi qu'en systèmes de soutien communs et de contribuer à rehausser la sécurité de l'information et des données numériques au sein des organismes publics.

La transformation numérique des organismes publics s'impose comme étant prioritaire pour le gouvernement, notamment dans les domaines de l'informatisation des services publics, de la lutte contre les cybermenaces et les cyberattaques ainsi que dans le décloisonnement des bases de données gouvernementales. Cette accélération de la transformation numérique de l'administration publique est devenue essentielle afin de privilégier des services sécuritaires, intuitifs, rapides et accessibles à la population québécoise.

Ainsi 836,0 millions de dollars sont alloués pour soutenir le grand chantier des technologies numériques et son accélération, dont 593,1 millions de dollars pour le plan de modernisation technologique du MSSS et du RSSS, 100,0 millions de dollars pour divers projets des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur et 58,4 millions de dollars pour divers projets de l'ARQ.

❑ 633 millions de dollars pour les infrastructures de l'administration gouvernementale

Le gouvernement alloue 633,2 millions de dollars pour les bâtiments de l'administration gouvernementale, principalement pour des travaux de maintien, de requalification et d'agrandissement requis aux édifices sous la responsabilité de la SQI, soit les immeubles de bureaux, les établissements de détention, les palais de justice, les postes de la Sûreté du Québec et les centres de transport.

De plus, cette somme inclut 105,0 millions de dollars pour la mise en œuvre du chantier de transformation des milieux de travail ayant pour but, dans le cadre de différents projets d'aménagement, de créer des milieux de travail axés sur les activités. À cet égard, deux projets majeurs d'aménagement sont mis à l'étude :

- à Québec, au 675, René-Lévesque Est (édifice Marie-Guyart);
- à Montréal, au 600, Fullum.

TRANSFORMATION DES MILIEUX DE TRAVAIL

Le chantier de la transformation numérique de l'État, les défis liés au recrutement et à la rétention des employés, les nouveaux modes de travail (notamment le télétravail, la gestion « sans papier », le travail en mode collaboratif et en cocréation) ainsi que le développement et la mobilité durable ont entre autres mis en évidence la nature obsolète et inefficace des aménagements actuels des espaces de travail de l'administration gouvernementale.

Afin d'offrir au personnel un meilleur environnement pour accomplir ses activités, une réorganisation des milieux de travail s'impose que ce soit en matière d'organisation du travail, de technologies numériques ou de l'utilisation de l'espace. À cet égard, des investissements de 105,0 millions de dollars sont prévus au PQI 2022-2032 afin de créer des milieux de travail axés sur les activités dans le cadre de différents projets d'aménagement des espaces de bureaux gouvernementaux. Ces investissements permettront de tirer parti de la flexibilité des nouveaux modes de travail, d'intégrer des outils technologiques adaptés et d'optimiser l'occupation et l'utilisation des lieux de travail.

L'optimisation de l'aménagement des édifices gouvernementaux libérera de l'espace qui permettra d'accueillir une partie de sa clientèle actuellement installée dans des locaux loués. Ces investissements de 105,0 millions de dollars permettront de réaliser des économies de loyer pour le gouvernement et de récupérer les investissements dans les premiers dix ans. Pour leur part, les deux projets majeurs de Québec et de Montréal, mis à l'étude au PQI 2022-2032, devraient engendrer une réduction de loyer d'environ 127,0 millions de dollars sur dix ans.

Dans le but de refléter les orientations de la vision gouvernementale de la transformation du milieu de travail et l'implantation pérenne du télétravail, de permettre le déploiement d'une vision renouvelée de l'utilisation de l'espace et de redéfinir les responsabilités de la SQI en la matière, la *Directive concernant la gestion et l'ameublement des espaces de l'administration gouvernementale* sera révisée.

❑ 125 millions de dollars en culture

Les investissements de 125,0 millions de dollars soutiennent différents projets culturels, notamment la poursuite du projet de réaménagement du MACM, le projet Espace Riopelle du MNBAQ, le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier ainsi que la poursuite de l'implantation du réseau des Espaces bleus.

Cette somme s'ajoute aux 494,0 millions de dollars alloués à ce secteur au cours des deux derniers PQI, dont 222,2 millions de dollars pour la mise en place d'infrastructures culturelles régionales que sera le réseau des Espaces bleus. Constitué en grande majorité de bâtiments patrimoniaux requalifiés, qui serviront à la diffusion, à la médiation et à la création, le réseau permettra de préserver notre patrimoine bâti tout en contribuant à la vitalité économique, culturelle et touristique du Québec. Deux premiers sites sont en cours de réalisation, soit celui de la Capitale-Nationale à la Cité du séminaire, et celui de l'Abitibi-Témiscamingue au Vieux-Palais d'Amos.

❑ 152 millions de dollars pour les logements sociaux et communautaires

Des investissements de 152,3 millions de dollars sont alloués pour soutenir la réalisation de logements sociaux et abordables, dont 100,0 millions de dollars pour construire environ 1000 unités additionnelles du Programme d'habitation abordable Québec ainsi que 52,3 millions de dollars pour assurer la contribution du gouvernement du Québec pour la rénovation du parc d'habitations à loyer modique dans le cadre de l'Initiative 2 de l'Entente Canada-Québec sur le logement.

PRÈS DE 400 MILLIONS DE DOLLARS POUR LE LOGEMENT SOCIAL ET ABORDABLE

En plus des investissements de 152,3 millions de dollars au PQI 2022-2032, le gouvernement du Québec a versé en 2021-2022 des aides financières totalisant 247,0 millions de dollars à des municipalités pour finaliser le montage financier de certains de leurs projets de logements sociaux et abordables.

- Au cours des dernières années, diverses annonces ont été effectuées pour la réalisation de logements sociaux et abordables dans le cadre des programmes AccèsLogis. Bien que plusieurs projets d'habitation soient en cours d'élaboration, un manque de financement empêche d'amorcer leur réalisation. Cette situation s'explique notamment par une augmentation des coûts de construction et de la valeur des terrains, plus importante qu'anticipé. Ces aides financières de 247,0 millions de dollars[1] permettront ainsi de compléter la livraison de près de 3 500 unités de logements AccèsLogis.

Ainsi, ce sont 399,3 millions de dollars consacrés au logement social et abordable dans le cadre des programmes AccèsLogis et du Programme d'habitation abordable Québec.

1 Ces aides financières concernent une bonification des programmes. Par conséquent, ces investissements n'étaient pas prévus au PQI 2021-2031 et n'ont pas généré de nouvelles disponibilités au PQI 2022-2032.

❑ 160 millions de dollars pour les services de garde éducatifs à l'enfance

Une partie importante de cette somme de 160,0 millions de dollars est consacrée à l'ajout des infrastructures requises en centres de la petite enfance, dans le cadre du *Grand chantier pour les familles - Plan d'action pour compléter le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance*, dont l'un des objectifs est de rendre disponibles 37 000 places de services de garde subventionnés additionnelles d'ici mars 2025 pour répondre aux besoins des familles à travers le Québec.

❑ 1,4 milliard de dollars attribués aux autres secteurs

Des investissements de 1 374,2 millions de dollars sont consacrés aux autres secteurs, dont 275,1 millions de dollars pour le secteur Tourisme et activités récréatives, 220,0 millions de dollars pour le secteur Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres, 179,3 millions de dollars au secteur Recherche et 159,3 millions pour le secteur Développement du territoire nordique. L'annexe 1 de la section A présente plus de détails sur la ventilation des disponibilités pour les autres secteurs.

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Avec des investissements en infrastructures de 65,2 milliards de dollars axés sur le développement durable et l'environnement, prévus au PQI 2022-2032 ainsi que ceux subséquents ou réalisés par CDPQ Infra hors PQI, le gouvernement entend contribuer à la réduction des émissions de GES et à l'adaptation aux changements climatiques.

En soutien à ces investissements s'ajoutent des contributions fédérales de 6,9 milliards de dollars alloués au Québec dans le cadre de la phase 2 en infrastructures du Plan Investir dans le Canada.

Ainsi, en prenant en considération l'ensemble de ces investissements, c'est 72,1 milliards de dollars qui seront consacrés à l'électrification, à la réduction des émissions de GES et à l'adaptation aux changements climatiques au cours des prochaines années.

Investissements en infrastructures favorisant l'électrification, la réduction des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques
(en milliards de dollars)

	Versements anticipés en 2021-2022	PQI 2022-2032	PQI ultérieurs et hors PQI[1]	Total
Gouvernement du Québec				
Transport collectif	1,1	14,7[2]	33,9	49,7
Réseau routier – Aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus	—	1,1	5,7	6,8
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres[3]	—	0,3	—	0,3
Environnement	—	0,9	—	0,9
Municipalités[4]	—	7,5	—	7,5
Sous-total	**1,1**	**24,5**	**39,6**	**65,2**
Gouvernement fédéral[5]				
Transport en commun (EBI)	—	4,4	—	4,4
Infrastructure verte (EBI)	—	2,2	—	2,2
Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC)	—	0,3	—	0,3
Sous-total	—	**6,9**	—	**6,9**
Total	**1,1**	**31,4**	**39,6**	**72,1**

1 Pour les projets hors PQI, sous la responsabilité de CDPQ Infra, les investissements incluent ceux déjà réalisés avant la période 2022-2032 et ceux à venir au cours de cette période.
2 La somme de 14,7 milliards de dollars en transport collectif inclut 1,3 milliard de dollars réservés à l'enveloppe centrale.
3 Cette somme concerne des programmes de réduction des émissions de GES dans les transports maritime, aérien et ferroviaire et autres ainsi que des mesures de la Politique de mobilité durable, plus particulièrement celles concernant le transport actif.
4 Cette somme concerne principalement des programmes d'aide pour des travaux de construction, de réfection et d'agrandissement d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées ainsi que de remplacement de conduites et pour des travaux visant la résilience et l'adaptation face aux inondations.
5 Ces investissements du gouvernement fédéral incluent ceux déjà réalisés avant la période 2022-2032 et ceux à venir au cours de cette période.

1.3 Des investissements de 142,5 milliards de dollars couvrant tous les secteurs d'activités du gouvernement

Tous les secteurs d'activité du gouvernement bénéficient des investissements prévus au PQI 2022-2032, comme le démontre le tableau qui suit.

Sommaire des investissements prévus au PQI 2022-2032, par secteur
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2022-2032 avant répartition des disponibilités	Répartition des disponibilités	PQI 2022-2032 final	%
Santé et services sociaux				
Santé et services sociaux	20 636,1	2 118,1	22 754,2	16,0
Éducation et culture				
Éducation	20 096,2	1 019,9	21 116,1	14,8
Enseignement supérieur	6 354,5	787,0	7 141,5	5,0
Culture	1 992,4	125,0	2 117,4	1,5
Développement du sport	647,9	27,8	675,8	0,5
Économie et environnement				
Réseau routier	27 824,4	2 848,2	30 672,6	21,5
Transport collectif	11 312,2	2 083,4	13 395,6	9,4
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	3 424,0	220,0	3 644,0	2,6
Municipalités	7 403,3	45,0	7 448,3	5,2
Tourisme et activités récréatives	1 091,7	168,1	1 259,8	0,9
Logements sociaux et communautaires	2 388,2	152,3	2 540,5	1,8
Développement du territoire nordique	808,6	—	808,6	0,6
Recherche	821,5	179,3	1 000,8	0,7
Environnement	902,5	—	902,5	0,6
Agriculture, forêts, faune et autres	779,7	58,0	837,7	0,6
Soutien aux personnes et aux familles				
Services de garde éducatifs à l'enfance	314,1	160,0	474,1	0,3
Gouverne et justice				
Administration gouvernementale	4 199,8	565,0	4 764,8	3,3
Ressources informationnelles	6 736,8	836,0	7 572,8	5,3
Sous-total – Enveloppes sectorielles	**117 733,9**	**11 393,2**	**129 127,1**	**90,6**
Enveloppe centrale[1]	10 235,2	3 137,7	13 372,9	9,4
Total	**127 969,1**	**14 530,9**	**142 500,0**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.
1 Se référer à la rubrique 1.4.

Des tableaux généraux et détaillés sur les investissements prévus au PQI 2022-2032 sont présentés à la section B du document.

1.4 Une enveloppe centrale pour la réalisation de projets majeurs

Conformément à l'article 7 de la LIP, le PQI 2022-2032 prévoit une enveloppe centrale réservée pour assurer la contribution financière du gouvernement à des projets majeurs priorisés pour une approbation de leur DO ou DA d'ici le 31 mars 2023. Le transfert des sommes de l'enveloppe centrale de 13,4 milliards de dollars aux secteurs concernés exige d'éventuelles décisions du Conseil des ministres.

Sommes réservées à l'enveloppe centrale du PQI 2022-2032, par secteur
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Réseau routier	6 318,5
Santé et services sociaux	3 495,3
Autres secteurs	3 559,1
Total	**13 372,9**

En raison du grand nombre de projets à l'étude et de certains autres en planification au PQI 2022-2032 pour lesquels la contribution du gouvernement qui reste encore à provisionner pour les réaliser est estimée à environ 39,0 milliards de dollars[3,4], le gouvernement doit prévoir leur mise en œuvre de façon graduelle au cours des prochains PQI. La mise à jour annuelle des PQI ultérieurs rendra disponibles de nouvelles sommes qui permettront de garantir la réalisation des projets qui seront retenus.

- Pour les projets qui nécessitent une contribution du gouvernement du Québec de 1,0 milliard de dollars et plus, un provisionnement progressif à l'enveloppe centrale est effectué en fonction de la date prévue d'approbation de leur DA, ce qui permet de planifier les investissements entre la date du DO et celle du DA.

Les projets qui font l'objet d'un provisionnement à l'enveloppe centrale ne sont pas rendus publics afin de respecter le pouvoir de décision du Conseil des ministres quant à leur mise en œuvre et de réduire le risque de collusion dans le cadre de leur réalisation.

[3] Au PQI 2021-2031, les contributions du gouvernement restant à provisionner étaient estimées à environ 37,0 milliards de dollars.

[4] Cette estimation exclut les sommes nécessaires au provisionnement des deux projets suivants dont CDPQ Infra pourrait prendre la responsabilité : « Projets structurants de transport collectif électrique dans les axes du boulevard Taschereau et du prolongement de la ligne jaune du réseau de métro » et « Projets structurants de transport collectif électrique pour prolonger le REM vers le centre de Laval et relier l'Est et l'Ouest de Laval ».

2. Une accélération des investissements en infrastructures qui se poursuit

2.1 Près de 3,0 milliards de dollars d'investissements accélérés au premier quinquennat

Le gouvernement poursuit l'accélération des investissements en infrastructures requis pour assurer la poursuite des projets initiés partout au Québec dans le cadre du PQI 2021-2031, particulièrement ceux visés par la LACPI.

Dans le cadre de sa planification décennale, le gouvernement réalisera près de 3,0 milliards de dollars de plus d'investissements au premier quinquennat du PQI 2022-2032 en comparaison avec celui du PQI 2021-2031. Ce dernier avait déjà fait l'objet d'un devancement significatif de 13,4 milliards de dollars des investissements par rapport au premier quinquennat du PQI 2020-2030. C'est donc 80,0 milliards de dollars, soit 56 % de ceux prévus au PQI 2022-2032, qui seront investis dans les cinq prochaines années, ce qui permettra d'accroître le potentiel économique du Québec.

Investissements annuels
(contribution du gouvernement du Québec, en milliards de dollars et en pourcentage)

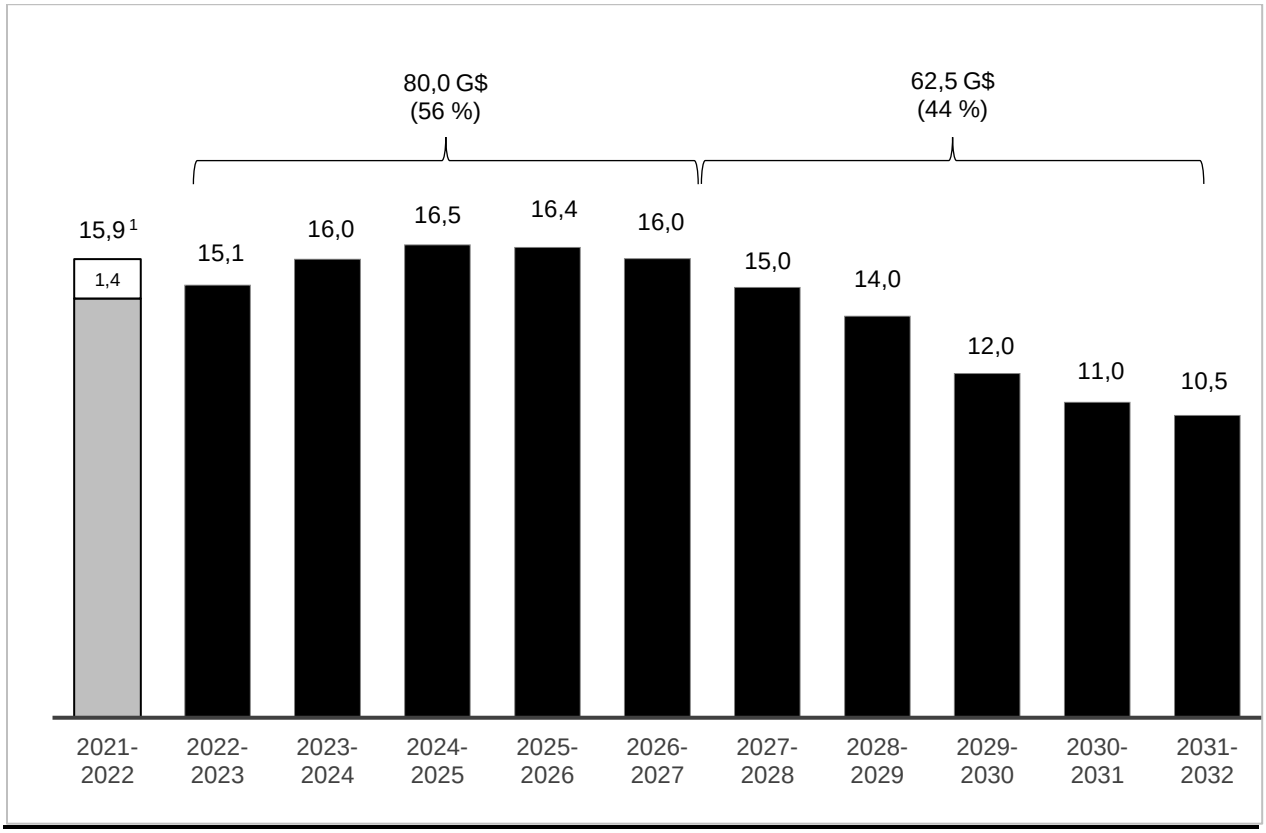

1 Les investissements probables de 2021-2022 incluent des versements anticipés d'aides financières de 1,4 G$.

2.2 La Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure

Le 10 décembre 2020, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la LACPI. Celle-ci a pour but d'alléger certaines procédures, sans toutefois réduire les normes existantes, afin de démarrer plus rapidement 180 projets d'infrastructure jugés prioritaires. Ces mesures d'accélération sont bien définies, circonscrites et temporaires et concernent l'expropriation, le domaine de l'État, l'environnement ainsi que l'aménagement et l'urbanisme. Ces 180 projets d'infrastructures concernent :

- 51 projets sous la responsabilité du MTQ ou des sociétés de transport (projets structurants de transport collectif électrique, voies réservées, reconstruction de routes, d'autoroutes ou de ponts, voies maritimes et ferroviaires);
- 81 projets sous la responsabilité du MSSS (maisons des aînés, CHSLD et hôpitaux);
- 35 projets sous la responsabilité du MEQ (écoles primaires ou secondaires et centres de formation aux adultes ou centres de formation professionnelle);
- 5 projets sous la responsabilité du MES (cégeps et universités);
- 8 projets sous la responsabilité de la SQI (palais de justice et immeubles du gouvernement).

Le PQI 2022-2032 prévoit le provisionnement des sommes nécessaires pour la réalisation de la grande majorité des projets d'infrastructure visés par la Loi. Quant aux sommes nécessaires pour la réalisation des autres projets, celles-ci seront prévues, en temps opportun, lors de l'élaboration des prochains PQI.

Par transparence, la Loi prévoit la publication d'une reddition de comptes semestrielle pour chacun des projets bénéficiant de mesures d'accélération et un suivi de leur état d'avancement. Cette reddition de comptes est réalisée au plus tard le 31 mai et le 30 novembre de chaque année, jusqu'à ce que les projets d'infrastructure soient terminés, et est publiée sur le site Internet du SCT[5]. Depuis l'adoption de la Loi en décembre 2020, 38 projets, qui sont actuellement en réalisation au MSSS, au MEQ et à la SQI, ont utilisé des mesures d'accélération prévues à cette dernière.

En complément à cette reddition de comptes semestrielle, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques publie également une reddition de comptes portant sur l'application des mesures d'accélération en matière d'environnement, dont la dernière mise à jour a été réalisée le 30 septembre 2021. Ultimement, un bilan de l'application de la Loi sera déposé à l'Assemblée nationale en 2026.

[5] SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, Publications, https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/reddition-de-comptes-des-projets-dinfrastructure-acceleres/

DES POUVOIRS ADDITIONNELS POUR UNE SURVEILLANCE ACCRUE DES CONTRATS PUBLICS EN INFRASTRUCTURES
La LACPI confère à l'AMP des fonctions et des pouvoirs additionnels relatifs à la surveillance des contrats publics qui découlent des 180 projets qui y sont accélérés. L'AMP peut notamment : • examiner ces contrats et sous-contrats publics, pour laquelle responsabilité, l'AMP a mis en place une équipe vouée à cette fin; • ordonner à un organisme public d'apporter des mesures correctrices; • suspendre l'exécution de tels contrats ou les résilier lorsque la gravité des manquements constatés le justifie. L'AMP peut aussi enquêter de sa propre initiative. Ces pouvoirs additionnels conférés à l'AMP permettent une surveillance accrue des contrats publics en infrastructures.

2.3 Le Plan d'action du secteur de la construction : pour soutenir et développer la capacité de l'industrie

Le gouvernement a publié, le 21 mars 2021, le *Plan d'action pour le secteur de la construction*, pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2023, afin d'augmenter la capacité de l'industrie de la construction. Rappelons que pour les 42 mesures de ce plan, réparties dans cinq axes d'intervention, 120,0 millions de dollars ont été consacrés, dont près de 25,0 millions de dollars financés à même les enveloppes budgétaires actuelles.

Au 30 septembre 2021, 39 mesures étaient amorcées, représentant des dépenses de 19,0 millions de dollars.

Du premier axe, portant sur le devancement d'investissements du PQI, sur l'assouplissement de processus d'approbation relatifs à certains projets d'infrastructure et sur l'adoption de nouvelles façons de faire, les principales mesures amorcées sont notamment :

- Le devancement de 2,9 milliards de dollars d'investissements prévus au PQI 2020-2030;
  - En mai 2020, le gouvernement a annoncé le devancement de 2,9 milliards de dollars d'investissements prévus au PQI 2020-2030 dans le but d'accélérer la relance économique du Québec, affaibli par la crise sanitaire;
  - Le taux de réalisation des investissements devancés devrait s'établir à 69,4 % au 31 mars 2022, soit 2,0 milliards de dollars sur les 2,9 milliards de dollars prévus. Les taux de réalisation plus faibles dans les secteurs Éducation et Enseignement supérieur (56,0 %) et dans le secteur Transport collectif (49,9 %) s'expliquent notamment par l'annonce tardive du devancement, laissant peu de temps aux organismes subventionnés pour se préparer, et du processus qui s'en suit d'allocation par les ministères concernés des aides financières entre les différents organismes subventionnés. Les investissements résiduels devraient se réaliser principalement en 2022-2023.

Sommaire des investissements devancés réalisés au 31 mars 2022, par secteur
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Autorisés en mai 2020	Réalisés en date du 31 mars 2022			%
		Réel 2020-2021	Probable 2021-2022	Total	
Secteur Santé et services sociaux	683,0	257,6	425,4	683,0	100,0
Secteur Éducation / secteur Enseignement supérieur	1 141,3	505,9	133,4	639,3	56,0
Secteur Réseau routier / secteur Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	369,7	215,0	80,9	295,9	80,0
Secteur Transport collectif	614,0	54,0	252,1	306,1	49,9
Autres secteurs	93,2	85,4	5,0	90,4	97,0
Total	**2 901,2**	**1 117,9**	**896,8**	**2 014,7**	**69,4**

- L'adoption de nouvelles façons de faire, dont :
  - L'adoption de la LACPI, le 10 décembre 2020, qui prévoit que 180 projets peuvent bénéficier des mesures d'accélération prévues relatives à l'acquisition des biens, à l'occupation du domaine de l'État, à l'environnement et à l'aménagement et l'urbanisme (voir la section 2.2);
  - Des changements au SEAO qui permettent désormais le dépôt d'une soumission par voie électronique pour tous les modes d'adjudication, sauf pour un appel d'offres avec une évaluation de la qualité et un prix comportant des lots.

Dans le cas du deuxième axe visant à rendre la mise en œuvre du PQI plus efficace de façon permanente, des mesures ont été entreprises :

- La tenue, à l'automne 2021, d'une quinzaine d'ateliers d'échange sur l'achat local auprès d'organismes publics assujettis à la *Loi sur les contrats des organismes publics*;
  - À cet égard, mentionnons que, le 3 février dernier, la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor a annoncé une nouvelle stratégie gouvernementale des marchés publics *Pour des marchés publics innovants*, ainsi que le projet de loi n° 12, *Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics*.
- Le lancement d'un nouveau programme d'aide financière de 90 millions de dollars pour les bâtiments municipaux de base, effectué le 17 juin 2021, ainsi que la transmission de 924 lettres de promesse aux municipalités.

Relativement au troisième axe concernant la réduction de la rareté de la main-d'œuvre, les mesures mises en œuvre ont notamment permis :

- L'orientation et le soutien de plus de 1 100 chômeurs vers des formations menant à des métiers de la construction et l'octroi de subventions salariales totalisant 1,5 million de dollars pour l'embauche de plus de 400 personnes sans emploi;
  - Mentionnons qu'en complément de ces mesures, le MTESS, dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre lancée en novembre dernier, bonifie temporairement à 475 $ par semaine le soutien du revenu accordé aux personnes sans emploi qui suivent une formation à temps plein menant notamment à des métiers de la construction.
- L'accélération de l'admission à l'examen de 4 300 apprentis pour devenir compagnon;
- La délivrance de plus de 1 100 certificats d'étudiants facilitant l'accès aux métiers de la construction.

Quant au quatrième axe relatif à l'augmentation de la productivité de l'industrie, la réalisation de mesures s'est traduite par :

- Le lancement de la feuille de route gouvernementale[6], le 20 août 2021, établissant la cadence d'implantation de la modélisation des données du bâtiment, aussi appelée « Building Information Modeling » (BIM), pour les donneurs d'ouvrage suivants : la SQI, le MTQ, la SHQ, Hydro-Québec, la Ville de Montréal et la Ville de Québec. Rappelons que l'accélération de l'utilisation de la modélisation des données du bâtiment dans le cadre de projets d'infrastructure vise à opérer plus rapidement le virage numérique dans l'industrie de la construction au Québec, permettant ainsi un accroissement de la productivité. Cette transformation numérique contribuera aussi à la réduction de la pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, ouvrant la porte, notamment, aux jeunes davantage attirés par des emplois en technologie;
- Le versement de 11,9 millions de dollars, dans le cadre d'une aide financière de 13,7 millions de dollars octroyée par le MEI au Groupe BIM du Québec, pour réaliser des diagnostics et des plans d'implantation numérique afin d'accélérer la modernisation des infrastructures technologiques de près de 100 grands donneurs d'ouvrage publics (gouvernementaux et municipaux) et de soutenir le virage numérique de près de 350 entreprises du secteur de la construction;
- Le versement de 0,5 million de dollars dans le cadre d'une aide financière de 0,8 million de dollars octroyée par le MEI à la SQI afin qu'elle débute une démarche visant à concevoir deux infrastructures publiques faisant appel à la préfabrication.

Quant au cinquième axe relatif au soutien de la croissance des entreprises du secteur de la construction, les mesures étaient en cours de préparation au 30 septembre 2021 et leur mise en œuvre débutera après cette date.

Conjuguées aux autres actions du gouvernement, dont l'adoption de la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*, ces mesures ont contribué à l'obtention de résultats concrets[7].

- Le secteur de la construction employait 300 900 personnes en février 2022, un sommet historique. En 2021, ce secteur a employé 287 000 personnes en moyenne, comparativement à 256 000 en 2020 et à 266 600 en 2019;
- En novembre 2021, le PIB réel du secteur de la construction s'élevait à 115,2 % de son niveau d'avant la pandémie, alors qu'il était de 102,3 % pour l'ensemble des industries;
- D'autres indicateurs suggèrent un niveau record d'activité, notamment une progression des mises en chantier de 25,7 % en 2021, par rapport à 2020.
    - Notons qu'en janvier 2022, les mises en chantier ont atteint 79 200 unités à rythme annualisé comparativement à 68 000 unités pour l'ensemble de l'année 2021.

Ces résultats préliminaires, basés sur la première reddition de comptes semestrielle, indiquent que le *Plan d'action pour le secteur de la construction* répond à ses objectifs et qu'il continuera, d'ici mars 2023, à améliorer la richesse collective du Québec en maximisant la réalisation des projets prioritaires du Québec.

[6] Cette feuille de route peut être consultée à l'adresse suivante : https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/infrastructures_publiques/Feuille_route_gouvernementale_BIM.pdf.

[7] Selon les données disponibles au 11 mars 2022.

3. Un équilibre entre le développement et le maintien du parc d'infrastructures

3.1 Les investissements consacrés au maintien du parc priorisés

Dans le but d'assurer la pérennité des infrastructures du Québec au bénéfice des générations actuelles et futures, une répartition adéquate des investissements entre le maintien et la bonification du parc est essentielle. Pour ce faire, le processus d'allocation des sommes au PQI s'effectue en tenant compte des constats répertoriés dans les PAGI, lesquels permettent de suivre l'état du parc d'infrastructures et d'identifier les investissements publics prioritaires à cet égard.

Les investissements prévus au PQI sont effectués par deux types d'organismes :

- les organismes publics qui sont propriétaires d'infrastructures consacrées à des services publics sous la responsabilité directe du gouvernement, comme les ministères, les centres de services scolaires et les établissements du RSSS;
- les organismes subventionnés qui sont propriétaires d'infrastructures pour lesquelles ils reçoivent une contribution financière du gouvernement, comme les municipalités et les sociétés de transport en commun. Ces derniers assurent les services publics sous leur responsabilité. Il est à noter que seule la contribution financière du gouvernement à ces organismes dits subventionnés est incluse au PQI.

Au PQI 2022-2032, 80 % des investissements prévus sont destinés aux organismes publics (113,9 milliards de dollars) et 20 % aux organismes subventionnés (28,6 milliards de dollars).

- Les projets visant le maintien du parc sont favorisés dans une proportion globale de 59 %.

Investissements au PQI 2022-2032
Par type d'investissements et par type d'organisme[1]
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Organismes publics	%	Organismes subventionnés	%	Total	%
Maintien du parc	63 746,7	62	11 877,2	44	75 624,0	59
Bonification du parc	38 436,8	38	15 066,3	56	53 503,1	41
Sous-total	**102 183,6**	**100**	**26 943,5**	**100**	**129 127,1**	**100**
Enveloppe centrale[2]	11 736,3		1 636,6		13 372,9	
Total	**113 919,9**	**80**	**28 580,1**	**20**	**142 500,0**	**100**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.
1 Le détail des investissements au PQI 2022-2032 par mission et par secteur est présenté à l'annexe 2 de la section A.
2 Se référer à la rubrique 1.4.

Concernant les organismes publics, le gouvernement priorise les projets et les enveloppes qui visent à répondre aux besoins liés à la vétusté physique du parc d'actifs qui est vieillissant, particulièrement pour la réfection et la reconstruction des infrastructures à la fin de leur vie utile.

- Des investissements de 63,7 milliards de dollars, soit 62 % des investissements totaux de 102,2 milliards de dollars (excluant l'enveloppe centrale), sont consacrés pour le maintien du parc d'infrastructures. Ils permettent également de remplacer les équipements désuets et d'assurer l'évolution fonctionnelle des écoles, des centres hospitaliers, des CHSLD ainsi que des infrastructures routières.
- Par ailleurs, 38,4 milliards de dollars (38 %) sont alloués aux besoins de développement prioritaires du parc, notamment pour la construction de nouvelles MDAA ainsi que de nouvelles écoles selon les concepts architecturaux développés par le gouvernement.

Concernant les organismes subventionnés, le gouvernement accorde une attention particulière aux demandes prioritaires d'investissements permettant le développement de nouvelles infrastructures.

- Des investissements de 15,1 milliards de dollars, soit 56 % des investissements totaux de 26,9 milliards de dollars (excluant l'enveloppe centrale), sont prévus en bonification du parc d'infrastructures, principalement pour les municipalités et les sociétés de transport en commun. Cette approche permet notamment de favoriser la mobilité des citoyens, d'accroître la fluidité de la circulation et d'électrifier les modes de transport collectif.
- En complémentarité, 11,9 milliards de dollars sont prévus pour répondre aux besoins de maintien du parc des organismes subventionnés, qui est dans un meilleur état (82 % des infrastructures ayant un IEG de A, B ou C) que celui des organismes publics (60 % des infrastructures ayant un IEG de A, B ou C).

Le DMA des infrastructures des organismes publics est évalué à 30,6 milliards de dollars en mars 2022. Il est à noter que le DMA correspond au niveau estimé d'investissements nécessaires pour rétablir en bon état (IEG de A, B ou C) les infrastructures en mauvais état (IEG de D ou E).

Pour ce qui est des organismes subventionnés, comme leurs infrastructures n'appartiennent pas au gouvernement et que, par conséquent, la responsabilité de leur maintien en bon état leur revient, le coût des travaux nécessaires afin de rétablir en bon état leurs infrastructures en mauvais état n'est pas inclus dans le calcul du DMA.

LES ORGANISMES PUBLICS ET SUBVENTIONNÉS

Les organismes publics

Bon état (ABC)	PQI 2022-2032
60 %	113 920 M$
DMA	
30 570 M$	

Le parc d'infrastructures des organismes publics regroupe principalement les ministères, les organismes gouvernementaux, les centres de services scolaires[8], les cégeps, les universités[9] ainsi que les établissements de la santé et des services sociaux.

Ce parc, d'une valeur de remplacement de plus de 250,0 milliards de dollars, comprend notamment :

- plus de 12 700 immeubles, dont des écoles et des centres hospitaliers;
- plus de 31 000 kilomètres de routes ainsi que 9 700 ponts et viaducs.

En tenant compte de l'effet escompté des investissements prévus au PQI 2022-2032, la proportion des infrastructures dans un bon état pourrait augmenter de 60 % à 65 % d'ici mars 2032.

Les organismes subventionnés

Bon état (ABC)	PQI 2022-2032
82 %	28 580 M$

Le parc d'infrastructures des organismes subventionnés regroupe principalement les municipalités et les sociétés de transport en commun.

Ce parc, d'une valeur de remplacement de plus de 200,0 milliards de dollars, comprend notamment :

- plus de 98 300 kilomètres de conduites d'eau potable, pluviale et d'eaux usées;
- une multitude d'infrastructures pour le transport collectif, dont plus de 500 kilomètres de réseaux pour les voies réservées, le réseau ferroviaire de trains de banlieue et le métro de Montréal.

3.2 Une augmentation des investissements pour maintenir le parc en bon état

Dans son Plan stratégique 2019-2023, le SCT s'est donné comme objectif d'accroître graduellement la moyenne annuelle des investissements en maintien du parc prévus au premier quinquennat du PQI, et ce, afin d'atteindre une moyenne annuelle de 7,3 milliards de dollars d'ici le PQI 2023-2033. Cette stratégie vise à prévoir un niveau d'investissement récurrent suffisant pour assurer la pérennité du parc d'infrastructures publiques et répondre aux besoins anticipés pour maintenir les infrastructures en bon état (IEG de A, B ou C).

Au PQI 2021-2031, en considérant le rattrapage à faire et afin de stimuler l'économie affectée par la pandémie de la COVID-19, le gouvernement a accéléré les investissements prévus en maintien du parc au premier quinquennat. Pour ce faire, la moyenne annuelle des cinq premières années du PQI 2021-2031 a été haussée à 7,8 milliards de dollars.

[8] Incluant les 61 centres de services scolaires et les 11 commissions scolaires.

[9] Bien que seules l'Université du Québec et ses constituantes fassent partie du périmètre comptable du gouvernement, l'ensemble des universités québécoises est considéré comme des organismes publics au sens de la LIP. Par conséquent, leur parc d'infrastructures est inclus dans cette catégorie d'organisme.

Au PQI 2022-2032, le gouvernement poursuit son objectif d'augmenter graduellement les investissements consacrés au maintien ou au rétablissement en bon état des infrastructures du parc ainsi que pour remplacer celles qui sont rendues à la fin de leur durée de vie utile. Ainsi, avec une moyenne annuelle de 8,5 milliards de dollars pour les cinq premières années du PQI 2022-2032, la cible de 7,3 milliards de dollars du plan stratégique est largement surpassée.

Investissements au PQI 2022-2032
Par type et par quinquennat
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2022-2023 à 2026-2027		2027-2028 à 2031-2032	PQI total
	Total	**Moyenne annuelle**	**Total**	
Maintien du parc	42 544,4	8 508,9	33 079,6	75 624,0
Bonification du parc	36 229,7	7 245,9	17 273,5	53 503,1
Enveloppe centrale	1 227,8	245,6	12 145,0	13 372,9
Total	**80 001,9**	**16 000,4**	**62 498,1**	**142 500,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

Par ailleurs, le SCT a également pris l'engagement, dans son Plan stratégique 2019-2023, de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour maintenir une proportion d'au moins 60 % des infrastructures sous la responsabilité des organismes publics en bon état (IEG de A, B ou C) d'ici le PQI 2023-2033. Au PQI 2022-2032, cette proportion est de 60 %, en adéquation avec la cible du Plan stratégique.

Pour assurer la pérennité du parc d'infrastructures publiques, le gouvernement poursuivra ses efforts au cours des prochaines années afin d'augmenter de façon progressive le niveau d'investissements annuels en maintien du parc et de développer les stratégies d'intervention les plus efficaces.

3.3 Un déficit de maintien d'actifs pris en charge à 70 % sur 10 ans

Le DMA associé aux infrastructures en mauvais et en très mauvais état (IEG de D ou E) qui appartiennent aux organismes publics est évalué à 30,6 milliards de dollars en mars 2022. Ce déficit s'explique par le fait qu'un grand nombre d'infrastructures publiques du Québec, dont une portion importante a été construite dans les années 1960 et 1970, ont atteint, ou atteindront dans les prochaines années leur fin de vie utile qui varie généralement entre 25 et 75 ans selon leur nature. Cette situation s'applique particulièrement aux infrastructures routières et aux immeubles du réseau de l'éducation, dont l'âge avancé fait en sorte que des investissements majeurs sont requis pour les remettre en bon état (IEG de A, B ou C).

Évolution du DMA des organismes publics
Par secteur
(en millions de dollars et en pourcentage)

	PAGI 2021-2022	Dégradation naturelle	Nouveaux constats	Résorption	Variation	PAGI 2022-2023	%
Réseau routier	17 923,5	1 786,4	1 065,8	(1 358,8)	1 493,4	**19 416,9**	64
Éducation	5 204,3	752,6	1 283,3	(1 372,9)	663,0	**5 867,3**	19
Autres secteurs	4 523,9	533,0	879,0	(650,1)	761,9	**5 285,8**	17
Total	**27 651,7**	**3 072,0**	**3 228,1**	**(3 381,8)**	2 918,3	**30 570,0**	**100**

Au cours de la dernière année, le DMA a augmenté de 2,9 milliards de dollars. Cette variation s'explique plus particulièrement par :

- une augmentation de 3,1 milliards de dollars liée à la dégradation naturelle des infrastructures inspectées, incluant l'inflation du coût des travaux cumulés et non réalisés en cours d'année;
- une augmentation de 3,2 milliards de dollars attribuable principalement à de nouveaux constats et à une révision à la hausse du coût de certains projets de réfection et de reconstruction d'infrastructures en mauvais et en très mauvais état (IEG de D ou E);
- une diminution de 3,4 milliards de dollars en raison des travaux réalisés en 2021-2022 dans tous les secteurs ayant permis de résorber du DMA.

Prise en charge du DMA
Par secteur
(en millions de dollars et en pourcentage)

	DMA total	DMA pris en charge	%
Réseau routier	19 416,9	11 110,5	57
Éducation	5 867,3	5 867,3	100
Autres secteurs	5 285,8	4 531,6	86
Total	**30 570,0**	**21 509,3**	**70**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

Des investissements de 21,5 milliards de dollars au PQI 2022-2032 permettront de prendre en charge 70 % du DMA de 30,6 milliards de dollars en réalisant, au cours de la prochaine décennie, la réfection, la reconstruction et le remplacement des infrastructures les plus vétustes. Ainsi, le gouvernement planifie utiliser une part importante des investissements prévus au PQI 2022-2032 pour réaliser des travaux ciblant le DMA associé aux infrastructures en mauvais et en très mauvais état (IEG de D ou E) appartenant aux organismes publics.

3.4 Une amélioration anticipée de l'état des infrastructures publiques au cours des prochaines années

Depuis le PQI 2020-2030, le SCT a recours à un modèle prévisionnel pour simuler, sur un horizon décennal, l'évolution de l'état et du DMA des infrastructures des organismes publics afin d'orienter les choix et d'établir des objectifs mesurables.

- Cet exercice de modélisation, mis à jour annuellement, vise à établir la progression des effets attendus et à déterminer les ajustements requis concernant les choix d'investissements en maintien du parc qui permettront d'atteindre les objectifs poursuivis d'amélioration de l'état global du parc et de diminution du DMA, notamment par l'identification des projets majeurs de reconstruction ou de remplacement requis en fonction du cycle de vie de chaque infrastructure.
- Cette simulation est également un intrant dans la stratégie d'investissements en maintien du parc du gouvernement, visant à poursuivre l'augmentation progressive des enveloppes annuelles en maintien du parc pour les organismes publics, et ce, en considérant la mise à jour de l'évaluation de l'état des infrastructures aux PAGI.

Les résultats présentés ci-après s'appuient sur les choix d'investissements effectués pour chacun des secteurs au PQI 2022-2032 ainsi que sur les besoins d'investissements en maintien du parc répertoriés en mars 2022 à l'égard des infrastructures inspectées dont l'état est publié aux PAGI 2022-2023[10].

[10] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC Plans annuels de gestion des investissements en infrastructures 2022-2023 [en ligne : https:// https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/publications//]

Évolution anticipée de la proportion des infrastructures en bon état (IEG de A, B ou C) des organismes publics
(en pourcentage)

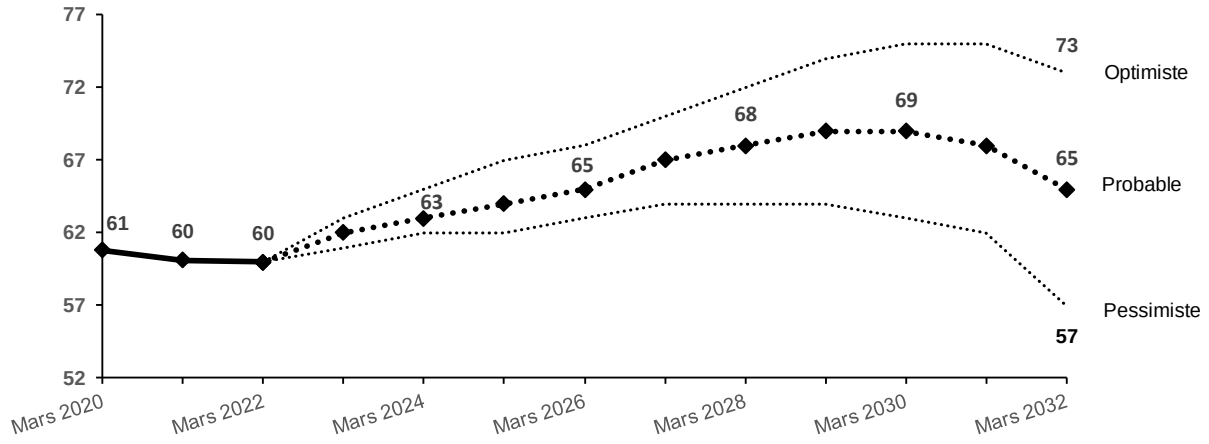

Selon le scénario probable et basé sur le niveau d'investissement prévu en maintien du parc au PQI 2022-2032, la proportion anticipée des infrastructures jugées en bon état atteindrait 65 % et le DMA resterait stable à 31 milliards de dollars. En considérant l'inflation, une réduction importante du DMA serait constatée en terme réel, soit un niveau s'établissant à 24 milliards de dollars s'il était ajusté en dollars d'aujourd'hui.

La modélisation permet également de projeter l'effet escompté des investissements selon un scénario optimiste ou pessimiste d'ici mars 2032.

- La proportion des infrastructures en bon état pourrait s'améliorer et atteindre 73 % et le DMA pourrait diminuer à 25 milliards de dollars si, par exemple, les projets de maintien du parc se réalisaient plus rapidement que prévu.
- La proportion des infrastructures en bon état pourrait ne pas dépasser 57 % et le DMA pourrait augmenter à 37 milliards de dollars si, par exemple, le taux de dégradation ou l'inflation étaient plus élevés que prévu.

Évolution anticipée du DMA des organismes publics
(en milliards de dollars)

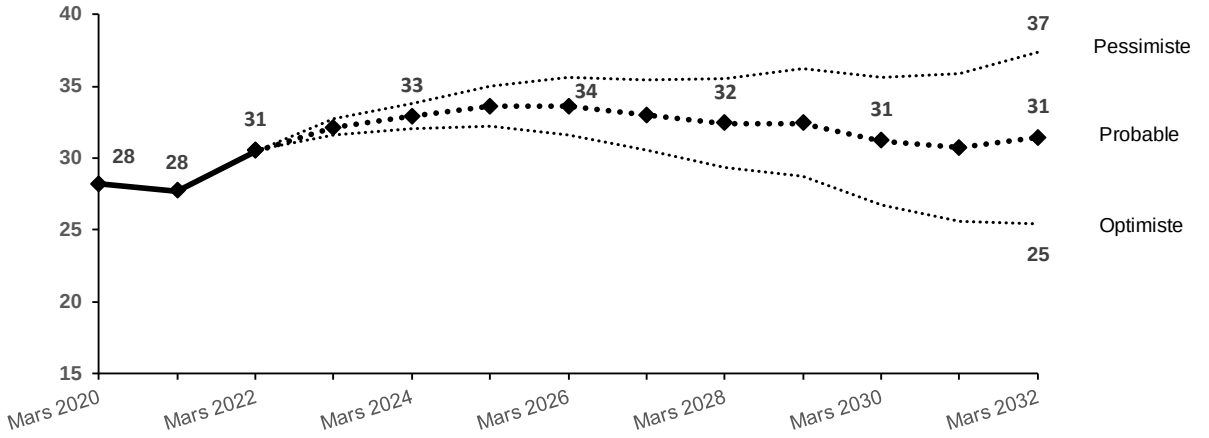

Puisqu'il s'agit d'une modélisation, les résultats probants obtenus par le modèle continueront d'être précisés au cours des prochains PQI et pourront donc varier dans le temps. Ainsi, l'effet réel des investissements sur l'état du parc d'infrastructures pourrait différer de ceux projetés en fonction de la mise à jour de l'évaluation de l'état des infrastructures aux PAGI, des choix d'investissement qui seront faits par les MO de même que par leur capacité à réaliser les travaux planifiés et par la capacité de l'industrie de la construction d'y répondre. De plus, le taux de dégradation réel de chaque infrastructure pourrait être différent de celui prévu, notamment en raison des changements climatiques ou des conditions d'utilisation de l'infrastructure qui peuvent évoluer rapidement en raison, par exemple, d'aléas météorologiques ou de l'augmentation des débits de circulation routière.

Enfin, la réalisation des rénovations fonctionnelles sur les infrastructures existantes, essentielles pour répondre adéquatement à l'évolution des besoins de la clientèle, nécessitera l'utilisation d'une portion de plus en plus importante des enveloppes d'investissements disponibles en maintien du parc. Or bien que ces transformations soient nécessaires, elles ne permettent généralement pas d'améliorer l'état physique d'une infrastructure ou de résorber le DMA qui y est associé.

STRATÉGIE D'AUGMENTATION PROGRESSIVE DES INVESTISSEMENTS EN MAINTIEN DU PARC

La stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc, mise en place par le gouvernement depuis le PQI 2021-2031, consiste à relever les enveloppes de maintien du parc sur une période de dix ans pour compenser le manque à gagner entre les investissements prévus au PQI et les besoins répertoriés aux PAGI, ainsi qu'à maintenir le niveau décennal en maintien du parc du PQI précédent et l'indexer annuellement.

Pour s'assurer de concrétiser les améliorations anticipées et d'éviter une diminution des résultats escomptés, la poursuite du relèvement progressif du niveau des investissements en maintien du parc aux prochains PQI sera nécessaire, particulièrement au cours du deuxième quinquennat.

- En anticipant l'effet de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc sur les dix prochains PQI, soit d'ici le PQI 2032-2042, les résultats du modèle prévisionnel indiquent que cette stratégie permettrait de hausser la proportion anticipée des infrastructures des organismes publics jugées en bon état de 65 % à 78 % en mars 2032.

Effet anticipé de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc sur la proportion des infrastructures en bon état (IEG de A, B ou C) des organismes publics
(en pourcentage)

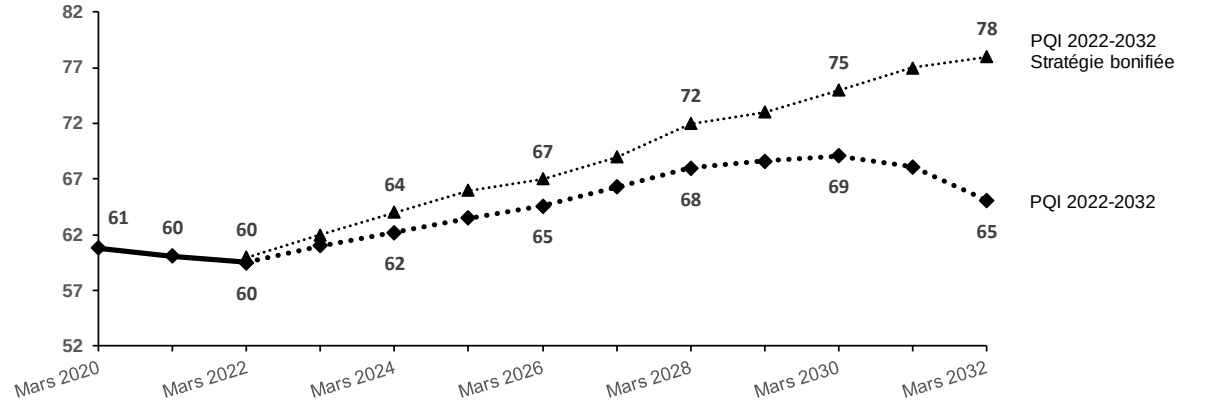

Annexe 1– Élaboration du PQI 2022-2032

Annexe 1 – Élaboration du PQI 2022-2032

L'élaboration annuelle du PQI s'effectue en tenant compte de l'état d'avancement des projets en cours, des besoins exprimés par les MO et des priorités gouvernementales retenues. Ainsi, à partir du plan de l'année précédente, les facteurs suivants sont considérés.

Évolution au cours de 2021-2022 (première année du PQI précédent)

Le point de départ du PQI 2022-2032 ne correspond pas au PQI 2021-2031 publié. En effet, les éléments suivants doivent être pris en compte pour mettre à jour le PQI 2021-2031 afin de refléter les opérations survenues en 2021-2022, soit :

- Les décisions du Conseil des ministres en 2021-2022. Pour tous les projets majeurs dont les dossiers ont été approuvés par le Conseil des ministres pendant l'année en cours, un transfert des sommes allouées à ces projets est fait à partir de l'enveloppe centrale vers les enveloppes sectorielles des MO responsables de ces projets;
- Les révisions de coût ou de contribution de partenaire de certains projets, qui ont engendré des modifications de la contribution prévue du gouvernement, particulièrement dans le cas de projets majeurs;
- Le versement par anticipation de la contribution du gouvernement du Québec, sous la forme d'une aide financière, à des projets d'infrastructures d'organismes subventionnés;
- Les sommes libérées par l'avancement et l'achèvement de projets, lesquels deviennent disponibles pour d'autres investissements;
- Le retrait de la première année du PQI 2021-2031, soit 2021-2022.

Le résultat de ces opérations permet d'établir le solde disponible des enveloppes sectorielles et de l'enveloppe centrale au début de l'élaboration du PQI 2022-2032.

Élaboration du PQI 2022-2032

Dans un premier temps, une nouvelle année (2031-2032) est ajoutée au PQI pour une somme équivalente à celle allouée à l'année retirée (2021-2022) du PQI précédent, soit 13,5 milliards de dollars, afin que le niveau décennal des investissements demeure constant.

Pour l'année ajoutée, une portion des investissements est allouée en priorité, selon les besoins sectoriels, aux enveloppes récurrentes d'investissements en maintien du parc pour en assurer sa pérennité (7,9 milliards de dollars). Après cette allocation, le solde non distribué de l'année 2031-2032 est alors disponible pour la réalisation de nouvelles initiatives (5,9 milliards de dollars), à laquelle s'ajoutent les sommes libérées par des opérations survenues en 2021-2022 (1,1 milliard de dollars dégagés par un versement par anticipation de la contribution du gouvernement sous la forme d'une aide financière).

Dans un deuxième temps, le gouvernement détermine annuellement le niveau des investissements au PQI en fonction des besoins recensés et des priorités gouvernementales, tout en tenant compte de l'incidence de ces investissements sur les finances publiques (7,5 milliards de dollars).

Finalement, le gouvernement répartit ces disponibilités de 14,5 milliards de dollars (solde disponible de 5,9 milliards de dollars, sommes dégagées de 1,1 milliard de dollars par un versement par anticipation et rehaussement de 7,5 milliards de dollars) entre, d'une part, les enveloppes sectorielles afin de mettre en œuvre des projets sous la responsabilité des MO et, d'autre part, l'enveloppe centrale afin de réserver des sommes éventuellement requises pour la réalisation à venir de projets majeurs.

Annexe 1 (suite) – Élaboration du PQI 2022-2032

Élaboration du PQI 2022-2032
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2021-2031 Budget de dépenses (mars 2021)	Retrait de l'année 2021-2022	Transferts de l'enveloppe centrale	Versements anticipés[1]	Solde au début de l'élaboration du PQI 2022-2032	Ajout de l'année 2031-2032	Décisions gouvernementales		PQI 2022-2032 final
							Rehaus-sement	Répartition des disponibilités	
Enveloppes sectorielles	122 387,4	(13 499,1)	2 069,6	(1 120,0)	**109 837,9**	7 896,0[2]	—	11 393,2	**129 127,1**
Enveloppe centrale	12 612,6	(10,0)	(2 069,6)		**10 533,0**	(297,8)	—	3 137,7	**13 372,9**
Sous-total	**135 000,0**	**(13 509,1)**	**—**	**(1 120,0)**	**120 370,9**	**7 598,2**	**—**	**14 530,9**	**142 500,0**
Disponibilités	—	—	—	1 120,0	**1 120,0**	5 910,9[3]	7 500,0	(14 530,9)	—
Total	**135 000,0**	**(13 509,1)**	—	—	**121 490,9**	**13 509,1**	**7 500,0**	—	**142 500,0**

1 Le versement par anticipation de la contribution du gouvernement du Québec, sous la forme d'une aide financière, à des projets d'infrastructures de la STM.
2 Cette somme représente la portion des investissements allouée en priorité aux enveloppes récurrentes d'investissements en maintien du parc pour en assurer la pérennité.
3 Cette somme inclut le virement de 297,8 millions de dollars de l'enveloppe centrale, correspondant au solde de la provision pour imprévus au PQI 2021-2031.

Annexe 1 (suite) – Élaboration du PQI 2022-2032

Ventilation des disponibilités

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2021-2031				PQI 2022-2032 Évolution des enveloppes					PQI 2022-2032 Ventilation des disponibilités		
	Budget de dépenses (mars 2021)	Retrait de l'année 2021-2022	Transferts de l'enveloppe centrale	Versements anticipés	Solde au début de l'élaboration du PQI 2022-2032	Ajout de l'année 2031-2032	Rehaus-sement	Répartition des disponibilités	Enveloppes finales	Sommes attribuées aux enveloppes sectorielles	Distribution des sommes attribuées à l'enveloppe centrale[1]	Total des disponibilités par mission
Santé et services sociaux												
Santé et services sociaux	20 551,2	(2 349,1)	1 590,4	—	19 792,5	843,6	—	2 118,1	22 754,2	2 118,1	683,5	2 801,6
Éducation et culture												
Éducation	20 910,5	(2 493,0)	160,2	—	18 577,7	1 518,5	—	1 019,9	21 116,1	1 019,9	188,0	1 207,9
Enseignement supérieur	6 485,8	(820,3)	24,3	—	5 689,7	664,7	—	787,0	7 141,5	787,0	—	787,0
Culture	2 019,7	(183,6)	(7,4)	—	1 828,7	163,7	—	125,0	2 117,4	125,0	—	125,0
Développement du sport	731,3	(92,1)	—	—	639,1	8,8	—	27,8	675,8	27,8	—	27,8
Sous-total	30 147,3	(3 589,1)	177,1	—	26 735,3	2 355,7	—	1 959,7	31 050,8	1 959,7	188,0	2 147,7
Économie et environnement												
Réseau routier	28 330,8	(2 900,0)	(38,4)	—	25 392,4	2 432,0	—	2 848,2	30 672,6	2 848,2	1 522,0	4 370,2
Transport collectif	12 830,3	(895,2)	123,3	(1 120,0)[2]	10 938,3	373,9	—	2 083,4	13 395,6	2 083,4	—	2 083,4
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	3 571,7	(456,7)	39,7	—	3 154,6	269,4	—	220,0	3 644,0	220,0	—	220,0
Municipalités	7 569,5	(666,6)	—	—	6 902,9	500,5	—	45,0	7 448,3	45,0	—	45,0
Tourisme et activités récréatives	1 213,6	(324,3)	44,0	—	933,4	158,4	—	168,1	1 259,8	168,1	107,0	275,1
Logements sociaux et communautaires	2 644,2	(421,7)	—	—	2 222,5	165,7	—	152,3	2 540,5	152,3	—	152,3
Développement du territoire nordique	899,4	(159,7)	5,0	—	744,8	63,9	—	—	808,6	—	159,3	159,3
Recherche	984,0	(162,4)	—	—	821,5	—	—	179,3	1 000,8	179,3	—	179,3
Environnement	957,4	(92,3)	(15,3)	—	849,8	52,6	—	—	902,5	—	50,0	50,0
Agriculture, forêts, faune et autres	923,5	(170,0)	—	—	753,5	26,2	—	58,0	837,7	58,0	—	58,0
Sous-total	59 924,4	(6 249,0)	158,3	(1 120,0)	52 713,8	4 042,5	—	5 754,3	62 510,5	5 754,3	1 838,3	7 592,6
Soutien aux personnes et aux familles												
Services de garde éducatifs à l'enfance	355,0	(50,4)	—	—	304,6	9,5	—	160,0	474,1	160,0	—	160,0
Gouverne et justice												
Administration gouvernementale	4 197,8	(413,8)	166,5	—	3 950,5	249,2	—	565,0	4 764,8	565,0	68,2	633,2
Ressources informationnelles	7 211,7	(847,8)	(22,6)	—	6 341,3	395,6	—	836,0	7 572,8	836,0	—	836,0
Sous-total	11 409,6	(1 261,6)	143,8	—	10 291,8	644,8	—	1 401,0	12 337,6	1 401,0	68,2	1 469,2
Sous-total - Enveloppes sectorielles	**122 387,4**	**(13 499,1)**	**2 069,6**	**(1 120,0)**	**109 837,9**	**7 896,0[3]**	—	**11 393,2**	**129 127,1**	**11 393,2**	**2 778,0**	**14 171,2**
Enveloppe centrale	**12 612,6**	**(10,0)**	**(2 069,6)**	—	**10 533,0**	(297,8)	—	3 137,7	13 372,9	—	359,7[4]	359,7
Disponibilités	—	—	—	**1 120,0**	**1 120,0**	**5 910,9[5]**	**7 500,0**	**(14 530,9)**	—	—	—	
Total	**135 000,0**	**(13 509,1)**	—	—	**121 490,9**	**13 509,1**	**7 500,0**	—	**142 500,0**	**11 393,2**	**3 137,7**	**14 530,9**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Cette distribution est présentée à titre illustratif seulement, afin de refléter des transferts potentiels de l'enveloppe centrale en fonction de l'état d'avancement des projets. Le transfert de sommes aux secteurs exigera une éventuelle décision du Conseil des ministres, et ce, afin de mettre en œuvre, parmi les projets à l'étude, ceux que le gouvernement priorisera.

2 Le versement par anticipation de la contribution du gouvernement du Québec, sous la forme d'une aide financière, à des projets d'infrastructures de la STM.

3 Cette somme représente la portion des investissements allouée en priorité aux enveloppes récurrentes d'investissements en maintien du parc pour en assurer sa pérennité.

4 Corresponds au solde des disponibilités non attribuées aux enveloppes sectorielles pour des imprévus.

5 Cette somme inclut le virement de 297,8 millions de dollars de l'enveloppe centrale, correspondant au solde de la provision pour imprévus au PQI 2021-2031.

Annexe 2 – Investissements par types d'organismes

Investissements au PQI 2022-2032
Par mission et secteur, par types d'organismes et d'investissements
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	Organismes publics			Organismes subventionnés			Total
	Maintien	Bonification	Sous-total	Maintien	Bonification	Sous-total	
Santé et services sociaux							
Santé et services sociaux	10 593,3	12 160,9	22 754,2	—	—	—	22 754,2
Éducation et culture							
Éducation	13 163,0	7 953,1	21 116,1	—	—	—	21 116,1
Enseignement supérieur	5 894,3	1 247,1	7 141,5	—	—	—	7 141,5
Culture	345,8	463,5	809,2	1 056,0	252,2	1 308,2	2 117,4
Développement du sport	34,9	381,9	416,8	64,1	194,8	258,9	675,8
Sous-total	19 438,1	10 045,6	29 483,7	1 120,1	447,0	1 567,1	31 050,8
Économie et environnement							
Réseau routier	23 462,3	7 210,3	30 672,6	—	—	—	30 672,6
Transport collectif	—	—	—	2 570,0	10 825,6	13 395,6	13 395,6
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	1 223,7	1 076,0	2 299,7	664,1	680,2	1 344,3	3 644,0
Municipalités	—	—	—	6 439,0	1 009,4	7 448,3	7 448,3
Tourisme et activités récréatives	806,3	220,3	1 026,6	—	233,2	233,2	1 259,8
Logements sociaux et communautaires	1 292,2	98,2	1 390,4	534,3	615,8	1 150,0	2 540,5
Développement du territoire nordique	294,9	435,4	730,2	—	78,4	78,4	808,6
Recherche	–	695,0	695,0	—	305,8	305,8	1 000,8
Environnement	311,6	0,4	311,9	441,7	148,8	590,6	902,5
Agriculture, forêts, faune et autres	238,3	417,4	655,7	—	182,0	182,0	837,7
Sous-total	27 629,3	10 153,0	37 782,3	10 649,1	14 079,2	24 728,2	62 510,5
Soutien aux personnes et aux familles							
Services de garde éducatifs à l'enfance	—	—	—	108,0	366,1	474,1	474,1
Gouverne et justice							
Administration gouvernementale	2 603,4	1 994,6	4 598,0	—	166,7	166,7	4 764,8
Ressources informationnelles	3 482,7	4 082,8	7 565,4	—	7,4	7,4	7 572,8
Sous-total	6 086,1	6 077,4	12 163,5	—	174,1	174,1	12 337,6
Sous-total – Enveloppes sectorielles	**63 746,7**	**38 436,8**	**102 183,6**	**11 877,2**	**15 066,3**	**26 943,5**	**129 127,1**
Enveloppe centrale	3 314,8	8 421,5	11 736,3	—	1 636,6	1 636,6	13 372,9
Total	**67 061,6**	**46 858,3**	**113 919,9**	**11 877,2**	**16 702,9**	**28 580,1**	**142 500,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

Annexe 3 – Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique

Un projet d'infrastructure est soumis à la Directive lorsque son coût estimé est de 50,0 millions de dollars et plus pour les projets immobiliers ou de 100,0 millions de dollars et plus pour les projets routiers et, depuis une décision du Conseil du trésor en juillet 2019, pour les projets en transport collectif.

- **Pour qu'un projet soit considéré à l'étude au PQI**, une fiche d'avant-projet doit être conçue afin de décrire et de justifier le besoin auquel le projet doit répondre. Selon la priorité accordée, le Conseil des ministres approuve, le cas échéant, la fiche d'avant-projet et le projet est alors mis « à l'étude ».

- **Durant l'étude,** un DO doit être élaboré afin d'apprécier la pertinence du projet et de veiller à recommander la meilleure option pour répondre au besoin et aux exigences établies. Au terme de cette étude, le Conseil des ministres approuve le DO, le cas échéant, et le projet est autorisé « en planification ».

- **Durant la planification**, un DA doit être élaboré afin de détailler l'option retenue et développer son plan de gestion. Au terme de la planification, le Conseil des ministres approuve le DA, le cas échéant, et le projet est alors « en réalisation ».

- **Durant la réalisation**, des rapports sommaires indiquant l'état d'avancement doivent être élaborés au 31 mars et au 30 septembre de chaque année et transmis au SCT. Pendant la réalisation, toute modification importante de la portée, de l'échéancier, du financement ou du coût du projet doit être autorisée par le Conseil des ministres.

- **Pour qu'un projet soit considéré en service,** l'infrastructure construite, remplacée ou réhabilitée doit être complètement en service ou partiellement dans le cas d'une mise en service progressive. Il est cependant possible que certains travaux, acquisitions ou règlements des litiges restent à compléter.

- À la **clôture**, tous les travaux sont réalisés à la satisfaction du donneur d'ouvrage, généralement le MTQ ou la SQI, et le service complet est offert depuis au moins un an, ce qui donne lieu à la réception formelle. Un rapport de clôture doit alors être transmis au SCT. Il est cependant possible que certains travaux mineurs, acquisitions ou règlements des litiges restent à compléter.

Section B

Investissements prévus au Plan par secteur

1. Tableaux sommaires 4

1.1 Investissements par mission et par secteur 4

1.2 Investissements par mission, secteur et par année 6

1.3 Investissements par type d'investissements et par année 8

1.4 Investissements par mission, secteur et par type d'investissements 10

1.5 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus et autres investissements au PQI 2022-2032 par mission, secteur et par projet et enveloppe 12

1.6 Investissements par mission, secteur et par région administrative 14

2. Les investissements prévus au plan par secteur 16

2.1 Santé et services sociaux 18

2.1.1 Investissements au PQI 2022-2032 18

2.1.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 18

2.1.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de la Santé et Services sociaux 26

2.2 Éducation 29

2.2.1 Investissements au PQI 2022-2032 29

2.2.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 29

2.2.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de l'Éducation 39

2.3 Enseignement supérieur 43

2.3.1 Investissements au PQI 2022-2032 43

2.3.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 43

2.3.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de l'Enseignement supérieur 46

2.4 Réseau routier 51

2.4.1 Investissements au PQI 2022-2032 51

2.4.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 51

2.4.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement du Réseau routier .58

2.5 Transport collectif 64

2.5.1 Investissements au PQI 2022-2032 64

2.5.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 64

2.5.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement du Transport collectif 68

2.6 Municipalités 71

2.6.1 Investissements au PQI 2022-2032 71

2.6.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 71

2.6.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement des Municipalités ..73

2.7 Administration gouvernementale 76

2.7.1 Investissements au PQI 2022-2032 76

2.7.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 76

2.7.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de la Société québécoise des infrastructures 79

2.8 Culture 82

2.8.1 Investissements au PQI 2022-2032 82

2.8.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 82

2.9 Développement du sport 84

2.9.1 Investissements au PQI 2022-2032 84

2.9.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 84

2.10 Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres 86

2.10.1 Investissements au PQI 2022-2032 86

2.10.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 86

2.11 Tourisme et activités récréatives 89

2.11.1 Investissements au PQI 2022-2032 89

2.11.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 89

2.12 Logements sociaux et communautaires 91

2.12.1 Investissements au PQI 2022-2032 91

2.12.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 91

2.13 Développement du territoire nordique 92

2.13.1 Investissements au PQI 2022-2032 92

2.13.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 92

2.14 Recherche 94

2.14.1 Investissements au PQI 2022-2032 94

2.14.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 94

2.15 Environnement 96

2.15.1 Investissements au PQI 2022-2032 96

2.15.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 96

2.16 Agriculture, forêts, faune et autres 98

2.16.1 Investissements au PQI 2022-2032 98

2.16.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 98

2.17 Services de garde éducatifs à l'enfance 99

2.17.1 Investissements au PQI 2022-2032 99

2.17.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 99

2.18 Ressources informationnelles 100

2.18.1 Investissements au PQI 2022-2032 100

2.18.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement 100

3. Investissements probables pour l'année 2021-2022 103

4. Investissements réalisés en 2020-2021 104

Annexe 1 – Historique des investissements réalisés par rapport à ceux prévus pour les années 2016-2017 à 2020-2021 106

Annexe 2 – Historique des investissements prévus aux plans québécois des infrastructures 108

Annexe 3 – Investissements par mission, secteur, type et par région administrative 110

1. Tableaux sommaires

1.1 Investissements par mission et par secteur

Investissements au PQI 2022-2032
par mission et par secteur
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2022-2032			
	Enveloppe sectorielle			
Mission et secteur	**Infrastructures**	**Ressources informationnelles**	**Total**	**%**
Santé et services sociaux				
Santé et services sociaux	22 754,2	1 734,9	24 489,1	17,2
Éducation et culture				
Éducation	21 116,1	971,9	22 088,0	15,5
Enseignement supérieur	7 141,5	799,8	7 941,3	5,6
Culture	2 117,4	92,4[1]	2 209,8	1,6
Développement du sport	675,8	–	675,8	0,5
Sous-total	**31 050,8**	**1 864,1**	**32 914,9**	**23,1**
Économie et environnement				
Réseau routier	30 672,6	–	30 672,6	21,5
Transport collectif	13 395,6	–	13 395,6	9,4
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	3 644,0	–	3 644,0	2,6
Municipalités	7 448,3	–	7 448,3	5,2
Tourisme et activités récréatives	1 259,8	–	1 259,8	0,9
Logements sociaux et communautaires	2 540,5	–	2 540,5	1,8
Développement du territoire nordique	808,6	–	808,6	0,6
Recherche	1 000,8	–	1 000,8	0,7
Environnement	902,5	–	902,5	0,6
Agriculture, forêts, faune et autres	837,7	–	837,7	0,6
Sous-total	**62 510,5**	**–**	**62 510,5**	**43,9**
Soutien aux personnes et aux familles				
Services de garde éducatifs à l'enfance	474,1	–	474,1	0,3
Gouverne et justice				
Administration gouvernementale	4 764,8	3 973,8	8 738,6	6,1
Sous-total – enveloppes sectorielles	**121 554,3**	**7 572,8**	**129 127,1**	**90,6**
Enveloppe centrale[2]			13 372,9	9,4
Total			**142 500,0**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.
1 Sociétés d'État de la culture.
2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

PQI 2021-2031			
Enveloppe sectorielle			
Infrastructures	Ressources informationnelles	Total	%
20 551,2	1 294,7	21 845,9	16,2
20 910,5	926,7	21 837,2	16,2
6 485,8	800,0	7 285,8	5,4
2 019,7	73,9	2 093,6	1,6
731,3	–	731,3	0,5
30 147,3	**1 800,6**	**31 947,9**	**23,7**
28 330,8	–	28 330,8	21,0
12 830,3	–	12 830,3	9,5
3 571,7	–	3 571,7	2,6
7 569,5	–	7 569,5	5,6
1 213,6	–	1 213,6	0,9
2 644,2	–	2 644,2	2,0
899,4	–	899,4	0,7
984,0	–	984,0	0,7
957,4	–	957,4	0,7
923,5	–	923,5	0,7
59 924,4	**–**	**59 924,4**	**44,4**
355,0	–	355,0	0,3
4 197,9	4 116,4	8 314,2	6,2
115 175,7	**7 211,7**	**122 387,4**	**90,7**
		12 612,6	9,3
		135 000,0	**100,0**

1.2 Investissements par mission, secteur et par année

Investissements au PQI 2022-2032 par mission, secteur et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Mission et secteur	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Sous-total 2022-2027
Santé et services sociaux						
Santé et services sociaux	2 598,3	2 746,2	2 937,0	3 019,2	3 114,8	14 415,5
Éducation et culture						
Éducation	2 605,4	2 870,6	3 159,3	3 406,2	2 606,3	14 647,8
Enseignement supérieur	853,0	911,3	832,9	819,8	738,2	4 155,3
Culture	331,4	335,9	237,8	196,5	178,2	1 279,8
Développement du sport	89,0	102,7	107,7	90,8	35,3	425,5
Sous-total	**3 878,8**	**4 220,5**	**4 337,7**	**4 513,3**	**3 558,0**	**20 508,3**
Économie et environnement						
Réseau routier	2 781,7	3 243,1	3 469,1	3 879,5	3 488,5	16 861,8
Transport collectif	1 018,2	1 359,6	1 781,1	1 664,2	1 848,4	7 671,5
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	726,4	580,7	619,1	615,0	375,7	2 916,9
Municipalités	985,6	918,1	598,7	669,0	739,2	3 910,6
Tourisme et activités récréatives	331,7	283,4	302,6	93,5	29,7	1 040,9
Logements sociaux et communautaires	312,6	332,6	336,3	210,1	191,6	1 383,2
Développement du territoire nordique	150,7	145,0	113,0	90,4	0,6	499,7
Recherche	173,7	144,9	119,6	114,3	123,4	676,0
Environnement	96,8	93,8	83,1	98,6	97,2	469,4
Agriculture, forêts, faune et autres	170,3	127,6	96,9	80,2	72,4	547,5
Sous-total	**6 747,8**	**7 228,7**	**7 519,5**	**7 514,8**	**6 966,7**	**35 977,5**
Soutien aux personnes et aux familles						
Services de garde éducatifs à l'enfance	234,8	105,9	39,6	12,8	12,6	405,7
Gouverne et justice						
Administration gouvernementale	552,9	581,3	638,5	569,9	444,4	2 787,0
Ressources informationnelles	1 064,5	1 116,9	1 030,7	779,5	688,5	4 680,0
Sous-total	**1 617,3**	**1 698,2**	**1 669,2**	**1 349,4**	**1 132,9**	**7 467,0**
Sous-total – enveloppes sectorielles	**15 077,0**	**15 999,5**	**16 503,0**	**16 409,5**	**14 785,1**	**78 774,1**
Enveloppe centrale[1]	10,0	–	–	–	1 217,8	1 227,8
Total	**15 087,0**	**15 999,5**	**16 503,0**	**16 409,5**	**16 002,9**	**80 001,9**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.
1 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031	2031-2032	Sous-total 2027-2032	Total
2 135,9	2 077,4	1 515,3	1 603,2	1 006,9	8 338,7	**22 754,2**
1 772,9	1 618,7	1 280,4	1 105,2	691,1	6 468,4	**21 116,1**
740,9	596,3	559,4	552,8	536,7	2 986,2	**7 141,5**
180,4	175,1	180,1	160,7	141,3	837,6	**2 117,4**
48,3	48,3	48,3	48,3	57,1	250,3	**675,8**
2 742,4	**2 438,5**	**2 068,3**	**1 867,0**	**1 426,3**	**10 542,4**	**31 050,8**
3 214,8	3 166,0	2 488,4	2 432,4	2 509,1	13 810,8	**30 672,6**
1 932,0	1 542,5	1 257,5	499,8	492,2	5 724,1	**13 395,6**
231,6	176,6	112,7	101,0	105,3	727,1	**3 644,0**
738,5	736,6	694,5	687,9	680,4	3 537,8	**7 448,3**
47,8	50,6	58,8	34,2	27,4	218,9	**1 259,8**
230,5	221,2	222,9	231,8	250,7	1 157,2	**2 540,5**
47,2	48,2	43,6	71,2	98,8	309,0	**808,6**
79,2	73,8	61,9	60,0	50,0	324,9	**1 000,8**
106,3	80,9	78,0	79,0	88,9	433,1	**902,5**
63,2	62,8	57,1	69,7	37,4	290,2	**837,7**
6 691,2	**6 159,1**	**5 075,4**	**4 267,0**	**4 340,3**	**26 533,0**	**62 510,5**
13,6	13,7	13,7	13,7	13,7	68,4	**474,1**
428,8	430,0	411,9	381,2	325,9	1 977,7	**4 764,8**
592,4	566,2	574,7	584,5	575,1	2 892,8	**7 572,8**
1 021,1	**996,1**	**986,6**	**965,7**	**901,0**	**4 870,6**	**12 337,6**
12 604,3	**11 684,8**	**9 659,3**	**8 716,5**	**7 688,2**	**50 353,1**	**129 127,1**
2 409,3	2 311,7	2 350,8	2 276,9	2 796,4	12 145,0	**13 372,9**
15 013,6	**13 996,5**	**12 010,0**	**10 993,4**	**10 484,5**	**62 498,1**	**142 500,0**

1.3 Investissements par type d'investissements et par année

Investissements au PQI 2022-2032
par type et par année
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2022-2032					
Type d'investissements	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**Sous-total 2022-2027**
Maintien du parc						
Maintien d'actifs[1]	3 777,1	4 213,8	4 128,3	3 794,7	4 030,2	19 944,1
Prise en charge du DMA	2 105,6	2 131,4	2 620,8	2 997,0	2 699,3	12 554,2
Remplacement	1 924,8	1 995,9	2 099,5	2 252,2	1 657,7	9 930,2
Études	31,5	50,7	31,3	2,5	–	115,9
Sous-total	**7 839,0**	**8 391,8**	**8 879,9**	**9 046,4**	**8 387,2**	**42 544,4**
Bonification du parc						
Ajout et amélioration	7 155,6	7 506,6	7 501,0	7 081,4	6 378,2	35 622,8
Études	82,4	101,1	122,1	281,6	19,6	606,8
Sous-total	**7 238,0**	**7 607,7**	**7 623,1**	**7 363,0**	**6 397,8**	**36 229,7**
Enveloppe centrale[2]	10,0	–	–	–	1 217,8	1 227,8
Total	**15 087,0**	**15 999,5**	**16 503,0**	**16 409,5**	**16 002,9**	**80 001,9**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.
1 Ces sommes, de même que celles allouées pour le remplacement, peuvent contribuer à résorber le DMA.
2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

PQI 2022-2032							PQI 2021-2031
2027-2028	**2028-2029**	**2029-2030**	**2030-2031**	**2031-2032**	**Sous-total 2027-2032**	**Total**	**Total**
3 677,2	3 937,2	3 631,6	3 969,0	3 536,0	18 751,0	**38 695,0**	**40 426,0**
2 531,2	2 264,5	1 794,9	1 253,9	1 110,7	8 955,1	**21 509,3**	**21 682,9**
1 345,7	1 091,6	932,2	936,8	1 067,2	5 373,5	**15 303,7**	**11 346,8**
-	-	-	-	-	-	**115,9**	**69,0**
7 554,0	**7 293,3**	**6 358,7**	**6 159,7**	**5 713,8**	**33 079,6**	**75 624,0**	**73 524,6**
5 050,3	4 391,5	3 300,5	2 556,8	1 974,3	17 273,5	**52 896,3**	**48 101,5**
-	-	-	-	-	-	**606,8**	**761,3**
5 050,3	**4 391,5**	**3 300,5**	**2 556,8**	**1 974,3**	**17 273,5**	**53 503,1**	**48 862,8**
2 409,3	2 311,7	2 350,8	2 276,9	2 796,4	12 145,0	**13 372,9**	**12 612,6**
15 013,6	**13 996,5**	**12 010,0**	**10 993,4**	**10 484,5**	**62 498,1**	**142 500,0**	**135 000,0**

1.4 Investissements par mission, secteur et par type d'investissements

Investissements au PQI 2022-2032 par mission, par secteur et par type

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2022-2032				
	Maintien du parc				
Mission et secteur	**Maintien d'actifs[1]**	**Prise en charge du DMA**	**Remplacement**	**Études**	**Sous-total**
Santé et services sociaux					
Santé et services sociaux	2 896,5	1 422,7	6 234,0	40,1	**10 593,3**
Éducation et culture					
Éducation	5 081,5	5 867,3	2 214,3	–	**13 163,0**
Enseignement supérieur	3 009,6	1 807,2	1 076,1	1,5	**5 894,3**
Culture	989,9	108,4	303,4	–	**1 401,8**
Développement du sport	89,1	–	10,0	–	**99,1**
Sous-total	**9 170,1**	**7 782,9**	**3 603,7**	**1,5**	**20 558,2**
Économie et environnement					
Réseau routier	10 737,2	11 110,5	1 565,4	49,3	**23 462,3**
Transport collectif	1 521,7	–	1 048,3	–	**2 570,0**
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	1 711,2	71,9	100,7	4,1	**1 887,8**
Municipalités	4 839,8	–	1 599,1	–	**6 439,0**
Tourisme et activités récréatives	520,6	283,6	2,1	–	**806,3**
Logements sociaux et communautaires	1 409,1	393,3	24,1	–	**1 826,5**
Développement du territoire nordique	294,9	–	–	–	**294,9**
Recherche	–	–	–	–	**–**
Environnement	587,0	63,3	103,0	–	**753,3**
Agriculture, forêts, faune et autres	238,3	–	–	–	**238,3**
Sous-total	**21 859,8**	**11 922,6**	**4 442,6**	**53,4**	**38 278,4**
Soutien aux personnes et aux familles					
Services de garde éducatifs à l'enfance	108,0	–	–	–	**108,0**
Gouverne et justice					
Administration gouvernementale	1 777,7	381,1	423,7	21,0	**2 603,4**
Ressources informationnelles	2 883,0	–	599,7	–	**3 482,7**
Sous-total	**4 660,6**	**381,1**	**1 023,3**	**21,0**	**6 086,1**
Sous-total – enveloppes sectorielles	**38 695,0**	**21 509,3**	**15 303,7**	**115,9**	**75 624,0**
Enveloppe centrale[2]	3 309,8	–	–	5,0	**3 314,8**
Total	**42 004,9**	**21 509,3**	**15 303,7**	**120,9**	**78 938,8**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.
1 Ces sommes, de même que celles allouées pour le remplacement, peuvent contribuer à résorber le DMA.
2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

PQI 2022-2032				PQI 2021-2031		
Bonification du parc			Total	Maintien du parc	Bonification du parc	Total
Ajout et amélioration	Études	Sous-total				
12 135,3	25,6	**12 160,9**	**22 754,2**	9 243,7	11 307,5	**20 551,2**
7 933,9	19,2	**7 953,1**	**21 116,1**	12 973,2	7 937,3	**20 910,5**
1 231,5	15,6	**1 247,1**	**7 141,5**	5 876,3	609,5	**6 485,8**
715,7	–	**715,7**	**2 117,4**	1 303,6	716,1	**2 019,7**
576,7	–	**576,7**	**675,8**	38,8	692,5	**731,3**
10 457,7	**34,8**	**10 492,6**	**31 050,8**	**20 191,8**	**9 955,5**	**30 147,3**
6 910,2	300,1	**7 210,3**	**30 672,6**	23 518,5	4 812,3	**28 330,8**
10 602,5	223,1	**10 825,6**	**13 395,6**	2 969,5	9 860,8	**12 830,3**
1 755,9	0,2	**1 756,2**	**3 644,0**	1 740,2	1 831,5	**3 571,7**
1 009,4	–	**1 009,4**	**7 448,3**	6 757,8	811,7	**7 569,5**
449,2	4,3	**453,5**	**1 259,8**	790,1	423,5	**1 213,6**
714,0	–	**714,0**	**2 540,5**	1 423,6	1 220,6	**2 644,2**
508,8	5,0	**513,8**	**808,6**	291,2	608,2	**899,4**
1 000,8	–	**1 000,8**	**1 000,8**	–	984,0	**984,0**
149,2	–	**149,2**	**902,5**	747,3	210,1	**957,4**
599,4	–	**599,4**	**837,7**	231,6	691,9	**923,5**
23 699,4	**532,7**	**24 232,1**	**62 510,5**	**38 469,9**	**21 454,6**	**59 924,4**
366,1	–	**366,1**	**474,1**	91,8	263,2	**355,0**
2 147,6	13,8	**2 161,4**	**4 764,8**	2 139,4	2 058,4	**4 197,9**
4 090,2	–	**4 090,2**	**7 572,8**	3 388,1	3 823,6	**7 211,7**
6 237,8	**13,8**	**6 251,5**	**12 337,6**	**5 527,5**	**5 882,0**	**11 409,6**
52 896,3	**606,8**	**53 503,1**	**129 127,1**	**73 524,6**	**48 862,8**	**122 387,4**
10 053,1	5,0	**10 058,1**	**13 372,9**	3 734,2	8 878,4	**12 612,6**
62 949,4	**611,8**	**63 561,2**	**142 500,0**	**77 258,9**	**57 741,1**	**135 000,0**

1.5 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus et autres investissements au PQI 2022-2032 par mission, secteur et par projet et enveloppe

Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus et autres investissements au PQI 2022-2032 par mission, secteur et par projet et enveloppe
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	Investissements pour des projets autorisés de 20 millions de dollars et plus[1]							
Mission et secteur	**En réalisation**		**En planification**		**À l'étude[2]**		**Sous-total**	
	Nombre	**Contribution**	**Nombre**	**Contribution**	**Nombre**	**Contribution**	**Nombre**	**Contribution**
Santé et services sociaux								
Santé et services sociaux	53	4 371,0	46	6 859,5	17	75,1	116	11 305,6
Éducation et culture								
Éducation	67	3 265,0	101	3 799,7	8	10,0	176	7 074,7
Enseignement supérieur	11	231,5	10	1 140,3	11	12,2	32	1 384,0
Culture	4	111,4	10	319,6	–	–	14	431,0
Développement du sport	4	16,8	7	56,5	–	–	11	73,3
Sous-total	**86**	**3 624,7**	**128**	**5 316,1**	**19**	**22,2**	**233**	**8 963,0**
Économie et environnement								
Réseau routier	52	7 011,7	49	8 323,8	12	137,2	113	15 472,7
Transport collectif	27	1 780,4	24	8 341,6	6	304,1	57	10 426,1
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	9	215,8	15	707,6	4	5,1	28	928,5
Municipalités	8	98,3	8	175,8	–	–	16	274,1
Tourisme et activités récréatives	10	198,8	5	297,3	2	4,3	17	500,4
Logements sociaux et communautaires	–	–	–	–	–	–	–	–
Développement du territoire nordique	4	95,0	2	71,3	1	5,0	7	171,3
Recherche	3	38,5	1	nd	–	–	4	38,5
Environnement	5	67,6	3	58,8	–	–	8	126,4
Agriculture, forêts, faune et autres	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-total	**118**	**9 506,1**	**107**	**17 976,2**	**25**	**455,7**	**250**	**27 938,0**
Soutien aux personnes et aux familles								
Services de garde éducatifs à l'enfance	–	–	–	–	–	–	–	–
Gouverne et justice								
Administration gouvernementale	13	444,5	5	574,9	4	101,7	22	1 121,1
Ressources informationnelles	9	224,4	8	615,3	2	57,0	19	896,7
Sous-total	**22**	**668,9**	**13**	**1 190,2**	**6**	**158,7**	**41**	**2 017,8**
Sous-total – enveloppes sectorielles	**279**	**18 170,7**	**294**	**31 342,0**	**67**	**711,7**	**640**	**50 224,4**
Enveloppe centrale[5]								
Total	**279**	**18 170,7**	**294**	**31 342,0**	**67**	**711,7**	**640**	**50 224,4**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.
1 Une liste des projets de 20 millions de dollars et plus est présentée pour chacun des secteurs en fonction de leur état d'avancement et des autorisations gouvernementales obtenues.
2 La contribution du gouvernement du Québec pour les projets à l'étude représente les investissements prévus au PQI pour l'élaboration des études de ces projets réalisés dans le cadre de la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique.
3 Cette rubrique regroupe la contribution du gouvernement du Québec aux projets autorisés d'une valeur inférieure à 20 millions de dollars, aux nouveaux projets en attente d'autorisations ainsi qu'à certains projets autorisés de 20 millions de dollars et plus pour lesquels certaines informations doivent demeurer confidentielles en raison d'appel d'offres en cours ou à venir.
4 Ces enveloppes d'investissements représentent les sommes qui seront allouées à de nouveaux projets non majeurs, principalement pour le maintien du parc.
5 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

Autres investissements				Total Contribution du gouvernement du Québec
Autres projets[3]	Enveloppes pour le maintien du parc[4]	Enveloppes pour la bonification du parc[4]	Sous-total	
584,2	8 558,1	2 306,4	11 448,6	22 754,2
976,1	11 564,3	1 501,0	14 041,4	21 116,1
184,7	5 225,9	346,8	5 757,5	7 141,5
122,3	1 350,9	213,2	1 686,4	2 117,4
57,7	59,8	485,0	602,5	675,8
1 340,7	**18 200,9**	**2 546,1**	**22 087,8**	**31 050,8**
1 473,4	12 441,4	1 285,1	15 199,9	30 672,6
1 045,4	884,2	1 039,9	2 969,5	13 395,6
724,1	1 012,3	979,2	2 715,5	3 644,0
77,5	6 285,4	811,4	7 174,2	7 448,3
139,8	348,1	271,4	759,4	1 259,8
0,2	1 826,3	714,0	2 540,5	2 540,5
311,9	94,3	231,2	637,3	808,6
326,9	–	635,4	962,3	1 000,8
40,9	687,2	48,0	776,1	902,5
22,3	231,0	584,4	837,7	837,7
4 162,4	**23 810,1**	**6 600,0**	**34 572,5**	**62 510,5**
4,0	108,0	362,0	474,1	474,1
520,4	1 635,4	1 487,9	3 643,7	4 764,8
6,6	3 394,9	3 274,7	6 676,1	7 572,8
527,0	**5 030,3**	**4 762,5**	**10 319,8**	**12 337,6**
6 618,4	**55 707,4**	**16 577,0**	**78 902,7**	**129 127,1**
12 773,3	599,6	–	13 372,9	13 372,9
19 391,7	**56 306,9**	**16 577,0**	**92 275,6**	**142 500,0**

1.6 Investissements par mission, secteur et par région administrative

Investissements au PQI 2022-2032 par mission, secteur et par région administrative

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur / Région[1]	01	02	03	04	05	06	07	08
Santé et services sociaux								
Santé et services sociaux	426,9	719,6	3 441,5	643,7	910,4	6 145,8	575,9	415,3
Éducation et culture								
Éducation	475,5	550,4	1 450,4	500,0	596,5	5 326,9	689,5	339,7
Enseignement supérieur	152,3	167,0	849,1	186,1	388,1	3 771,6	166,5	86,2
Culture	49,2	61,9	294,9	73,3	60,5	876,3	56,5	52,3
Développement du sport	13,7	20,6	51,4	19,0	33,9	177,2	24,3	17,8
Économie et environnement								
Réseau routier	885,8	1 007,1	3 070,9	909,8	510,5	9 305,2	781,0	451,1
Transport collectif	4,4	58,9	2 835,5	33,5	135,6	8 540,0	506,5	3,6
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	84,5	100,0	868,7	82,2	154,2	398,2	116,3	28,5
Municipalités	172,7	212,0	622,2	162,5	256,8	1 846,3	257,6	140,5
Tourisme et activités récréatives	26,3	46,0	226,0	24,0	37,7	597,0	36,0	20,4
Logements sociaux et communautaires	79,2	100,5	212,4	76,1	74,3	710,0	100,5	45,9
Développement du territoire nordique	–	0,5	9,7	–	–	8,7	–	–
Recherche	15,2	33,5	93,7	75,8	115,4	272,6	27,8	10,6
Environnement	53,8	61,8	419,7	24,1	22,4	44,9	7,7	41,5
Agriculture, forêts, faune et autres	95,7	34,3	234,1	23,4	14,1	42,1	22,9	34,8
Soutien aux personnes et aux familles								
Services de garde éducatifs à l'enfance	11,2	15,7	41,4	15,2	20,4	114,4	21,9	8,4
Gouverne et justice								
Administration gouvernementale	49,3	110,2	1 350,0	92,9	112,0	1 473,1	100,9	116,3
Ressources informationnelles	158,0	224,8	1 261,3	215,8	262,4	1 796,9	315,0	116,9
Sous-total	**2 753,8**	**3 524,9**	**17 332,9**	**3 157,5**	**3 705,0**	**41 447,2**	**3 806,7**	**1 929,7**
En pourcentage	**2,1**	**2,7**	**13,4**	**2,4**	**2,9**	**32,1**	**2,9**	**1,5**
Enveloppe centrale (non ventilée)[2]	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	**2 753,8**	**3 524,9**	**17 332,9**	**3 157,5**	**3 705,0**	**41 447,2**	**3 806,7**	**1 929,7**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Les enveloppes sectorielles d'investissements qui ne comportent pas de projet particulier ont été réparties entre les régions, en proportion de la population de chacune de ces régions sur celle de l'ensemble du Québec.

2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

Légende :

01 : Bas-Saint-Laurent
02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean
03 : Capitale-Nationale
04 : Mauricie
05 : Estrie
06 : Montréal
07 : Outaouais
08 : Abitibi-Témiscamingue
09 : Côte-Nord
10 : Nord-du-Québec
11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
12 : Chaudière-Appalaches
13 : Laval
14 : Lanaudière
15 : Laurentides
16 : Montérégie
17 : Centre-du-Québec

09	10	11	12	13	14	15	16	17	Hors Québec	Total
434,6	1 018,5	322,9	1 003,0	367,0	1 106,9	1 343,4	3 502,2	376,6		**22 754,2**
215,3	428,2	227,0	868,4	1 227,4	1 134,8	1 910,6	4 573,2	602,2		**21 116,1**
32,8	13,8	30,2	139,9	156,6	166,8	203,4	520,3	110,8		**7 141,5**
21,6	6,9	54,3	51,7	91,9	67,8	61,8	186,6	50,0		**2 117,4**
6,3	3,2	8,2	30,3	39,2	34,4	50,1	129,3	16,9		**675,8**
1 069,7	115,7	626,7	1 243,9	1 704,3	1 236,5	1 718,6	5 057,4	978,5		**30 672,6**
2,6	1,3	2,1	170,7	363,5	31,5	43,0	656,6	6,3		**13 395,6**
161,7	193,8	440,1	350,2	44,8	84,1	59,9	375,5	101,2		**3 644,0**
77,4	165,0	78,2	561,5	429,6	357,3	492,4	1 452,0	164,3		**7 448,3**
6,8	3,4	12,1	12,3	12,3	39,0	57,9	76,1	26,6		**1 259,8**
40,4	380,6	43,2	97,0	68,3	73,8	97,5	273,4	67,2		**2 540,5**
372,1	417,7	–	–	–	–	–	–	–		**808,6**
23,7	3,0	32,4	35,2	33,7	43,1	45,6	121,8	17,7		**1 000,8**
15,2	3,6	13,0	63,8	31,8	12,8	28,0	53,8	4,6		**902,5**
39,8	66,1	19,8	12,8	11,5	16,1	20,1	137,0	13,1		**837,7**
5,4	3,7	5,4	23,9	24,1	28,4	33,8	86,6	14,0		**474,1**
53,1	130,8	88,3	139,8	131,2	96,5	136,9	449,5	62,9	70,9	**4 764,8**
78,6	37,0	75,3	344,4	347,4	407,2	489,8	1 243,4	195,3	3,2	**7 572,8**
2 657,2	**2 992,1**	**2 079,3**	**5 149,0**	**5 084,6**	**4 937,1**	**6 792,8**	**18 894,8**	**2 808,2**	**74,1**	**129 127,1**
2,1	**2,3**	**1,6**	**4,0**	**3,9**	**3,8**	**5,3**	**14,6**	**2,2**	**0,1**	**100,0**
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	**13 372,9**
2 657,2	**2 992,1**	**2 079,3**	**5 149,0**	**5 084,6**	**4 937,1**	**6 792,8**	**18 894,8**	**2 808,2**	**74,1**	**142 500,0**

2. Les investissements prévus au plan par secteur

Les investissements prévus dans le PQI 2022-2032 se déclinent en 18 grands secteurs d'activité du gouvernement.

Les secteurs d'activité du gouvernement au PQI 2022-2032
Santé et services sociaux
1. Santé et services sociaux : établissements du réseau de la santé et des services sociaux
Éducation et culture
2. Éducation : établissements des centres de services scolaires[1]
3. Enseignement supérieur : établissements des cégeps et des universités
4. Culture : musées, bibliothèques, salles de spectacle, complexes culturels
5. Développement du sport : complexes et équipements sportifs
Économie et environnement
6. Réseau routier : autoroutes, routes, tunnels, ponts, échangeurs, viaducs
7. Transport collectif : métro, autobus, trains de banlieue, tramways, quais, gares, garages, centres d'entretien, voies réservées, tunnels, voies ferrées
8. Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres : traversiers, quais, gares, aéroports, chemins de fer, voirie locale, haltes routières, flotte gouvernementale de véhicules
9. Municipalités : usines de traitement de l'eau potable et des eaux usées, conduites d'aqueduc et d'égouts, parcs et infrastructures municipales, programme d'adaptation aux changements climatiques
10. Tourisme et activités récréatives : complexes et équipements touristiques, centres de congrès, installations de parcs nationaux
11. Logements sociaux et communautaires
12. Développement nordique : infrastructures financées par la Société du Plan Nord
13. Recherche : laboratoires, équipements et centres de recherche
14. Environnement : usines de biométhanisation et de compostage, barrages publics et municipaux, infrastructures associées à l'atténuation des risques liés à l'érosion et à la submersion côtière ainsi qu'à l'adaptation aux changements climatiques
15. Agriculture, forêts, faune et autres : installations de formation et de recherche en agriculture, chemins multiressources sur les terres publiques, infrastructures numériques sur le territoire du Québec

[1] En plus des 61 centres de services scolaires, s'ajoutent 11 commissions scolaires.

Soutien aux personnes et aux familles

16. Services de garde éducatifs à l'enfance : établissements de centres de la petite enfance

Gouverne et justice

17. Administration gouvernementale : immeubles de bureaux, palais de justice, centres de détention, postes de la Sûreté du Québec, acquisitions mobilières et immobilières des MO

18. Ressources informationnelles : développements et équipements en ressources informationnelles des MO ainsi que des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur

Les pages qui suivent présentent, pour chacun des 18 secteurs, un tableau sommaire des investissements et la liste des projets autorisés et annoncés d'un coût estimé égal ou supérieur à 20 millions de dollars pour lesquels des investissements sont prévus au PQI 2022-2032. Les huit premières notes de bas de tableau présentées aux listes de projets sont identiques pour les 17 premiers secteurs. Par conséquent, certaines notes peuvent ne pas s'appliquer à un secteur. Les notes subséquentes sont par ailleurs spécifiques à chacun des secteurs.

De plus, pour les secteurs associés aux organismes publics, un portrait du parc d'infrastructures et des stratégies d'investissement y sont également présentés.

- Une description des projets ainsi que d'autres informations complémentaires relativement aux projets d'un coût estimé de 20 millions de dollars et plus sont également disponibles au Tableau de bord des projets d'infrastructures[2]. Le numéro de Tableau de bord (#TB) de chacun des projets est présenté dans les listes.

- Pour plus de renseignements concernant les projets en ressources informationnelles, le Tableau de bord des projets en ressources informationnelles du gouvernement du Québec est accessible sur le Web[3].

La légende pour les 17 régions administratives du Québec est la suivante :

01 : Bas-Saint-Laurent
02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean
03 : Capitale-Nationale
04 : Mauricie
05 : Estrie
06 : Montréal
07 : Outaouais
08 : Abitibi-Témiscamingue
09 : Côte-Nord
10 : Nord-du-Québec
11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
12 : Chaudière-Appalaches
13 : Laval
14 : Lanaudière
15 : Laurentides
16 : Montérégie
17 : Centre-du-Québec

[2] SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Tableau de bord des projets d'infrastructures*,[en ligne : https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/tableau-de-bord/].

[3] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Tableau de bord des projets en ressources informationnelles*, [en ligne : https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca/.

2.1 Santé et services sociaux

2.1.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
Type d'investissements	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**Sous-total**	**2027-2028 à 2031-2032 5 ans**	**Total**	**%**	**Total**	**%**
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	218,3	173,3	349,9	319,8	294,8	1 356,1	1 580,5	**2 936,6**	12,9	3 664,6	17,8
Prise en charge du DMA	177,4	177,4	177,4	177,4	177,4	887,1	535,6	**1 422,7**	6,3	1 200,2	5,8
Remplacement	606,2	743,1	915,4	843,5	667,3	3 775,5	2 458,5	**6 234,0**	27,4	4 378,8	21,3
Sous-total	**1 001,9**	**1 093,8**	**1 442,7**	**1 340,8**	**1 139,5**	**6 018,7**	**4 574,6**	**10 593,3**	**46,6**	**9 243,7**	**45,0**
Bonification du parc	1 596,4	1 652,4	1 494,3	1 678,5	1 975,3	8 396,8	3 764,1	**12 160,9**	53,4	11 307,5	55,0
Total	**2 598,3**	**2 746,2**	**2 937,0**	**3 019,2**	**3 114,8**	**14 415,5**	**8 338,7**	**22 754,2**	**100,0**	**20 551,2**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.1.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

	Nom	# TB	Nbre MDAA	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
Maisons des aînés et alternatives											
1	Maisons des aînés et alternatives – Bas-Saint-Laurent – Construction	759	2	01	49,1	32,9	45,2	78,1	127,2	–	127,2
2	Maisons des aînés et alternatives – Saguenay–Lac-Saint-Jean – Construction	744	3	02	75,6	67,7	78,3	146,0	221,6	–	221,6
3	Maisons des aînés et alternatives – Capitale-Nationale – Construction	745	4	03	78,0	62,9	67,0	129,9	207,9	–	207,9
4	Maisons des aînés et alternatives – Mauricie et Centre-du-Québec – Construction	746	3	04-17	64,2	48,8	51,0	99,7	163,9	–	163,9
5	Maisons des aînés et alternatives – Estrie – Construction	747	4	05	74,0	55,6	55,1	110,7	184,7	–	184,7
6	Maisons alternatives – Montréal – Construction	748	2	06	33,0	26,5	36,6	63,1	96,1	–	96,1
7	Maisons des aînés et alternatives – Outaouais – Construction	749	2	07	33,5	27,2	37,3	64,5	98,0	–	98,0
8	Maisons des aînés et alternatives – Abitibi-Témiscamingue – Construction	750	2	08	28,9	17,4	37,2	54,6	83,5	–	83,5

	Nom	# TB	Nbre MDAA	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
9	Maisons des aînés et alternatives – Côte–Nord – Construction	751	2	09	33,6	27,3	37,6	64,9	98,5	–	98,5
10	Maison des aînés et alternative – Gaspésie – Construction	760	1	11	16,2	9,5	18,6	28,1	44,3	–	44,3
11	Maison des aînés – Îles-de-la-Madeleine – Construction	761	1	11	6,5	5,5	27,5	33,0	39,5	–	39,5
12	Maisons des aînés et alternatives – Chaudière-Appalaches – Construction	752	3	12	60,5	45,6	48,2	93,8	154,3	–	154,3
13	Maisons des aînés et alternatives – Laval – Construction	753	2	13	47,6	33,6	36,5	70,1	117,7	–	117,7
14	Maisons des aînés et alternatives – Lanaudière – Construction	754	3	14	45,1	34,9	41,6	76,4	121,5	–	121,5
15	Maisons des aînés et alternatives – Laurentides – Construction	755	5	15	79,7	65,3	69,3	134,6	214,3	–	214,3
16	Maisons des aînés et alternatives – Montérégie-Centre – Construction	757	2	16	61,0	54,3	51,1	105,4	166,4	–	166,4
17	Maisons des aînés et alternatives – Montérégie-Est – Construction	758	3	16	66,1	48,6	48,6	97,2	163,3	–	163,3
18	Maisons des aînés et alternatives – Montérégie-Ouest – Construction	756	2	16	53,9	34,9	48,0	82,8	136,7	–	136,7
Sous-total – Maisons des aînés et alternatives			46 MDAA		906,5	698,5	834,7	1 532,9	2 439,4	–	2 439,4

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
Autres projets											
19	Hôpital régional de Rimouski, pavillon d'enseignement – Construction	452	2	01	7,3	5,0	28,5	33,5	40,8	–	40,8
20	Villa Fraserville, centre jeunesse – Rivière-du-Loup – Agrandissement et réaménagement	434		01	21,0	0,5	–	0,5	21,5	–	21,5
21	Hôpital de Dolbeau-Mistassini, bloc opératoire et unité – Agrandissement et réaménagement	582		02	2,6	2,0	45,4	47,4	50,0	–	50,0
22	Hôpital de l'Enfant-Jésus, complexe hospitalier – Construction et réaménagement	77	1	03	1 026,5	200,0	662,9	862,9	1 889,4	78,1	1 967,5
23	Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Unité de retraitement des dispositifs médicaux – Agrandissement et réaménagement	657		03	8,6	12,5	–	12,5	21,1	3,0	24,1
24	Centre mère-enfant Soleil, services de neurologie pédiatrique – Québec – Agrandissement et réaménagement	820	4	03	9,4	1,1	6,6	7,7	17,1	4,5	21,6
25	Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, bloc opératoire – Agrandissement et réaménagement	449		03	17,2	3,2	–	3,2	20,4	–	20,4
26	Hôpital Fleurimont, centre mère-enfant et service d'urgence – Sherbrooke – Construction	145		05	71,9	24,9	235,5	260,4	332,3	12,0	344,3
27	Maison des aînés (ancien CHSLD) – Lac-Mégantic – Construction	602		05	2,1	12,9	70,0	82,9	85,0	–	85,0
28	Hôpital de Verdun, unités de soins et soins ambulatoires – Montréal – Agrandissement et réaménagement	109		06	29,5	19,8	215,5	235,4	264,9	–	264,9
29	Institut de cardiologie de Montréal, urgence, soins ambulatoires et centre de formation – Agrandissement et réaménagement	89	1	06	174,2	38,1	16,0	54,1	228,3	29,6	257,9
30	Hôpital de Lachine – Montréal – Agrandissement et réaménagement	151		06	6,6	5,0	208,4	213,4	220,0	3,0	223,0

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
31	Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, traumatologie et unité mère-enfant – Agrandissement et réaménagement	90	1	06	132,4	10,3	–	10,3	142,7	12,4	155,1
32	Hôpital Santa Cabrini, bloc opératoire – Montréal – Agrandissement et réaménagement	311		06	2,4	19,1	64,8	83,9	86,3	10,0	96,3
33	Maison des aînés et alternative spécialisée (ancien CHSLD Henri-Bradet) – Montréal – Agrandissement et réaménagement	603		06	0,7	2,0	82,3	84,3	85,0	–	85,0
34	Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation Dominique-Savio – Montréal – Agrandissement et réaménagement	573		06	12,1	12,0	25,9	37,9	50,0	–	50,0
35	Hôpital Notre-Dame, unité famille-naissance – Montréal – Réaménagement	494		06	13,5	7,4	3,1	10,5	24,1	–	24,1
36	Maison des aînés et alternative (ancien CHSLD) – Maniwaki – Construction	439		07	2,3	8,0	59,7	67,7	70,0	–	70,0
37	Maison des aînés et alternative spécialisée (ancien CHSLD) – Macamic – Construction	431		08	1,2	14,9	48,9	63,8	65,0	–	65,0
38	Pavillon Sainte-Famille – Ville-Marie – Agrandissement et réaménagement	290	1	08	50,9	5,6	–	5,6	56,4	–	56,4
39	Maison des aînés et alternative (ancien CHSLD) – Palmarolle – Construction	509		08	0,1	0,8	19,2	19,9	20,0	–	20,0
40	Maison des aînés et alternative – Chisasibi – Construction	831	4	10	–	2,1	45,3	47,4	47,4	–	47,4
41	Maison des aînés et alternative – Waskaganish – Construction	833	4	10	–	1,2	40,3	41,6	41,6	–	41,6
42	Maison des aînés et alternative – Mistissini – Construction	832	4	10	–	0,7	37,3	38,0	38,0	–	38,0
43	Complexe d'hébergement, 80 logements – Chisasibi – Construction	840	4	10	7,0	4,9	23,7	28,6	35,5	–	35,5
44	Maison des aînés (ancien CHSLD du Rocher-Percé) – Chandler – Agrandissement	445		11	0,5	2,0	57,5	59,5	60,0	–	60,0

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
45	Hôpital de Thetford Mines, urgence – Réaménagement et agrandissement	583	2	12	4,3	7,3	22,4	29,7	34,0	0,4	34,4
46	Hôtel-Dieu de Lévis, pavillon d'enseignement – Construction	451	2	12	7,2	5,0	14,8	19,8	27,0	–	27,0
47	Maison des aînés (ancien CHSLD) – Sainte-Élisabeth – Construction	572	2	14	6,4	5,0	36,3	41,3	47,7	0,7	48,4
48	Centre de réadaptation pour jeunes en difficulté – Sainte-Thérèse – Construction	91	2	15	5,1	6,6	138,8	145,4	150,5	–	150,5
49	Hôpital régional de Saint-Jérôme, santé mentale – Construction	46		15	93,0	9,4	8,1	17,5	110,4	–	110,4
50	Hôpital Honoré-Mercier, urgence – Saint-Hyacinthe – Agrandissement et réaménagement	309		16	36,5	15,0	17,5	32,5	69,1	–	69,1
51	Laboratoire serveur Optilab – Longueuil – Construction	448		16	0,5	1,8	65,2	67,0	67,5	–	67,5
52	Centre d'accueil Marcelle-Ferron – Brossard – Agrandissement	851	4	16	–	1,0	48,3	49,3	49,3	–	49,3
53	Hôpital du Haut-Richelieu, centre mère-enfant et laboratoire de biologie médicale – Saint-Jean-sur-Richelieu – Réaménagement	881	4	16	1,1	5,0	17,7	22,7	23,8	5,0	28,8
Sous-total – Autres projets					1 754,1	472,1	2 365,9	2 838,1	4 592,1	158,7	4 750,8
Total					**2 660,6**	**1 170,6**	**3 200,6**	**4 371,0**	**7 031,5**	**158,7**	**7 190,2**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Hôpital de Chicoutimi, bloc opératoire – Saguenay – Agrandissement	232	3	02
2	Hôpital et centre de réadaptation de Jonquière, urgence – Agrandissement et réaménagement	606		02
3	Hôpital de La Malbaie, urgence et unités de soins – Agrandissement et réaménagement	94		03
4	Hôpital Saint-François d'Assise, santé mentale (phase I) – Québec – Agrandissement et réaménagement	608		03
5	Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, unité de soins – Construction	882	5	03
6	Maison des aînés (ancien CHSLD Saint-Augustin) – Québec – Reconstruction	308		03
7	Laboratoire serveur Optilab, pavillon Sainte-Marie – Trois-Rivières – Réaménagement et agrandissement	658		04
8	Laboratoire serveur Optilab – Sherbrooke – Construction	450		05
9	Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci – Montréal – Réaménagement	443		06
10	Centre hospitalier de St. Mary, unités de soins – Montréal – Reconstruction et réaménagement	237	3	06
11	Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, campus Beaconsfield – Construction	600		06
12	Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, médecine nucléaire et ajout d'un tomographe par émission de positrons – Agrandissement	441		06
13	Hôpital Fleury, urgence – Montréal – Agrandissement et réaménagement	291		06
14	Hôpital général juif (phase IV) – Montréal – Réaménagement	236		06
15	Hôpital Maisonneuve-Rosemont – Montréal – Construction, agrandissement et réaménagement	234	3	06
16	Hôpital Notre-Dame, services de santé mentale et dépendance – Montréal – Réaménagement	607		06
17	Maison des aînés (ancien CHSLD Benjamin-Victor-Rousselot) – Montréal – Construction	576		06
18	Maison des aînés (ancien CHSLD Denis-Benjamin-Viger) – Montréal – Reconstruction et agrandissement	571		06
19	Maison des aînés (ancien CHSLD Dorval) – Dorval – Construction	575		06
20	Maison des aînés (ancien CHSLD Grace Dart) – Montréal – Reconstruction et agrandissement	574		06
21	Maison des aînés (ancien CHSLD Jeanne-Le Ber 1) – Montréal – Reconstruction et agrandissement	577		06
22	Maison des aînés (ancien CHSLD Jeanne-Le Ber 2) – Montréal – Reconstruction et agrandissement	578		06
23	Maison des aînés (ancien CHSLD LaSalle) – Montréal – Construction	570		06
24	Maison des aînés (ancien CHSLD Nicolet) – Montréal – Reconstruction et agrandissement	579		06
25	Centre d'hébergement de la Vallée-de-la-Lièvre – Gatineau – Agrandissement	447		07
26	Centre d'hébergement et de soins de longue durée des Collines – La Pêche – Agrandissement et réaménagement	883	5	07
27	Hôpital de Gatineau, unité de périnatalité – Réaménagement	440		07
28	Hôpital d'Amos, urgence et soins intensifs – Agrandissement et réaménagement	605		08
29	Hôpital de Sept-Îles, urgence et bloc opératoire – Agrandissement et réaménagement	310	3	09
30	Centre de santé d'Inuulitsivik et centre de santé Tulattavik, 62 logements – Nunavik – Construction	481		10
31	Centre de santé régional Eeyou-Eenou – Chisasibi – Construction	265	3	10
32	Centre Miyupimaatisiiun communautaire – Oujé-Bougoumou – Construction	453		10
33	Centre Miyupimaatisiiun communautaire – Waskaganish – Construction	454		10
34	Hôtel-Dieu de Lévis, blocs endoscopique et opératoire et services logistiques – Agrandissement et réaménagement	247	3	12
35	Maison des aînés (ancien CHSLD) – Montmagny – Construction	847	5	12
36	Laboratoire serveur Optilab – Laval – Construction	444		13
37	Hôpital Pierre-Le Gardeur, unité de soins – Terrebonne – Agrandissement et réaménagement	67		14
38	Maison des aînés (ancien CHSLD Parphilia-Ferland) – Saint-Charles-Borromée – Reconstruction et agrandissement	581		14
39	Maison des aînés (ancien CHSLD Saint-Eusèbe) – Joliette– Construction	580		14

	Nom	# TB	Notes	Région
40	Hôpital de Mont-Laurier, soins de courte durée – Agrandissement et réaménagement	446		15
41	Hôpital régional de Saint-Jérôme, plateau technique chirurgical – Construction, agrandissement et réaménagement	250	3	15
42	Maison des aînés (ancien CHSLD) – Labelle – Reconstruction et agrandissement	533		15
43	Maison des aînés (ancien CHSLD) – Lachute – Construction	442		15
44	Centre hospitalier de Vaudreuil-Soulanges, complexe hospitalier – Construction	92		16
45	Hôpital Charles-Le Moyne, bloc opératoire et chirurgie d'un jour – Longueuil – Agrandissement et réaménagement	239		16
46	Hôtel-Dieu d'Arthabaska, urgence et bloc opératoire – Victoriaville – Agrandissement et réaménagement	205		17
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032				**6 859,5 M$**

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Hôpital régional de Rimouski, bloc opératoire et santé mentale – Maintien et bonification	88		01
2	Hôtel-Dieu de Québec – Maintien	230		03
3	Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, urgence – Shawinigan – Maintien et bonification	233		04
4	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, centre de réadaptation Marie Enfant – Montréal – Maintien et bonification	813	6	06
5	Hôpital de réadaptation Villa Medica – Montréal – Bonification	814	6	06
6	Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, bloc opératoire et unités de soins (phase III) – Maintien et bonification	251		06
7	Hôpital général de Montréal, bloc opératoire et urgence – Maintien et bonification	249		06
8	Hôpital général du Lakeshore, urgence – Pointe-Claire – Maintien et bonification	235		06
9	Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel – Montréal – Maintien et bonification	315		06
10	Institut universitaire en santé mentale Douglas – Montréal – Maintien	330		06
11	Centre hospitalier de l'Outaouais, complexe hospitalier – Bonification	287		07
12	Hôpital de la Cité-de-la-Santé – Laval – Maintien et bonification	238		13
13	Hôpital de Saint-Eustache, urgence et unités de soins – Maintien et bonification	264		15
14	Hôpital Charles-Le Moyne, santé mentale – Longueuil – Maintien et bonification	357		16
15	Hôpital du Suroît, urgence – Salaberry-de-Valleyfield – Maintien et bonification	945	6	16
16	Hôpital Pierre-Boucher, urgence et unités de soins – Longueuil – Maintien et bonification	240		16
17	Maison des aînés (ancien CHSLD Georges-Phaneuf) – Saint-Jean-sur-Richelieu – Maintien et bonification	815	6	16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 (Coût des études)				**75,1 M$**
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 pour les autres projets et les enveloppes				11 448,6 M$
Total pour le secteur				**22 754,2 M$**

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2021-2031

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Centre d'hébergement et de soins de longue durée – Wendake – Construction	466	9	03
2	Institut universitaire en santé mentale de Québec, centre de neurophotonique et animalerie – Réaménagement	435	8	03
3	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, unités spécialisées et recherche – Montréal – Agrandissement et réaménagement	4	8	06
4	Hôpital Maisonneuve-Rosemont, hémodialyse – Montréal – Construction	71	8	06
5	Université McGill, faculté et unité de médecine familiale – Gatineau – Agrandissement	438	8	07
6	Hôpital de Rouyn-Noranda, radiothérapie – Agrandissement	177	8	08
7	Hôpital de Gaspé, urgence et soins intensifs – Agrandissement	432	8	11
8	Résidence Plaisance des Îles – Cap-aux-Meules – Construction	347	8	11
9	Buanderie du CISSS de Lanaudière – Joliette – Construction	437	8	14

1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de manière partielle ou complète.
2 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
3 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
4 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En réalisation ».
5 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En planification ».
6 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « À l'étude ».
7 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
8 L'infrastructure est mise en service de façon complète et aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.
9 La portée de ce projet a été revue à la baisse. Le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M$.

2.1.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de la Santé et Services sociaux

Bon état (ABC) 87 %	PQI 2022-2032 22 754 M$
DMA 1 423 M$	

❑ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc d'infrastructures du RSSS se compose de 2 734 bâtiments et de 16 996 appareils médicaux spécialisés. Ainsi, à travers le Québec, on dénombre :

- 577 centres hospitaliers, incluant les centres de courte durée, les centres de santé et les centres psychiatriques;
- 462 CHSLD;
- 176 centres de réadaptation;
- 181 centres jeunesse;
- 190 CLSC;
- 1 105 autres immeubles (résidences des employés et des médecins, centres de recherche, espaces administratifs, entrepôts, buanderies et chaufferies);
- 43 immeubles excédentaires;
- 16 996 appareils spécialisés, notamment en imagerie, en radiothérapie, en biologie médicale, en inhalothérapie et en chirurgie.

❑ Investissements au PQI 2022-2032

Les investissements totaux prévus au PQI 2022-2032, de plus de 22,7 milliards de dollars, se répartissent comme suit :

- 10,4 milliards de dollars pour le maintien du parc, dont :
  - 2,8 milliards de dollars pour conserver les infrastructures existantes en bon état;
  - 1,4 milliard de dollars pour la prise en charge du DMA;
  - 6,2 milliards de dollars pour le remplacement d'infrastructures vétustes.
- 12,1 milliards de dollars pour de nouvelles infrastructures en soutien au développement de l'offre de soins, dont la construction des maisons de aînées et alternatives;
- 0,2 milliard de dollars pour le maintien et la bonification du parc des établissements privés conventionnés.

Investissements au PQI 2022-2032
Par type
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	RSSS	Autres[1]	Total	%
Maintien du parc				
Maintien d'actifs	2 787,6	149,0	2 936,6	
Prise en charge du DMA	1 422,7	–	1 422,7	
Remplacement	6 234,0	–	6 234,0	
Sous-total	**10 444,3**	**149,0**	**10 593,3**	**47**
Bonification du parc	12 111,6	49,3	12 160,9	53
Total	**22 555,9**	**198,3**	**22 754,2**	**100**

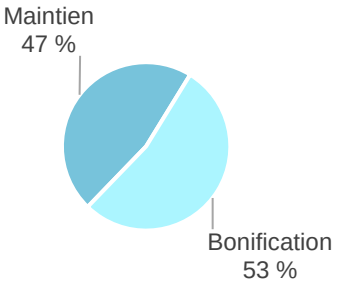

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.
1 Investissements pour les établissements privés conventionnés.

❑ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures

Indice d'état

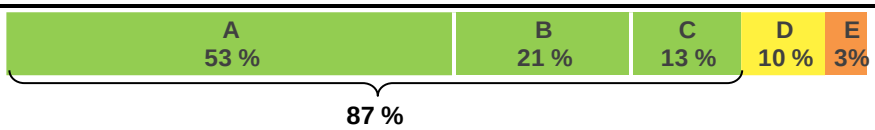

Les pratiques de gestion des établissements du RSSS en matière d'infrastructures et les investissements réalisés au cours des dernières années ont permis de maintenir une portion importante des infrastructures en bon état (87 %). Ainsi, tout en préservant l'accès et la disponibilité des infrastructures pour les soins, des investissements en maintien d'actifs ont pu être réalisés aux moments opportuns.

Afin de maintenir et de préserver l'état actuel du parc d'infrastructures au cours des prochaines années, des plans d'interventions sont prévus pour répondre aux besoins suivants :

- Reconstruire ou rénover les CHSLD en mauvais état (IEG de D) et en très mauvais état (IEG de E);
- Mettre aux normes plusieurs conduites pour assurer le contrôle des niveaux de plomb et de cuivre dans l'eau potable;
- Poursuivre la réfection des façades de certains bâtiments;
- Moderniser les blocs opératoires et les urgences les plus vétustes;
- Mettre en œuvre les recommandations de la commission sur l'amiante concernant le désamiantage des composantes de certains établissements, principalement ceux bâtis avant 1980;
- Répondre aux besoins en maintien d'actifs des stationnements intérieurs;
- Moderniser, mettre aux normes et réaménager des bâtiments existants afin de rendre leurs espaces plus fonctionnels.

❑ Stratégie d'investissement pour la prise en charge du DMA

Prise en charge du DMA

Les investissements de 1,4 milliard de dollars prévus au PQI 2022-2032 pour le secteur de la Santé et des Services sociaux permettront de prendre en charge 100 % du DMA actuellement répertorié pour les bâtiments et les appareils médicaux.

Au cours de la prochaine année, le MSSS et les établissements du RSSS vont poursuivre, dans le cadre de la mise à jour annuelle des plans triennaux d'intervention des établissements, les investissements permettant de résorber le DMA des bâtiments. À cet égard, le MSSS s'est fixé l'objectif suivant :

- D'ici le 31 mars 2023, réaliser au moins 271,5 millions de dollars de travaux visant la résorption du DMA répertorié sur les bâtiments.

En ce qui concerne le remplacement des appareils médicaux dont l'âge excède la durée de vie normalisée préétablie, le MSSS s'est fixé l'objectif suivant :

- D'ici le 31 mars 2023, réaliser au moins 152,9 millions de dollars de remplacement d'équipements médicaux visant la résorption du DMA répertorié sur les appareils médicaux.

Afin d'assurer une prise en charge du DMA du RSSS, le MSSS aura recours aux moyens suivants :

- Participer, avec les établissements du RSSS, à l'élaboration des cibles de prise en charge de leur DMA;
- Soutenir et encadrer les établissements du RSSS afin d'assurer la maîtrise, et le suivi, des indicateurs de saine gestion en maintien d'actifs;
- Favoriser les achats regroupés des équipements médicaux, devancer de deux ans les approbations des projets de remplacement et faciliter l'engagement de nouvelles ressources afin d'accélérer les processus d'acquisition.

❑ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures

Les besoins de la population ainsi que les modes de prestations des soins évoluent rapidement. À cet effet, le gouvernement prévoit, au PQI 2022-2032, des niveaux d'investissement importants afin d'y répondre.

Au cours des prochaines années, des investissements majeurs seront réalisés pour entamer ou poursuivre plusieurs projets d'envergure tels que :

- La construction de 46 nouvelles maisons des aînés et alternatives totalisant 3 480 places, permettant de créer à terme 3 054 nouvelles places et de reconstruire 426 places existantes de CHSLD vétustes;
- La construction de nouveaux pavillons dans divers établissements du RSSS pour assurer l'implantation de nouveaux services et améliorer la qualité de la prestation de soin;
- L'agrandissement des urgences, des unités de soins ambulatoires et des blocs opératoires des centres hospitaliers.

2.2 Éducation

2.2.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Sous-total	2027-2028 à 2031-2032 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	560,6	768,0	837,3	735,8	686,9	3 588,5	1 493,0	**5 081,5**	24,1	6 616,7	31,6
Prise en charge du DMA	561,9	516,9	585,5	774,3	957,3	3 395,9	2 471,3	**5 867,3**	27,8	5 204,3	24,9
Remplacement	420,9	338,7	312,6	286,7	246,1	1 605,0	609,2	**2 214,3**	10,5	1 152,2	5,5
Sous-total	**1 543,3**	**1 623,6**	**1 735,4**	**1 796,8**	**1 890,3**	**8 589,5**	**4 573,5**	**13 163,0**	**62,3**	**12 973,2**	**62,0**
Bonification du parc	1 062,0	1 247,0	1 423,9	1 609,4	716,0	6 058,3	1 894,8	**7 953,1**	37,7	7 937,3	38,0
Total	**2 605,4**	**2 870,6**	**3 159,3**	**3 406,2**	**2 606,3**	**14 647,8**	**6 468,4**	**21 116,1**	**100,0**	**20 910,5**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.2.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
1	École primaire du centre de services scolaire des Phares – Rimouski – Construction	458	2	01	4,1	2,6	38,3	40,9	44,9	–	44,9
2	École secondaire du centre de services scolaire des Premières-Seigneuries – Québec (arrondissement de Charlesbourg) – Construction	293	2	03	36,4	7,0	131,0	138,0	174,4	–	174,4
3	École primaire Félix-Antoine-Savard du centre de services scolaire de Charlevoix – La Malbaie – Reconstruction et agrandissement	601	2	03	7,5	10,6	34,6	45,2	52,6	0,5	53,1
4	École primaire du centre de services scolaire des Premières-Seigneuries – Québec (arrondissement de Charlesbourg) – Construction	677	2	03	2,4	4,3	31,7	36,0	38,4	–	38,4
5	École secondaire Joseph-François-Perrault du centre de services scolaire de la Capitale – Québec – Agrandissement	895	4	03	13,8	2,7	14,1	16,8	30,6	–	30,6
6	École primaire du centre de services scolaire de la Capitale – Québec – Construction	556	2	03	13,4	2,1	9,1	11,2	24,6	–	24,6

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
7	École primaire (A) du centre de services scolaire du Val-des-Cerfs – Granby – Construction	903	4	05	10,6	2,7	11,4	14,1	24,7	–	24,7
8	École secondaire du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement de Montréal-Nord) – Construction	297	2	06	26,6	3,4	241,0	244,4	271,0	–	271,0
9	École secondaire du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement d'Anjou) – Construction	296	2	06	21,4	3,1	217,9	221,0	242,4	–	242,4
10	École secondaire du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement de LaSalle) – Construction	294		06	38,0	3,3	111,8	115,1	153,1	0,8	153,9
11	École secondaire spécialisée Irénée-Lussier du centre de services scolaire de Montréal – Construction	370		06	8,2	5,9	63,0	68,9	77,1	–	77,1
12	École Le Tournesol du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal – Agrandissement	401	2	06	6,1	3,1	26,6	29,7	35,8	–	35,8
13	École primaire de la Fraternité du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal – Reconstruction et agrandissement	659	2	06	15,9	2,2	12,2	14,4	30,3	–	30,3
14	École primaire Saint-Louis du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Pointe-Claire – Agrandissement	898	4	06	11,6	2,7	13,6	16,4	28,0	–	28,0
15	École primaire Saint-Rémi du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Beaconsfield – Agrandissement	899	4	06	12,5	2,3	13,2	15,5	28,0	–	28,0
16	École secondaire Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal – Agrandissement	892	4	06	12,0	3,0	12,0	15,0	27,1	–	27,1
17	École secondaire du centre de services scolaire de Montréal (arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie) – Réaménagement	896	4	06	16,2	2,0	6,7	8,7	24,9	–	24,9
18	École secondaire Mont-Bleu du centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais – Gatineau – Réfection	663	2	07	35,0	1,6	23,9	25,5	60,5	–	60,5
19	École secondaire du centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (secteur de l'Amérique-française) – Gatineau – Construction	379	2	07	49,2	2,6	–	2,6	51,8	–	51,8

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
20	École primaire du centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (secteur Hull) – Gatineau – Construction	593	1-2	07	27,1	1,4	–	1,4	28,5	–	28,5
21	École primaire du centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées – L'Ange-Gardien – Construction	900	4	07	12,7	3,5	8,2	11,7	24,4	–	24,4
22	École secondaire de la commission scolaire crie – Chisasibi – Construction	504	2	10	2,1	2,0	34,2	36,2	38,3	114,9	153,3
23	École primaire de la commission scolaire crie – Chisasibi – Construction	609		10	9,6	1,3	6,4	7,7	17,3	52,0	69,3
24	Polyvalente de Saint-Georges du centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin – Saint-Georges – Agrandissement	400	2	12	7,6	3,2	25,2	28,4	36,1	6,5	42,6
25	École primaire l'Accueil du centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin – Scott – Reconstruction et agrandissement	660	2	12	13,3	1,6	11,6	13,3	26,6	–	26,6
26	École primaire du centre de services scolaire des Navigateurs – Saint-Apollinaire – Construction	592	1-2	12	22,6	1,2	–	1,2	23,8	–	23,8
27	École secondaire du centre de services scolaire de Laval (secteur de Pont-Viau) – Construction	307		13	38,4	6,3	184,8	191,1	229,5	–	229,5
28	École Cunard du centre de services scolaire de Laval – Réaménagement	703	2	13	4,5	6,7	53,8	60,5	65,0	1,7	66,7
29	École spécialisée du centre de services scolaire de Laval – Construction	387	2	13	13,5	2,5	32,3	34,9	48,3	–	48,3
30	École primaire (A) du centre de services scolaire de Laval (secteur Chomedey) – Construction	585	2	13	29,6	2,0	3,3	5,3	34,9	–	34,9
31	École primaire du centre de services scolaire de Laval (secteur des Mille-Îles) – Construction	589	2	13	20,6	1,4	10,8	12,2	32,9	–	32,9
32	Centre de formation professionnelle du centre de services scolaire de Laval – Construction	704	2	13	1,3	2,5	26,0	28,5	29,7	–	29,7
33	École primaire de la Mosaïque du centre de services scolaire de Laval – Agrandissement et réaménagement	482	2	13	9,0	2,0	14,8	16,7	25,7	–	25,7
34	École primaire (B) du centre de services scolaire de Laval (secteur Chomedey) – Construction	587	1-2	13	24,4	1,3	–	1,3	25,7	–	25,7
35	Pavillon Sainte-Croix du centre de services scolaire de Laval (projet Cunard) – Reconstruction	702	2	13	3,6	1,1	17,4	18,5	22,1	–	22,1

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
36	École primaire Alfred-Pellan du centre de services scolaire de Laval, pavillon Ulric-Debien – Agrandissement	664	2	13	15,2	1,1	5,0	6,1	21,3	–	21,3
37	École secondaire du centre de services scolaire des Affluents – Terrebonne – Construction	303	2	14	33,2	5,4	109,0	114,4	147,6	0,4	148,0
38	École secondaire Jean-Baptiste-Meilleur du centre de services scolaire des Affluents – Repentigny – Agrandissement	369	2	14	13,6	2,3	33,6	35,8	49,5	–	49,5
39	École secondaire Armand-Corbeil du centre de services scolaire des Affluents – Terrebonne – Agrandissement	374	2	14	14,7	3,6	30,4	34,0	48,7	–	48,7
40	École secondaire Du Coteau du centre de services scolaire des Affluents – Mascouche – Agrandissement	412	2	14	10,4	1,6	14,5	16,0	26,4	–	26,4
41	Centre de formation professionnelle du centre de services scolaire des Affluents – Mascouche – Construction	598	2	14	11,5	3,2	10,8	14,0	25,5	–	25,5
42	École secondaire Félix-Leclerc du centre de services scolaire des Affluents – Repentigny – Agrandissement	586	1-2	14	21,1	–	–	–	21,1	0,1	21,3
43	École secondaire du centre de services scolaire des Mille-Îles – Mirabel – Construction	301		15	45,8	4,9	108,9	113,8	159,6	1,4	161,0
44	École secondaire du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord – Saint-Jérôme – Construction	302	2	15	18,6	5,2	132,6	137,8	156,4	–	156,4
45	École primaire du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (secteur Dagenais) – Saint-Jérôme – Construction	392	2	15	2,8	3,9	39,7	43,6	46,4	0,1	46,5
46	École primaire (B) du centre de services scolaire des Mille-Îles – Mirabel – Construction	897	4	15	13,7	3,3	8,8	12,1	25,8	–	25,8
47	École secondaire Louis-Philippe-Paré du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Châteauguay – Construction	253	2	16	12,1	80,4	272,0	352,4	364,5	6,5	371,0
48	École secondaire de Chambly du centre de services scolaire des Patriotes – Agrandissement	305		16	60,3	7,3	109,7	117,0	177,3	–	177,3
49	École secondaire du centre de services scolaire des Trois-Lacs – Vaudreuil-Dorion – Construction	300	2	16	43,9	5,7	105,6	111,3	155,2	0,8	156,0

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
50	École secondaire du centre de services scolaire des Trois-Lacs – Saint-Zotique – Construction	299	2	16	42,8	4,4	107,9	112,3	155,1	0,3	155,4
51	École primaire du centre de services scolaire des Patriotes – Carignan – Construction	398	2	16	9,6	14,6	28,7	43,4	53,0	5,2	58,2
52	École secondaire de la Baie Saint-François du centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands – Salaberry-de-Valleyfield – Agrandissement	738	2	16	2,3	3,1	52,3	55,4	57,6	–	57,6
53	École secondaire Casavant du centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe – Agrandissement	390	2	16	10,3	1,9	31,5	33,4	43,7	–	43,7
54	École primaire Christ-Roi du centre de services scolaire Marie-Victorin – Longueuil – Agrandissement	893	4	16	15,2	3,5	22,7	26,1	41,3	–	41,3
55	École Saint-Michel-Archange du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Saint-Michel – Agrandissement et réaménagement	610	2	16	6,9	5,3	26,5	31,8	38,7	–	38,7
56	École primaire du centre de services scolaire du Val-des-Cerfs – Shefford – Construction	596	2	16	4,8	3,6	28,8	32,3	37,1	1,3	38,4
57	École primaire du centre de services scolaire Marie-Victorin (secteur Vauquelin) – Longueuil (arrondissement du Vieux-Longueuil) – Construction	590	1-2	16	32,4	1,8	–	1,8	34,1	1,0	35,1
58	École primaire Saint-Eugène du centre de services scolaire des Hautes-Rivières – Saint-Jean-sur-Richelieu – Agrandissement et réaménagement	457	1	16	32,3	1,7	–	1,7	34,0	–	34,0
59	École primaire du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Léry – Construction	395	2	16	12,4	2,0	17,1	19,1	31,5	–	31,5
60	École primaire du centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe – Construction	399	2	16	11,2	2,1	18,0	20,1	31,3	–	31,3
61	École secondaire le Carrefour du centre de services scolaire des Patriotes – Varennes – Agrandissement	376	2	16	10,1	2,2	18,1	20,4	30,4	–	30,4
62	École primaire Marie-Victorin du centre de services scolaire Marie-Victorin – Brossard – Agrandissement	894	4	16	12,3	3,7	13,5	17,2	29,5	–	29,5
63	École primaire du centre de services scolaire des Trois-Lacs – Vaudreuil-Dorion – Construction	397	1-2	16	24,5	1,3	–	1,3	25,8	–	25,8

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
64	École primaire (B) du centre de services scolaire du Val-des-Cerfs – Granby – Construction	941	4	16	7,7	4,9	12,8	17,7	25,4	–	25,4
65	École primaire du centre de services scolaire du Val-des-Cerfs – Cowansville – Construction	942	4	16	10,6	11,3	3,5	14,8	25,4	–	25,4
66	École primaire Georges-P.-Vanier du centre de services scolaire Marie-Victorin – Brossard – Agrandissement	591	1-2	16	23,1	1,2	–	1,2	24,3	–	24,3
67	École secondaire du centre de services scolaire des Chênes – Drummondville – Construction	304	2	17	9,6	3,1	155,3	158,4	168,0	–	168,0
Total					**1 175,8**	**306,8**	**2 958,2**	**3 265,0**	**4 440,5**	**193,5**	**4 634,2**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	# TB	Notes	Région
1	École primaire du centre de services scolaire Kamouraska–Rivière-du-Loup – Rivière-du-Loup – Construction	666		01
2	École primaire du centre de services scolaire des Premières-Seigneuries – Québec (arrondissement de Beauport) – Construction	667		03
3	École primaire du centre de services scolaire des Premières-Seigneuries – Sainte-Brigitte-de-Laval – Construction	678		03
4	École primaire Marguerite-Bourgeois du centre de services scolaire du Chemin-du-Roy – Trois-Rivières – Reconstruction et agrandissement	743		04
5	École primaire du centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke – Sherbrooke – Construction	868	5	05
6	École secondaire du Triolet du centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke – Sherbrooke – Réaménagement	679		05
7	École Allancroft du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Beaconsfield – Acquisition, agrandissement et réaménagement	371		06
8	École primaire des Monarques du centre de services scolaire de Montréal, édifice Marie-Rollet – Montréal – Reconstruction	908	5	06
9	École primaire Les-Enfants-du-Monde du centre de services scolaire de Montréal (arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce) – Agrandissement	405		06
10	École primaire (A) du centre de services scolaire de Montréal (arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve) – Réaménagement	382		06
11	École primaire (A) du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement de Saint-Laurent) – Construction	404		06
12	École primaire (B) du centre de services scolaire de Montréal (arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve) – Reconstruction	867	5	06
13	École primaire (B) du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement de Saint-Laurent) – Construction	594		06
14	École primaire du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement de Montréal-Nord) – Construction	381		06
15	École primaire du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles) – Construction	681		06
16	École primaire du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement d'Anjou) – Construction	682		06
17	École primaire du centre de services scolaire de Montréal (arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce) – Construction	668		06
18	École primaire du centre de services scolaire de Montréal (arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie) – Construction	684		06

	Nom	# TB	Notes	Région
19	École primaire du centre de services scolaire de Montréal (secteur Griffintown) – Construction	396		06
20	École primaire du centre de services scolaire de Montréal (site du Grand-Séminaire) – Construction	254		06
21	École primaire du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement de Lachine) – Construction	685		06
22	École primaire du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement d'Outremont) – Construction	595		06
23	École primaire du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Mont-Royal – Construction	403		06
24	École primaire Jacques-Rousseau du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement d'Anjou) – Agrandissement	680		06
25	École primaire L'Eau-Vive du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal – Agrandissement	686		06
26	École primaire-secondaire du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement de Verdun) – Construction	263		06
27	École primaire-secondaire FACE du centre de services scolaire de Montréal – Réfection et réaménagement	261		06
28	École secondaire Académie Dunton du centre de services scolaire de Montréal (arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve) – Agrandissement	368		06
29	École secondaire du centre de services scolaire de Montréal (arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville) – Construction	665		06
30	École secondaire du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève) – Construction	295		06
31	École secondaire du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement de Saint-Laurent) – Réaménagement	292		06
32	École secondaire Mont-Royal du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Agrandissement	662		06
33	École secondaire Sophie-Barat du centre de services scolaire de Montréal – Agrandissement, réfection et réaménagement	654		06
34	École transitoire primaire-secondaire du centre de services scolaire de Montréal (arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie) – Construction	683		06
35	École primaire du centre de services scolaire des Draveurs – Gatineau – Construction	669		07
36	École primaire du centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais – Pontiac – Construction	375		07
37	École primaire du centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais – Gatineau – Construction	676		07
38	École primaire Pierre-Elliott-Trudeau de la commission scolaire Western Québec – Gatineau – Agrandissement	901	5	07
39	Bâtiment administratif de la commission scolaire Kativik – Nord-du-Québec – Construction	701		10
40	École Ajagudak de la commission scolaire Kativik – Tasiujaq – Agrandissement	698		10
41	École secondaire Maquatua Eeyou de la commission scolaire crie – Wemindji – Agrandissement et réaménagement	873	5	10
42	École Tukisiniarvik de la commission scolaire Kativik – Akulivik – Agrandissement	407		10
43	Résidence et classes temporaires de la commission scolaire Kativik – Kuujjuaq – Construction	697		10
44	New Carlisle High School de la commission scolaire Eastern Shores – Reconstruction	907	5	11
45	École primaire des Rayons-de-Soleil du centre de services scolaire de la Côte-du-Sud – Saint-Damien-de-Buckland – Reconstruction	904	5	12
46	École primaire Maribel du centre de services scolaire Beauce-Etchemin – Sainte-Marie – Reconstruction et agrandissement	736		12
47	École primaire de la commission scolaire Central Québec – Lévis – Construction	584		12
48	École primaire Coursol du centre de services scolaire de Laval – Reconstruction et agrandissement	705		13
49	École primaire du centre de services scolaire de Laval (secteur est) – Construction	402		13
50	École primaire du centre de services scolaire de Laval (secteur Laval-des-Rapides) – Construction	597		13
51	École primaire-secondaire du centre de services scolaire de Laval (secteur Val-Martin) – Acqusition, agrandissement et réaménagement	380		13
52	École spécialisée du centre de services scolaire de Laval (secteur Laval-des-Rapides) – Construction	372		13
53	École primaire (A) du centre de services scolaire des Mille-Îles – Terrebonne – Construction	670		14

	Nom	# TB	Notes	Région
54	École primaire (B) du centre de services scolaire des Mille-Îles – Terrebonne – Construction	692		14
55	École primaire du centre de services scolaire des Affluents (3 anciennes écoles) – Charlemagne – Reconstruction	706		14
56	École primaire du centre de services scolaire des Samares – Saint-Gabriel – Reconstruction et agrandissement	906	5	14
57	École primaire du centre de services scolaire des Samares – Saint-Lin–Laurentides – Construction	687		14
58	École primaire du centre de services scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – Saint-Charles-Borromée – Construction	671		14
59	École secondaire de l'Amitié du centre de services scolaire des Affluents – L'Assomption – Agrandissement	872	5	14
60	École primaire (A) du centre de services scolaire des Mille-Îles – Mirabel – Construction	690		15
61	École primaire du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord – Mirabel – Construction	693		15
62	École primaire du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord – Sainte-Sophie – Construction	694		15
63	École primaire du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (secteur Lac Jérôme) – Saint-Jérôme – Construction	367		15
64	École primaire du centre de services scolaire des Laurentides – Saint-Sauveur – Construction	384		15
65	École primaire du centre de services scolaire des Laurentides – Val-David – Construction	661		15
66	École primaire du centre de services scolaire des Mille-Îles – Blainville – Construction	691		15
67	École primaire du centre de services scolaire des Mille-Îles – Sainte-Anne-des-Plaines – Reconstruction	708		15
68	École primaire du centre de services scolaire des Mille-Îles – Sainte-Marthe-sur-le-Lac – Construction	689		15
69	École primaire du centre de services scolaire des Mille-Îles – Saint-Eustache – Reconstruction et agrandissement	905	5	15
70	École primaire du Trait-d'Union du centre de services scolaire des Mille-Îles – Sainte-Thérèse – Reconstruction et agrandissement	902	5	15
71	École primaire Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord – Saint-Jérôme – Reconstruction et agrandissement	707		15
72	École primaire Terre-des-Jeunes du centre de services scolaire des Mille-Îles – Saint-Eustache – Reconstruction	709		15
73	École primaire Terre-Soleil du centre de services scolaire des Mille-Îles – Sainte-Thérèse – Reconstruction	710		15
74	École primaire Saint-Philippe du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord – Brownsburg-Chatham – Reconstruction et agrandissement	737		15
75	École secondaire du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord – Prévost – Construction	816	5	15
76	École secondaire du Harfang du centre de services scolaire des Mille-Îles – Sainte-Anne-des-Plaines – Agrandissement	688		15
77	École de formation professionnelle de Châteauguay du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Construction	495		16
78	École primaire Notre-Dame du centre de services scolaire des Patriotes – Otterburn Park – Reconstruction et agrandissement	712		16
79	École primaire (A) du centre de services scolaire Marie-Victorin – Brossard – Construction	394		16
80	École primaire (A) du centre de services scolaire Marie-Victorin – Longueuil – Construction	865	5	16
81	École primaire (B) du centre de services scolaire Marie-Victorin – Brossard – Construction	672		16
82	École primaire (B) du centre de services scolaire Marie-Victorin – Longueuil – Construction	876	5	16
83	École primaire de la commission scolaire Lester-B.-Pearson – Montérégie – Construction	870	5	16
84	École primaire du centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe – Construction	875	5	16
85	École primaire du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Candiac – Construction	869	5	16
86	École primaire du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Châteauguay – Construction	871	5	16
87	École primaire du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Saint-Constant – Construction	877	5	16
88	École primaire du centre de services scolaire des Patriotes – Beloeil – Construction	674		16
89	École primaire du centre de services scolaire des Patriotes – Boucherville – Construction	866	5	16
90	École primaire du centre de services scolaire des Trois-Lacs – Les Cèdres – Construction	675		16
91	École primaire du centre de services scolaire Marie-Victorin (secteur Saint-Hubert) – Longueuil – Construction	673		16

	Nom	# TB	Notes	Région
92	École primaire du centre de services scolaire Marie-Victorin (secteur Saint-Lambert) – Longueuil – Construction	393		16
93	École secondaire Antoine-Brossard du centre de services scolaire Marie-Victorin – Brossard – Agrandissement	373		16
94	École secondaire de la Magdeleine du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – La Prairie – Agrandissement et réaménagement	262		16
95	École secondaire internationale de Saint-Lambert de la commission scolaire Riverside – Agrandissement	878	5	16
96	École secondaire internationale Lucille-Teasdale du centre de services scolaire Marie-Victorin – Brossard – Agrandissement	696		16
97	École secondaire Jacques-Leber du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Saint-Constant – Agrandissement et réaménagement	327		16
98	École secondaire Pierre-Bédard du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Saint-Rémi – Agrandissement et réaménagement	326		16
100	École secondaire Saint-Edmond du centre de services scolaire Marie-Victorin – Longueuil – Agrandissement	695		16
101	Immeuble Quinn du centre de services scolaire Marie-Victorin – Longueuil – Reconstruction et agrandissement	711		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032				**3 799,7 M$**

À l’étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

	Nom	# TB	Notes	Région
1	École secondaire de la commission scolaire Central Québec – Québec (arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge) – Maintien et bonification	324		03
2	École secondaire du centre de services scolaire de la Capitale – Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier – Bonification	817	6	03
3	Centre de formation professionnelle 24-Juin du centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke – Bonification	260		05
4	École primaire ou secondaire de la commission scolaire Kativik – Quaqtaq – Bonification	699		10
5	École secondaire du centre de services scolaire des Samares – Saint-Lin–Laurentides – Bonification	839	6	14
6	École secondaire du centre de services scolaire des Mille-Îles – Blainville – Bonification	819	6	15
7	École secondaire du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries – Montérégie (secteur ouest) – Bonification	835	6	16
8	École secondaire du centre de services scolaire Marie-Victorin – Longueuil – Bonification	946	6	16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 (Coût des études)				**10,0 M$**
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 pour les autres projets et les enveloppes				14 041,4 M$
Total pour le secteur				**21 116,1 M$**

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2021-2031

	Nom	# TB	Notes	Région
1	École secondaire d'Anjou du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Agrandissement	298	10	06
2	École secondaire du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Dorval – Construction	391	9	06
3	École secondaire du centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (secteur des Rapides-Deschênes) – Gatineau – Construction	378	8	07
4	École Ikusik de la commission scolaire Kativik – Salluit – Agrandissement et réaménagement	483	8	10
5	École secondaire de la commission scolaire Kativik – Inukjuak – Construction	386	8	10
6	Logements de la commission scolaire Kativik – Nord-du-Québec – Construction	700	11	10
7	École primaire (C) du centre de services scolaire de Laval (secteur Chomedey) – Construction	588	12	13
8	École primaire du centre de services scolaire des Affluents (secteur Jardins du Coteau) – Mascouche – Construction	383	8	14
9	École primaire du centre de services scolaire Marie-Victorin (secteur Sacré-Cœur) – Longueuil – Construction	385	8	16
10	École primaire-secondaire alternative du centre de services scolaire Marie-Victorin – Longueuil – Construction	388	8	16

1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de manière partielle ou complète.
2 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
3 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
4 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En réalisation ».
5 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En planification ».
6 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « À l'étude ».
7 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
8 L'infrastructure est mise en service de façon complète et aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.
9 Ce projet est annulé à la suite d'une réévaluation des espaces par le centre de services scolaire.
10 Ce projet a été annulé et remplacé par la construction de deux écoles secondaires sur le territoire du centre de services scolaire, soit les projets 296 « École secondaire du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement d'Anjou) – Construction » et 297 « École secondaire du centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement Montréal-Nord) – Construction
11 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructures distincts de moins de 20,0 M$ chacun.
12 Ce projet est inclus au projet « 585 - École primaire (A) du centre de services scolaire de Laval (secteur Chomedey) – Construction ».

2.2.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de l'Éducation

Bon état (ABC) 41 %	PQI 2022-2032 21 116 M$
DMA 5 867 M$	

❑ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc immobilier du réseau de l'Éducation se compose de 4 086 immeubles occupant une superficie de près de 17,0 millions de mètres carrés répartis dans 60 centres de services scolaires, neuf commissions scolaires anglophones et trois commissions scolaires à statut particulier, dont :

- 2 331 écoles préscolaires et primaires;
- 484 écoles secondaires;
- 313 centres de formation professionnelle et de formation générale aux adultes;
- 852 immeubles administratifs et autres usages (résidences, ateliers, entrepôts et garages);
- 106 immeubles excédentaires.

❑ Investissements au PQI 2022-2032

Le gouvernement prévoit investir plus de 21,1 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années dans le secteur de l'Éducation dont 62 % de ces sommes, soit 13,1 milliards de dollars, seront consacrées principalement au maintien d'actifs, à la reconstruction des écoles les plus vétustes ainsi qu'à la prise en charge du DMA du parc d'infrastructures scolaires.

De plus, pour répondre aux besoins grandissants en matière d'éducation, des investissements de près de 8,0 milliards de dollars sont également prévus pour planifier et poursuivre la réalisation de projets de construction, d'agrandissement ou d'acquisition. Ces investissements permettront notamment de répondre aux nouveaux besoins d'espace signifiés par les organismes scolaires et reconnus par le MEQ.

Investissements au PQI 2022-2032
Par type
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Organismes scolaires	%
Maintien du parc		
Maintien d'actifs	5 081,5	
Prise en charge du DMA	5 867,3	
Remplacement	2 214,3	
Sous-total	**13 163,0**	**62**
Bonification du parc	7 953,1	38
Total	**21 116,1**	**100**

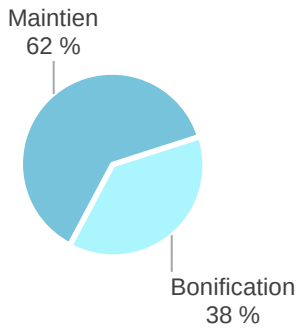

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

❑ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures

Indice d'état

	A	B	C	D	E
Organismes scolaires	12 %	14 %	15 %	39 %	20 %

41 %

Le portrait actuel démontre qu'une part importante, soit 59 % du parc d'infrastructures du réseau de l'éducation est en mauvais ou en très mauvais état (IEG de D ou E). Cette situation s'explique principalement par une période de sous-investissement dans les années 1990 et au début des années 2000. De plus, comme la plupart des écoles ont été construites entre 1950 et 1970, celles-ci ont atteint ou atteindront bientôt la fin de leur vie utile. Cela signifie que plusieurs d'entre elles devront faire l'objet de réfections majeures ou être reconstruites au cours des prochaines années.

L'éducation constituant une priorité pour le Québec, le gouvernement va poursuivre le rattrapage entamé dans les dernières années en y consacrant une part substantielle des investissements prévus au PQI 2022-2032. Ainsi, les investissements totaux de 13,1 milliards de dollars pour le maintien du parc permettront d'offrir davantage d'écoles saines, attrayantes et mieux équipées, créant ainsi des milieux propices aux apprentissages et à la réussite éducative, et ce, au bénéfice des élèves et du personnel.

Le MEQ prévoyait que le niveau d'investissements prévu au cours de la prochaine année en maintien du parc aurait pour effet d'augmenter, d'ici 2022-2023, à 50 % la proportion des infrastructures en bon état (IEG de A, B ou C) pour l'ensemble des immeubles sous sa responsabilité.

Cet objectif, présent au Plan stratégique 2019-2023 du MEQ, sera toutefois difficilement réalisable. En effet, il est possible de constater qu'avec l'uniformisation des inspections dans le réseau effectuée en 2021-2022 et malgré les investissements importants réalisés au cours des dernières années, l'amélioration de l'état du parc immobilier scolaire prendra encore du temps.

Le MEQ s'est donné les orientations suivantes à l'égard de ses choix d'investissements à venir :

- Réaliser prioritairement les travaux visant à corriger les problèmes de qualité de l'air et de moisissures dans les écoles;
- Remplacer ou réparer rapidement certaines composantes critiques en fin de vie utile telles que les toitures, les fenêtres ainsi que les systèmes de ventilation et de chauffage;
- Prioriser les investissements en maintien d'actifs pour les écoles qui sont dans un état satisfaisant (IEG de C) afin d'éviter qu'elles ne se dégradent davantage et ne se retrouvent en mauvais état (IEG de D).

❑ Stratégie d'investissement pour la prise en charge du DMA

Prise en charge du DMA

Les investissements de près de 5,9 milliards de dollars prévus au PQI 2022-2032 de l'Éducation seraient suffisants pour résorber le DMA actuellement évalué au PAGI.

Afin de résorber le DMA, le MEQ réalise les actions suivantes :

- Confirmer les budgets annuels d'investissements aux organismes scolaires le plus tôt possible afin de leur permettre d'accélérer la réalisation des travaux;
- Prévoir des budgets d'entretien distincts, alloués dans les enveloppes de fonctionnement des organismes scolaires, qui devront être obligatoirement utilisés à cette fin;
- Permettre aux organismes scolaires d'acquérir des bâtiments modulaires afin de libérer des espaces dans les écoles qui nécessitent des travaux de réfection prioritaires;
- Encourager les organismes scolaires à développer des plans directeurs d'investissements afin de planifier, à moyen et à long terme, les projets de réfection, de remplacement et de nouvelles constructions;
- Améliorer, par le biais du nouveau système d'information de gestion, le suivi des besoins d'investissements dans les écoles incluant l'effet des travaux réalisés sur l'évolution de leur état et de leur DMA, ce qui permettra de cibler les interventions optimales.

De plus, le MEQ poursuivra la réalisation de son plan visant la reconstruction des écoles les plus vétustes :

- Cibler les écoles les plus vétustes et combiner, si possible, leur reconstruction à la création de nouvelles places-élèves pour répondre aux déficits d'espace les plus urgents;
- Considérer les priorités soulevées par les organismes scolaires selon une analyse coût-bénéfice démontrant qu'il est plus avantageux de reconstruire le bâtiment plutôt que de le rénover;
- Poursuivre la planification et la réalisation des projets autorisés au cours des dernières années.

❑ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures

D'ici 2025-2026, en excluant les répercussions de l'ouverture des classes de maternelle 4 ans, le MEQ prévoit un déficit de plus de 300 classes dans les écoles primaires. Ces écoles se trouvent, principalement, dans les régions de la Montérégie, des Laurentides et de la Capitale-Nationale. Le MEQ prévoit aussi, d'ici 2030-2031, un déficit de plus de 14 000 places-élèves dans les écoles secondaires, principalement dans les régions de la Montérégie, des Laurentides, de la Capitale-Nationale et de Lanaudière.

Pour répondre aux besoins grandissants en matière d'éducation, le gouvernement prévoit des investissements au PQI de près de 8,0 milliards de dollars qui permettront notamment de :

- Poursuivre la planification et la réalisation de près de 300 projets d'ajout d'espace autorisés au cours des dernières années;
- Annoncer plusieurs nouveaux projets de construction ou d'agrandissement d'écoles qui permettront de créer des classes supplémentaires au primaire et des places-élèves additionnelles au secondaire, dont profiteront des milliers d'élèves d'ici 2025-2026;
- Construire les locaux nécessaires pour permettre l'ouverture de 2 600 nouvelles classes de maternelle 4 ans d'ici la fin de l'année scolaire 2025-2026.

2.3 Enseignement supérieur

2.3.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Sous-total	2027-2028 à 2031-2032 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	341,9	395,8	377,6	339,3	313,7	1 768,3	1 242,8	**3 011,1**	42,2	3 339,8	51,5
Prise en charge du DMA	193,4	217,5	175,9	187,1	180,9	954,8	852,4	**1 807,2**	25,3	1 312,9	20,2
Remplacement	101,4	82,6	72,1	98,0	107,8	461,9	614,1	**1 076,1**	15,1	1 223,5	18,9
Sous-total	**636,8**	**695,9**	**625,6**	**624,4**	**602,4**	**3 185,1**	**2 709,3**	**5 894,3**	**82,5**	**5 876,3**	**90,6**
Bonification du parc	216,3	215,4	207,3	195,4	135,8	970,2	276,9	**1 247,1**	17,5	609,5	9,4
Total	**853,0**	**911,3**	**832,9**	**819,8**	**738,2**	**4 155,3**	**2 986,2**	**7 141,5**	**100,0**	**6 485,8**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.3.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
1	HEC Montréal (arrondissement de Ville-Marie) – Construction	41		06	89,4	19,1	–	19,1	108,5	126,7	235,2
2	Université McGill, pavillon des sciences biologiques Stewart – Montréal – Réfection	564		06	67,7	9,4	6,6	16,0	83,7	42,7	126,4
3	Université de Montréal, pavillon Roger-Gaudry – Montréal – Réfection	566	4	06	3,4	10,0	36,2	46,2	49,6	–	49,6
4	Université du Québec à Montréal, pavillon Sanguinet – Réfection et agrandissement	420		06	24,5	15,6	2,2	17,8	42,3	4,4	46,7
5	Université McGill, pavillon Raymond – Montréal – Réfection	936	4	06	8,3	28,8	8,0	36,8	45,2	–	45,2
6	Université McGill, pavillon Wilson – Montréal – Réfection et réaménagement	144		06	15,5	6,9	22,8	29,6	45,1	–	45,1
7	École de technologie supérieure, pavillon F – Montréal – Construction	421	2	06	16,0	26,5	–	26,5	42,5	–	42,5
8	Université Concordia, 4e étage – Montréal – Réfection et réaménagement	568		06	31,0	3,6	0,9	4,5	35,5	2,6	38,1

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
9	Université McGill, pavillon Macdonald-Stewart – Montréal – Réfection	419		06	20,9	8,9	0,1	9,0	29,9	–	29,9
10	Université McGill, pavillon de musique Strathcona – Montréal – Réfection	935	4	06	1,7	2,0	7,9	9,8	11,5	13,6	25,1
11	Université McGill, pavillon Ferrier – Montréal – Réfection	934	4	06	6,1	15,3	1,0	16,2	22,3	2,6	24,9
Total					**284,5**	**146,1**	**85,7**	**231,5**	**516,1**	**192,6**	**708,7**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Université du Québec, pavillon de médecine vétérinaire – Rimouski – Construction et réaménagement	953	5	01
2	Cégep de Maisonneuve – Montréal – Agrandissement	554		06
3	Cégep John Abbott, pavillon Brittain Hall – Sainte-Anne-de-Bellevue – Réfection et réaménagement	955	5	06
4	Université de Montréal, pavillons Roger-Gaudry et Marie-Victorin – Réaménagement	201		06
5	Université McGill sur une partie du site de l'ancien hôpital Royal Victoria – Montréal – Construction et réaménagement	110	3	06
6	Université McGill, 12 pavillons – Montréal – Réfection et réaménagement	834	5	06
7	Université McGill, bibliothèque McLennan-Redpath – Montréal – Réaménagement	561		06
8	Université McGill, pavillon Macdonald-Stewart (campus Macdonald) – Sainte-Anne-de-Bellevue – Réfection	932	5	06
9	Université de Montréal, pavillon de médecine vétérinaire – Saint-Hyacinthe – Construction	952	5	16
10	Cégep de Drummondville, nouveau pavillon – Construction	954	5	17
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032				**1 140,3 M$**

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Collège Ahuntsic – Montréal – Bonification	312		06
2	École de technologie supérieure, complexe Dow – Montréal – Maintien	248		06
3	Polytechnique Montréal – Maintien et bonification	256		06
4	Université de Montréal, pavillon principal et complexe des sciences – Maintien et bonification	313		06
5	Université du Québec en Outaouais, campus de Gatineau – Bonification	257		07
6	Cégep Montmorency – Laval – Bonification	836	6	13
7	Cégep régional de Lanaudière – Terrebonne – Bonification	948	6	14
8	Cégep de Saint-Jérôme – Bonification	838	6	15
9	Cégep Lionel-Groulx – Sainte-Thérèse – Bonification	837	6	15
10	Cégep de Saint-Hyacinthe – Bonification	949	6	16
11	Cégep Édouard-Montpetit, cliniques-écoles – Longueuil – Maintien et bonification	314		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 (Coût des études)				**12,2 M$**
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 pour les autres projets et les enveloppes				5 757,5 M$
Total pour le secteur				**7 141,5 M$**

Projet retiré de la liste des projets publiés dans le PQI 2021-2031

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Collège Dawson – Montréal – Bonification	255	9	06

1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de manière partielle ou complète.
2 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
3 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
4 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En réalisation ».
5 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En planification ».
6 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « À l'étude ».
7 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
8 L'infrastructure est mise en service de façon complète et aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.
9 Ce projet est annulé car des projets d'ajout d'espaces d'autres cégeps de la grande région de Montréal sont priorisés.

2.3.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de l'Enseignement supérieur

Bon état (ABC) 56 %	PQI 2022-2032 7 141 M$
DMA 1 829 M$	

❑ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc d'infrastructures reconnu par le MES aux fins de financement est doté de :

- Pour le réseau collégial, 986 bâtiments représentant une superficie d'environ 2,7 millions de mètres carrés parmi lesquels environ 2,5 millions de mètres carrés, regroupés dans 893 bâtiments, sont reconnus par le MES aux fins de financement. Le parc d'équipements du réseau collégial est doté de 1 857 équipements significatifs[4]. Il comprend 1 540 équipements spécialisés d'enseignement, 39 matériels roulants et 278 autres équipements. Ce parc est réparti entre 48 cégeps;
- Pour le réseau universitaire, 1 052 bâtiments représentant une superficie d'environ 4,9 millions de mètres carrés parmi lesquels environ 3,7 millions de mètres carrés, regroupés dans 761 bâtiments, sont reconnus par le MES aux fins de financement. Le parc d'équipements du réseau universitaire est doté de 6 137 équipements significatifs[1]. Il comprend 5 503 équipements spécialisés d'enseignement, 150 matériels roulants et 484 autres équipements. Ce parc est réparti entre 19 universités.

❑ Investissements au PQI 2022-2032

Le gouvernement investira 7,1 milliards de dollars dans les réseaux collégial et universitaire au cours des dix prochaines années. De cette somme, 83 % (5,9 milliards de dollars) seront consacrés principalement au maintien, à la prise en charge du DMA répertorié dans les immeubles et au remplacement des équipements en fin de vie utile.

De plus, pour répondre aux besoins d'espaces supplémentaires à venir ou pour améliorer des espaces existants dans les cégeps et les universités, des investissements de plus de 1,2 milliard de dollars sont prévus.

Investissements au PQI 2022-2032
Par type
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Cégeps	Universités	Autres[1]	Total	%
Maintien du parc					
Maintien d'actifs	1 223,0	1 786,1	2,0	3 011,1	
Prise en charge du DMA	502,5	1 304,7	–	1 807,2	
Remplacement	7,8	1 059,2	9,1	1 076,1	
Sous-total	**1 733,2**	**4 149,9**	**11,2**	**5 894,3**	**83**
Bonification du parc	361,6	878,1	7,4	1 247,1	17
Total	**2 094,9**	**5 028,0**	**18,6**	**7 141,5**	**100**

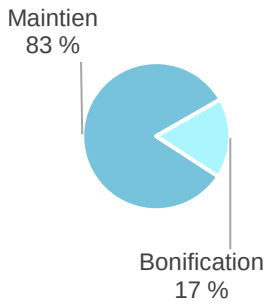

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.
1 Investissements pour l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

[4] Les équipements significatifs comprennent ceux dont la valeur individuelle comptable d'acquisition est égale ou supérieure à 100 000 dollars ou située entre 25 000 dollars et 99 999 dollars, mais qui sont considérés comme un équipement stratégique.

❑ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures

Cégeps

Indice d'état

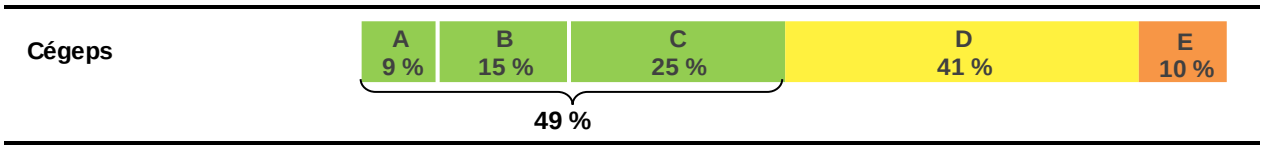

Le portrait actuel des cégeps démontre que 49 % de leur parc d'infrastructures est en bon état (IEG de A, B ou C). La moyenne d'âge des infrastructures les plus vétustes (IEG de D ou E), qui représentent 51 % du parc immobilier collégial, est de plus de 50 ans. Certaines de ces infrastructures sont des bâtiments patrimoniaux qui devront être rénovés ou reconstruits au cours de la prochaine décennie.

Le MES prévoit que les investissements planifiés en maintien du parc pour les cégeps auront pour effet, d'ici le 31 mars 2026, d'augmenter à 70 % la proportion du parc d'infrastructures collégial en bon état (IEG de A, B ou C).

Par ailleurs, ces investissements permettront, entre autres, le démarrage ou la réalisation de plusieurs projets, tels que :

- La réfection de blocs sanitaires du collège constituant de Joliette du Cégep régional de Lanaudière;
- Le remplacement de toitures et la réalisation de travaux connexes au Cégep de La Pocatière;
- Le remplacement de chaudières au Cégep de Sainte-Foy;
- La réalisation de travaux de réaménagement et de réfection des bureaux administratifs au Cégep du Vieux Montréal.

Universités

Indice d'état

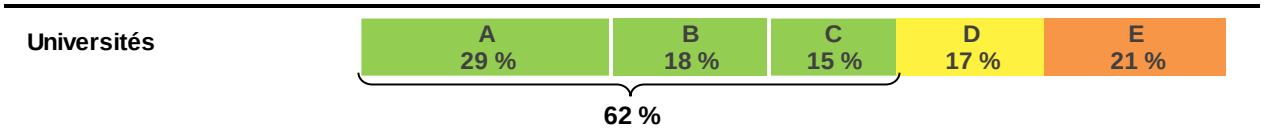

Le parc d'infrastructures des universités est majoritairement en bon état, 62 % ont un IEG de A, B ou C. Néanmoins, 38 % des bâtiments sont en mauvais état (IEG de D ou E). La moyenne d'âge des infrastructures les plus vétustes (IEG de D ou E) est de plus de 75 ans. Plusieurs de ces infrastructures sont des bâtiments patrimoniaux qui doivent être conservés et qui nécessiteront, au cours des prochaines années, des travaux de réfection majeure et complexe pour lesquels les coûts sont plus élevés en raison du prix des matériaux et du recours à une main-d'œuvre spécialisée.

Le MES prévoit que les investissements planifiés en maintien du parc pour les universités auront pour effet, d'ici le 31 mars 2026, d'augmenter à 75 % la proportion du parc d'infrastructures universitaire en bon état (IEG de A, B ou C).

Par ailleurs, ces investissements permettront, entre autres, le démarrage ou la réalisation de plusieurs projets, tels que :

- La réfection du pavillon Macdonald-Stewart (campus Macdonald) de l'Université McGill;
- La rénovation du pavillon Divinity House de l'Université Bishop's;
- La réfection du pavillon de musique Strathcona de l'Université McGill;
- La réfection de la chaudière no 2 de l'Université McGill;
- La réfection du pavillon Roger-Gaudry de l'Université de Montréal;
- La réaffectation des espaces libérés sur le site de la montagne de l'Université de Montréal.

❑ Stratégie d'investissement pour la prise en charge du DMA

Prise en charge du DMA

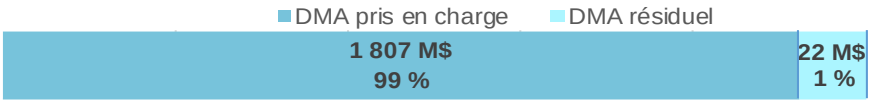

Les investissements de 1 807,2 millions de dollars prévus au PQI 2022-2032 de l'Enseignement supérieur permettront de prendre en charge 99 % du DMA des cégeps et des universités actuellement évalué au PAGI. Cependant, les inspections à venir contribueront à identifier de nouveaux travaux prioritaires sur certaines composantes critiques non répertoriées à ce jour, notamment sur les bâtiments les plus âgés. Ainsi, des sommes supplémentaires pourraient être nécessaires au cours des prochaines années afin de maintenir le taux de prise en charge du DMA.

Le MES prévoit les moyens suivants afin de prendre en charge le DMA des cégeps et des universités :

- Réaliser au moins 277,1 millions de dollars de travaux visant la résorption du DMA des infrastructures collégiales (256,6 millions de dollars pour les immeubles et 20,5 millions de dollars pour les équipements) d'ici au 31 mars 2026;
- Réaliser au moins 555,3 millions de dollars de travaux visant la résorption du DMA des infrastructures universitaires (491,2 millions de dollars pour les immeubles et 64,1 millions de dollars pour les équipements) d'ici au 31 mars 2026;
- Prioriser les projets ayant des répercussions significatives sur l'amélioration de l'état des infrastructures et la prise en charge du DMA;
- Réaliser en priorité les travaux de réparation ou de remplacement de composantes critiques ayant atteint la fin de leur vie utile tels que des toitures, des fenêtres ainsi que des systèmes de ventilation et de chauffage;
- Élaborer, en collaboration avec les établissements, des plans de prise en charge de leur DMA;
- Assurer la mise à jour des inspections de leurs bâtiments afin de cibler les travaux qui doivent être réalisés de façon prioritaire dans leur parc immobilier.

❑ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures

Cégeps

Malgré un surplus d'espaces global de 4 774 m² nets, ce qui représente un surplus de 0,4 % de la superficie nette disponible de 1 246 263 m² nets, 24 cégeps répartis dans dix régions présentent actuellement un déficit d'espaces théorique :

- Capitale-Nationale (trois cégeps sur cinq);
- Centre-du-Québec (un cégep sur deux);
- Chaudière-Appalaches (un cégep sur trois);
- Lanaudière (deux cégeps sur trois);
- Laurentides (les deux cégeps de la région);
- Laval (le seul cégep de la région);
- Montérégie (quatre cégeps sur sept);
- Montréal (sept cégeps sur douze);
- Outaouais (deux cégeps sur trois);
- Saguenay–Lac-Saint-Jean (un cégep sur quatre).

À partir de ses modèles démographiques prévisionnels pour l'ensemble du Québec, le MES prévoit une hausse graduelle des effectifs qui atteindra 190 298 étudiants en 2029, soit une augmentation globale de près de 18,8 % en comparaison à l'effectif de 2019.

- En 2025, le MES estime que le réseau collégial affichera un déficit d'espaces global de 63 980 m² nets, représentant un déficit de 5,1 % de la superficie nette disponible;
- En 2029, il est estimé que le déficit d'espaces global pourrait atteindre 103 000 m² nets, représentant un déficit de 8,3 % de la superficie nette disponible;
- Des investissements en infrastructures seront nécessaires pour accueillir cette augmentation importante de la clientèle.

Afin d'adresser cette situation, des investissements de 361,6 millions de dollars sont prévus au PQI 2022-2032, et ce, uniquement pour le réseau collégial. D'ailleurs, sept projets, actuellement à l'étude, en planification ou en cours de réalisation, visent à diminuer le déficit d'espaces global des régions de Montréal et de la Montérégie à moyen et à long terme :

- Un projet d'agrandissement en planification pour le Cégep de Maisonneuve;
- Sept projets majeurs d'ajout d'espaces sont actuellement à l'étude pour le Cégep régional de Lanaudière, le Cégep de Saint-Hyacinthe, le Collège Ahuntsic, le Collège Montmorency, le Cégep de Saint-Jérôme, le Collège Lionel-Groulx ainsi que le Cégep Édouard-Montpetit.

Universités

Le parc d'infrastructures des universités présente un déficit d'espaces global d'environ 165 565 m^2 nets, ce qui correspond à 7,2 % de la superficie totale nette du parc de 2 295 427 m^2. Ce déficit d'espaces global prend en considération le surplus d'espaces d'enseignement et de recherche qu'affichent certaines universités, soit l'Université du Québec à Rimouski, l'Université Laval, l'Université Bishop's, l'Institut national de la recherche scientifique et l'École nationale d'administration publique.

- En excluant l'effet de ces surplus d'espaces, le déficit d'espaces du parc d'infrastructures des universités s'élève à 199 849 m^2 nets, soit 8,7 % de la superficie totale;
- Pour répondre en partie à ce besoin, le gouvernement prévoit des investissements au PQI 2022-2032 de près de 878,1 millions de dollars.

Actuellement, neuf universités, majoritairement situées dans la région de Montréal, présentent un déficit d'espaces. À ce sujet, des projets d'ajout d'espaces sont présentement à l'étude, soit :

- L'acquisition du pavillon J.-A. Bombardier par Polytechnique Montréal;
- La phase II du Complexe des sciences de l'Université de Montréal;
- La construction du complexe Dow de l'École de technologie supérieure.

Ces projets permettront d'ajouter environ 71 175 m^2 nets d'espaces et de diminuer le déficit d'espaces global à 4,1 %, soit à un total de 94 390 m^2 nets.

Enfin, le projet de réfection de l'ancien site de l'Hôpital Royal Victoria pour l'Université McGill est rendu à la phase de planification. Celui-ci permettrait d'ajouter 22 800 m^2 nets d'espaces, ce qui ferait diminuer le déficit d'espaces global de 4,1 % à 3,1 %, soit à un total de 71 590 m^2 nets.

Par ailleurs, considérant l'augmentation importante des clientèles anticipées dans les prochaines années, les établissements des réseaux collégial et universitaire seront encouragés à identifier des solutions immobilières et non immobilières.

2.4 Réseau routier

2.4.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Sous-total	2027-2028 à 2031-2032 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	1 035,4	1 017,9	692,3	562,6	975,3	4 283,5	6 502,9	**10 786,4**	35,2	10 489,9	37,0
Prise en charge du DMA	991,7	1 046,6	1 539,2	1 699,1	1 291,2	6 567,8	4 542,7	**11 110,5**	36,2	13 028,6	46,0
Remplacement	86,4	153,8	222,1	472,0	210,6	1 144,8	420,5	**1 565,4**	5,1	–	–
Sous-total	**2 113,4**	**2 218,3**	**2 453,6**	**2 733,7**	**2 477,1**	**11 996,1**	**11 466,2**	**23 462,3**	**76,5**	**23 518,5**	**83,0**
Bonification du parc	668,3	1 024,8	1 015,5	1 145,8	1 011,3	4 865,7	2 344,6	**7 210,3**	23,5	4 812,3	17,0
Total	**2 781,7**	**3 243,1**	**3 469,1**	**3 879,5**	**3 488,5**	**16 861,8**	**13 810,8**	**30 672,6**	**100,0**	**28 330,8**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.4.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation
(contributions en millions de dollars)

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec[13]					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
Volet réseau routier											
1	Autoroute 85 (Claude-Béchard) entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha! Ha! (phase III) – Construction	136	1	01	209,2	73,2	270,8	344,0	553,2	389,7	942,9
2	Pont de la route 132 au-dessus de la rivière Rimouski – Rimouski – Réfection	714	2	01	1,9	7,9	20,5	28,4	30,3	–	30,3
3	Pont Dubuc entre Chicoutimi et Chicoutimi-Nord, éléments du tablier – Saguenay – Réfection	479		02	41,0	6,7	–	6,7	47,7	–	47,7
4	Route d'Obedjiwan entre La Tuque et Lac-Ashuapmushuan – Réaménagement	273	1	02-04	35,7	16,0	25,4	41,4	77,2	–	77,2
5	Autoroute 73 (Henri-IV) entre l'autoroute 40 et l'autoroute 440 – Québec – Élargissement	40	1	03	148,7	1,7	12,2	14,0	162,6	128,6	291,2
6	Pont d'étagement du chemin des Quatre-Bourgeois au-dessus de l'autoroute 73 – Québec – Reconstruction	271	1	03	38,8	22,1	20,9	42,9	81,7	4,9	86,6
7	Pont de l'Île-d'Orléans entre Québec et l'Île-d'Orléans – Maintien	269	9	03	49,3	1,2	9,0	10,2	59,5	–	59,5

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec[13]					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
8	Structures de l'autoroute 73 (Henri-IV) entre le pont Pierre-Laporte et le boulevard Laurier – Québec – Maintien	624	2-9	03	25,7	18,3	2,3	20,6	46,3	–	46,3
9	Pont Pierre-Laporte entre Québec et Lévis – Réfection	168		03-12	43,6	25,6	28,9	54,5	98,2	–	98,2
10	Pont de Québec entre Québec et Lévis, tablier – Maintien	477	9	03-12	41,4	0,8	2,0	2,8	44,1	–	44,1
11	Pont Laviolette entre Trois-Rivières et Bécancour, dalle – Réfection	169	2	04-17	5,9	14,4	240,8	255,2	261,1	–	261,1
12	Route 139 – Granby – Réfection et construction	346	2	05	24,9	31,4	38,0	69,4	94,4	1,7	96,0
13	Autoroute 35 entre Saint-Sébastien et Saint-Armand (phase III) – Construction	318		05-16	44,5	28,8	67,5	96,3	140,8	82,1	222,9
14	Complexe Turcot – Montréal – Reconstruction	19	1	06	3 148,7	259,4	265,2	524,6	3 673,3	–	3 673,3
15	Tunnels Ville-Marie et Viger – Montréal – Réfection	100		06	137,8	88,2	1 825,0	1 913,2	2 050,9	–	2 050,9
16	Échangeur Dorval – Montréal – Réaménagement	10	1	06	212,6	18,0	–	18,0	230,6	103,6	334,2
17	Autoroute 40 (Métropolitaine) – Montréal – Maintien	58	9	06	225,4	1,6	24,4	26,0	251,4	5,5	256,9
18	Échangeur Saint-Pierre – Montréal – Maintien	52	9	06	155,7	4,2	56,7	60,9	216,7	–	216,7
19	Tunnels Ville-Marie et Viger – Montréal – Maintien	59	9	06	102,3	4,3	77,4	81,7	184,0	8,4	192,4
20	Autoroute 40 (Félix-Leclerc), direction est, entre Kirkland et Baie-D'Urfé – Reconstruction	268	2	06	37,1	12,9	53,5	66,4	103,5	–	103,5
21	Structures de l'autoroute 720 (Route 136) – Montréal (arrondissement de Ville-Marie) – Réfection	348	1	06	6,2	4,7	82,0	86,7	92,8	–	92,8
22	Structures de l'autoroute 520 (Côte-de-Liesse) entre l'autoroute 20 et l'autoroute 40 – Montréal et Dorval – Reconstruction	360	1	06	35,2	0,8	52,6	53,4	88,6	1,1	89,7
23	Tunnel Dorval (autoroute 13) entre Montréal et Dorval – Réfection	193	1-2	06	30,1	34,6	10,8	45,4	75,5	–	75,5
24	Échangeur des Sources entre Pointe-Claire et Dorval – Réfection	471	1	06	23,1	21,0	13,6	34,7	57,8	2,6	60,4
25	Pont d'étagement du boulevard des Galeries-d'Anjou au-dessus de l'autoroute 40 – Montréal – Reconstruction	615		06	8,8	9,4	10,2	19,6	28,4	7,1	35,5
26	Pont Pie-IX (route 125) entre Montréal et Laval – Réfection	55		06–13	61,8	22,6	31,3	53,9	115,7	82,9	198,6
27	Tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine entre Montréal et Longueuil – Réfection	114		06–16	347,1	163,3	483,6	646,9	994,0	431,8	1 425,8
28	Pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville – Maintien	162	9	06–16	142,1	41,0	193,6	234,6	376,7	–	376,7

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec[13]					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
29	Pont Honoré-Mercier entre Montréal et Kahnawake – Maintien	50	9	06-16	222,3	10,6	33,6	44,2	266,5	–	266,5
30	Autoroute 5 entre le chemin de la Rivière et la route 105 – La Pêche – Prolongement	26	1	07	75,6	1,5	48,4	49,9	125,5	72,5	197,9
31	Autoroute 50 entre Gatineau et L'Ange-Gardien – Élargissement	319	2	07	7,7	1,2	101,5	102,7	110,4	–	110,4
32	Route 117 – Réservoir-Dozois – Réfection	618	1	08	12,3	16,7	–	16,7	29,0	–	29,0
33	Route 138 entre Kegaska et La Romaine – Construction	155	2	09	30,8	50,7	292,1	342,8	373,6	140,0	513,6
34	Route 389 (A) entre Fire Lake et Fermont – Reconstruction	127	2	09	20,6	38,1	104,0	142,1	162,7	117,5	280,2
35	Route 138 entre Tête-à-la-Baleine et La Tabatière – Construction	156	2	09	4,4	9,0	123,6	132,7	137,1	44,8	181,9
36	Route 389 (B) entre Baie-Comeau et la centrale Jean-Lesage (Manic-2) – Reconstruction	306		09	40,5	23,4	11,2	34,6	75,1	46,7	121,8
37	Route 138, côte Arsène-Gagnon – Les Bergeronnes – Reconstruction	146		09	79,2	1,8	2,4	4,2	83,4	–	83,4
38	Route 389 (E) entre la centrale René-Lévesque (Manic-3) et le barrage Daniel-Johnson (Manic-5) – Reconstruction	623	1	09	11,5	1,3	35,0	36,3	47,8	0,1	47,9
39	Route 389 (D) entre la centrale Jean-Lesage (Manic-2) et la centrale René-Lévesque (Manic-3) – Reconstruction	622	1	09	17,4	–	15,7	15,7	33,1	3,1	36,2
40	Réseau routier, divers sites – Îles-de-la-Madeleine – Réfection	473	1	11	16,1	5,4	0,3	5,7	21,8	–	21,8
41	Route 199, divers secteurs – Îles-de-la-Madeleine – Réfection	715	1	11	11,6	3,0	3,0	6,0	17,7	–	17,7
42	Autoroute 20 entre la route du Président-Kennedy et l'accès au pont Pierre-Laporte – Lévis – Élargissement	286	2	12	9,1	6,8	54,3	61,1	70,3	–	70,3
43	Autoroute 20, direction est, entre Saint-Apollinaire et Laurier-Station – Reconstruction	611	2	12	18,3	9,5	30,5	40,0	58,3	–	58,3
44	Autoroute 20 – Saint-Janvier-de-Joly – Reconstruction	472		12	26,2	12,7	–	12,7	38,9	–	38,9
45	Échangeur des autoroutes 440 et 15, bretelle aérienne – Laval – Construction	791	2	13	7,9	10,0	171,5	181,4	189,4	–	189,4
46	Autoroute 25 entre Saint-Esprit et Sainte-Julienne – Construction et réfection	785	2	14	4,0	6,6	275,9	282,5	286,5	–	286,5
47	Voie de contournement – Saint-Lin–Laurentides – Construction	793	2	14	2,3	5,5	55,4	60,8	63,2	0,1	63,3

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec[13]					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
48	Pont Rivest – Repentigny – Reconstruction	616	2	14	0,8	7,7	11,9	19,7	20,5	12,6	33,1
49	Route 117 entre Labelle et Rivière-Rouge – Élargissement	218	2	15	4,6	10,0	207,5	217,6	222,3	–	222,3
					6 007,8	1 165,6	5 496,0	6 661,8	12 670,1	1 687,4	14 357,3
Volet transport collectif											
50	Autoroute 15, direction nord, entre Boisbriand et Mirabel, voie réservée – Aménagement	322	2	15	5,3	10,8	175,7	186,5	191,7	–	191,7
51	Autoroute 20, direction est, entre Beloeil et Sainte-Julie, voie réservée – Aménagement	358	2	16	8,0	4,4	142,4	146,9	154,8	–	154,8
52	Autoroute 30 entre Brossard et Boucherville, chaussée et UAB – Réfection et aménagement	781	1	16	44,0	12,4	4,1	16,5	60,6	–	60,6
					57,3	27,6	322,2	349,9	407,1	–	407,1
Total					**6 065,1**	**1 193,2**	**5 818,2**	**7 011,7**	**13 077,2**	**1 687,4**	**14 764,4**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	# TB	Notes	Région
Volet réseau routier				
1	Pont Arthur-Bergeron et route 132 – Grand-Métis – Reconstruction et réaménagement	795		01
2	Route 293 – Notre-Dame-des-Neiges – Réaménagement	794		01
3	Autoroute 70 entre Grande-Anse et La Baie – Construction	211		02
4	Pont de la route 169 au-dessus de la rivière Métabetchouane – Desbiens – Réfection	923	5	02
5	Route 170 – L'Anse-Saint-Jean – Réaménagement	796		02
6	Route 170 à Saint-Bruno et route 169 vers Alma – Construction	200		02
7	Pont de l'Île-d'Orléans entre Québec et l'Île-d'Orléans – Reconstruction	96		03
8	Ponts d'étagement de l'autoroute 40 (Félix-Leclerc) au-dessus des boulevards Masson et de l'Ormière – Québec – Reconstruction	925	5	03
9	Ponts de l'autoroute 40 (Félix-Leclerc) au-dessus de la rivière Saint-Charles – Québec – Reconstruction	922	5	03
10	Pont de Québec entre Québec et Lévis, tablier – Reconstruction	152		03-12
11	Tunnel entre Québec et Lévis – Construction	209		03-12
12	Pont de la route 138 au-dessus de la rivière Batiscan – Batiscan – Reconstruction	166		04
13	Autoroute 35 entre Saint-Armand et la frontière américaine (phase IV) – Construction	104		05
14	Échangeur Darche – Sherbrooke – Reconstruction et réaménagement	929	5	05
15	Autoroute 40 (Métropolitaine) secteur est, entre les boulevards Provencher et Saint-Laurent – Montréal – Réfection	323		06
16	Avenue Souligny entre les rues Dickson et Notre-Dame (port de Montréal) – Construction	184		06
17	Rue Notre-Dame Ouest entre le boulevard Angrignon et la rue De Courcelle (secteur de Turcot) – Montréal – Réaménagement	345		06
18	Pont Charles-De Gaulle entre Montréal et Terrebonne – Réfection	613		06-14
19	Pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville – Reconstruction	99		06-16
20	Pont Honoré-Mercier entre Montréal et Kahnawake – Reconstruction	95		06-16
21	Pont Alonzo-Wright et approches est et ouest – Gatineau – Construction et réaménagement	343		07
22	Autoroute 50 entre L'Ange-Gardien et Mirabel – Élargissement et réaménagement	208		07-15
23	Route 138 – Traverse Tadoussac–Baie-Sainte-Catherine – Réaménagement	266		09
24	Route 138, côte Nadeau – Baie-Trinité – Réaménagement	620	5	09
25	Route 199, secteur de la Jetée du Détroit – Îles-de-la-Madeleine – Construction	928	5	11
26	Route 199, secteur de Pointe-aux-Loups – Îles-de-la-Madeleine – Réaménagement	926	5	11
27	Autoroute 73 – Saint-Georges – Prolongement	792		12
28	Échangeur de l'autoroute 20 et de la route 173 – Lévis – Réfection et réaménagement	179		12
29	Autoroute 19 entre Laval et Bois-des-Filion – Construction	143		13-14-15
30	Pont Gédéon-Ouimet (autoroute 15) entre Laval et Boisbriand – Reconstruction	76		13-15
31	Pont Vachon (autoroute 13) entre Laval et Boisbriand – Réfection	189		13-15
32	Chemin de Manawan entre Lac-Matawin et Saint-Michel-des-Saints – Réfection	612		14
33	Échangeur de l'autoroute 640 et de la montée des Pionniers – Terrebonne – Réfection	927	5	14
34	Pont de Bailleul et route 341 entre l'autoroute 40 et la route 344 – L'Assomption – Reconstruction et élargissement	784		14
35	Route 158 entre Saint-Alexis et Joliette – Réaménagement	344		14
36	Pont du Boys Farm sur la route 117 – Prévost – Reconstruction	713		15
37	Autoroute 20 entre Mont-Saint-Hilaire et Saint-Hyacinthe – Réfection	197		16
38	Autoroute 30 entre Brossard et Boucherville – Élargissement	202		16

	Nom	# TB	Notes	Région
39	Échangeur Saint-Alexandre de l'autoroute 35 – Construction	797		16
40	Pont Maurice-Martel (autoroute 30) – Sorel-Tracy – Réfection	198		16
41	Route 104 (chemin de Saint-Jean) – La Prairie – Élargissement et réaménagement	790		16
42	Route 116, écran antibruit – Longueuil – Construction	924	5	16
43	Autoroute 55 entre Bécancour et Sainte-Eulalie – Élargissement et réaménagement	199		17
Volet transport collectif				
44	Réseau de mesures préférentielles en transport collectif – Région métropolitaine de Québec – Aménagement	827	5-11	03
45	Autoroute 440, direction est, entre la route 125 et l'autoroute 25, voie réservée – Laval – Aménagement	789		13
46	Autoroute 25, direction nord, entre Laval et Terrebonne, voie réservée – Aménagement	788		13-14
47	Autoroute 15, chaussée et voies réservées – Laval et Boisbriand – Réfection et aménagement	217		13-15
48	Autoroute 10 entre Brossard et Carignan, voies réservées – Aménagement	787		16
49	Échangeur des autoroutes 30 et 40, voie réservée – Vaudreuil-Dorion – Aménagement	782		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032				**8 323,8 M$**

À l’étude (projets de 100 millions de dollars et plus)

	Nom	# TB	Notes	Région
Volet réseau routier				
1	Autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski – Bonification	930	6	01
2	Échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec intégrant des mesures pour le transport collectif – Maintien et bonification	97		03
3	Pont entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine – Bonification	216		03-09
4	Autoroute 40 (Métropolitaine) secteur ouest, entre le boulevard Saint-Laurent et l’autoroute 520 – Montréal – Maintien	113		06
5	Boulevard Cavendish entre l’autoroute 13 et l’autoroute 15 – Montréal – Bonification	115		06
6	Échangeur Saint-Pierre – Montréal – Maintien	98		06
7	Route 138 entre La Romaine et Tête-à-la-Baleine – Bonification	361		09
8	Route 138 entre La Tabatière et Vieux-Fort – Bonification	362		09
9	Autoroute 13 entre Saint-Eustache et Mirabel – Bonification	274		15
10	Place Charles-Le Moyne – Longueuil – Bonification	203		16
11	Route 132 entre Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant – Bonification	277		16
Volet transport collectif				
12	Réseau de mesures préférentielles en transport collectif – Région métropolitaine de Montréal – Bonification	276	12	06-13-15-16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 (Coût des études)				**137,2 M$**
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 pour les autres projets et les enveloppes				15 199,9 M$
Total pour le secteur				**30 672,6 M$**

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2021-2031

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Route 132 entre la voie ferrée et le cours d'eau Saint-Laurent – Val-Brillant – Réfection	470	8	01
2	Route 169, voie de contournement des quartiers de L'Isle-Maligne et de Delisle – Alma – Construction	147	8	02
3	Autoroute 973 entre la sortie Lebourgneuf et la rue de la Croix-Rouge – Québec – Bonification	210	10	03
4	Autoroute 410, voie de contournement (phase II) – Sherbrooke – Construction	87	8	05
5	Échangeur de l'autoroute 13 et de l'autoroute 40, diverses structures – Montréal – Réfection et reconstruction	187	8	06
6	Pont Louis-Bisson entre Montréal et Laval – Réfection	480	8	06-13
7	Route 117, voie de contournement – Rouyn-Noranda – Construction	64	8	08
8	Route 138, diverses sections entre Baie-Comeau et Port-Cartier – Reconstruction	195	8	09
9	Route 389 (C) au nord du barrage Daniel-Johnson (Manic-5) – Reconstruction	621	8	09
10	Route 132 entre Pabos Mills et Newport – Réfection	469	8	11
11	Échangeur de l'autoroute 20 et de la route 171 – Lévis – Réaménagement	178	8	12
12	Route 173 et route 277 – Saint-Henri – Réaménagement	196	8	12
13	Ponts d'étagement du chemin de Sainte-Anne-des-Lacs et du chemin du Moulin sur l'autoroute 15 – Sainte-Adèle – Réfection	478	8	15
14	Pont Gouin entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Iberville – Reconstruction	78	8	16

1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de manière partielle ou complète.
2 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
3 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
4 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En réalisation ».
5 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En planification ».
6 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « À l'étude ».
7 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
8 L'infrastructure est mise en service de façon complète et aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.
9 Un projet majeur de reconstruction ou de réfection de cette infrastructure est actuellement « À l'étude », « En planification » ou « En réalisation ».
10 Ce projet a été intégré au projet « 209 – Tunnel entre Québec et Lévis – Construction ».
11 Le nom du projet a été modifié. Initialement, il se nommait « Voies réservées sur les autoroutes 73, 573, 973, 40 et 440 ainsi que sur le réseau municipal – Québec – Aménagement ».
12 Le nom du projet a été modifié. Initialement, il se nommait : « Voies réservées sur les autoroutes 13, 20, 25, 440, 640 et la route 116 – Région métropolitaine de Montréal – Bonification.
13 La contribution du gouvernement du Québec aux projets du secteur « Réseau routier » est assumée par le Fonds des réseaux de transport terrestre.

2.4.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement du Réseau routier

Bon état (ABC) 56 %	PQI 2022-2032 30 673 M$
DMA 19 417 M$	

❑ Portrait du parc d'infrastructures

Le réseau routier, sous la responsabilité du MTQ, se compose des infrastructures suivantes :

- 31 091 kilomètres de chaussées, incluant des autoroutes ainsi que des routes nationales, régionales et collectrices;
- 5 495 structures du réseau supérieur[5], incluant des ponts d'étagement, des ponts sur cours d'eau, des tunnels et des murs de soutènement;
- 4 264 ponts du réseau municipal dont le MTQ est responsable de la gestion depuis 2007;
- 62 035 ponceaux de moins de trois mètres d'ouverture répartis sur le réseau supérieur.

❑ Investissements au PQI 2022-2032

Le gouvernement prévoit d'investir près de 30,7 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années dans le réseau routier. La majorité de ces investissements viseront à maintenir et à rétablir l'état du parc actuel d'infrastructures.

Plus précisément, près de 23,5 milliards de dollars, soit 76 % des investissements totaux, seront consacrés au maintien d'actifs, au remplacement et à la prise en charge du DMA des infrastructures du réseau routier. De plus, afin de poursuivre le développement du parc et répondre à l'augmentation de la demande sur certains axes du réseau routier, des investissements de plus de 7,2 milliards de dollars permettront d'élargir et de prolonger plusieurs tronçons de chaussées tels que l'élargissement de l'autoroute 73 (Henri-IV) à Québec et le prolongement de la route 138 sur la Côte-Nord. Ces investissements permettront également la construction de nouveaux liens routiers nécessaires pour améliorer la fonctionnalité du réseau et pour obtenir une meilleure fluidité de la circulation, par exemple le prolongement de l'autoroute 19 entre Laval et Bois-des-Filion.

Investissements au PQI 2022-2032
Par type
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Réseau routier	%
Maintien du parc		
Maintien d'actifs	10 786,4	
Prise en charge du DMA	11 110,5	
Remplacement	1 565,4	
Sous-total	**23 462,3**	**76**
Bonification du parc	7 210,3	24
Total	**30 672,6**	**100**

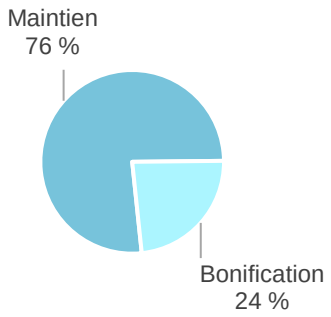

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

[5] Le réseau supérieur correspond au réseau routier qui comprend des autoroutes, des routes nationales, régionales et collectrices de même que des chemins d'accès aux ressources.

❑ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures

Indice d'état

Chaussées du réseau supérieur

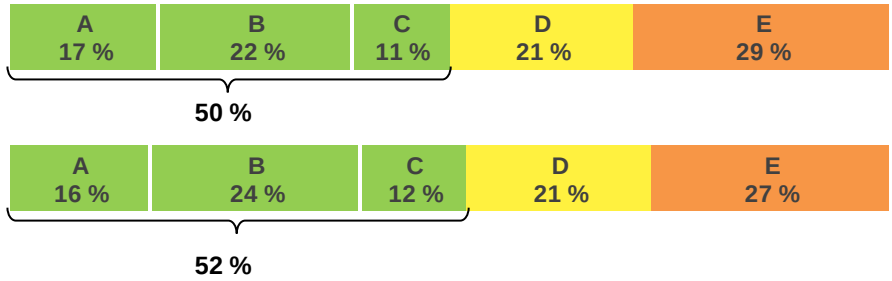

Les chaussées du réseau supérieur sont actuellement en bon état (IEG de A, B et C) dans une proportion de 50 % selon la longueur et de 52 % selon la valeur. Cette évaluation combine quatre indicateurs, soit le confort au roulement, qui est mesuré par l'indice de rugosité international, l'orniérage, la fissuration et la sensibilité au gel. Cette combinaison d'indicateurs permet d'évaluer leur état sur la base de l'ensemble des besoins d'investissement nécessaires pour assurer leur pérennité.

Le MTQ s'est doté d'une stratégie de planification des interventions en conservation des chaussées afin d'assurer une qualité de service élevée aux usagers du réseau routier et de maximiser les retombées à long terme des investissements. Le défi étant d'investir sur la bonne chaussée, au bon moment, avec la bonne technique grâce à une planification optimale des interventions et d'éviter le réflexe du « pire en premier ».

Ainsi, le MTQ prévoit de consacrer la majorité des investissements disponibles pour réaliser des interventions de réhabilitation à haut rendement bénéfice-coût visant à rétablir les chaussées en bon état et prendre en charge leur DMA. L'objectif étant de réaliser, à court terme, une quantité optimale d'interventions ayant pour effet de prolonger considérablement la durée de vie utile et le confort de roulement des chaussées tout en résorbant une portion importante du DMA.

La stratégie est évolutive et adaptée pour chaque territoire du MTQ selon l'état et les besoins en intervention de leur réseau, les paramètres financiers ainsi que des cibles établies à la planification stratégique du MTQ.

À cet effet, et afin d'atteindre la cible de 53 % (selon la longueur) des chaussées d'IEG en bon état (IEG de A, B ou C) d'ici 2023, le MTQ établit sa planification des interventions sur les principes modernes de saine gestion des actifs routiers. Celle-ci repose sur cinq volets complémentaires, soit :

- Déclencher immédiatement des travaux sur les chaussées dont l'état du revêtement pourrait compromettre la sécurité;
- Réaliser des travaux préventifs qui visent à préserver les chaussées en bon état et à augmenter leur durée de vie utile à l'aide d'interventions économiques;
- Réaliser les interventions de réhabilitation mineure dont le rapport bénéfice/coût est élevé selon la durée de vie résiduelle des chaussées;
- Réaliser les interventions de réhabilitation majeure dont le rapport bénéfice/coût est élevé selon la durée de vie résiduelle des chaussées;
- Limiter les travaux qui répondent à d'autres considérations et impondérables par des interventions qui ne cadrent pas dans les autres volets.

En complément des paramètres établis précédemment, le MTQ préserve un équilibre entre les investissements consentis aux interventions lourdes (corrigeant des déficiences majeures) et les investissements consentis aux interventions de surface (corrigeant des déficiences mineures). De plus, une attention particulière est portée aux segments de route à fort débit présentant des phénomènes d'orniérage.

Indice d'état des structures

La stratégie d'intervention mise de l'avant par la Direction générale des structures du MTQ et déployée par ses directions générales territoriales, afin de maintenir les structures en bon état (IEG de A, B ou C), s'articule autour des éléments suivants :

- Ralentir la vitesse de dégradation du parc des structures par des interventions ciblées en entretien préventif et en réparations peu coûteuses visant à étaler les investissements requis pour des interventions majeures (de 5 à 10 ans);
- Réduire le nombre de structures à réparer sur le RSSCE;
- Concentrer les projets de réparation des structures aux interventions qui visent à corriger strictement des déficiences structurales ou d'autres problèmes liés à la sécurité, sans ajouts d'interventions « non prioritaires »;
- Modifier à moyen et à long terme la distribution des besoins d'intervention sur les structures de manière à disposer d'une plus longue période pour planifier et réaliser les interventions de réparations majeures.

Dans un contexte où la capacité de réalisation des travaux est limitée par rapport aux besoins identifiés, cette stratégie d'intervention priorise les travaux qui visent à assurer la sécurité du public et à maximiser la pérennité du parc à long terme. Dans son Plan stratégique 2019-2023, le MTQ vise à atteindre, d'ici 2023, les cibles suivantes :

- 79 % du nombre de structures du réseau supérieur en bon état;
- 61 % du nombre de ponts du réseau municipal en bon état.

Indice d'état

Ponceaux de moins de 3 mètres

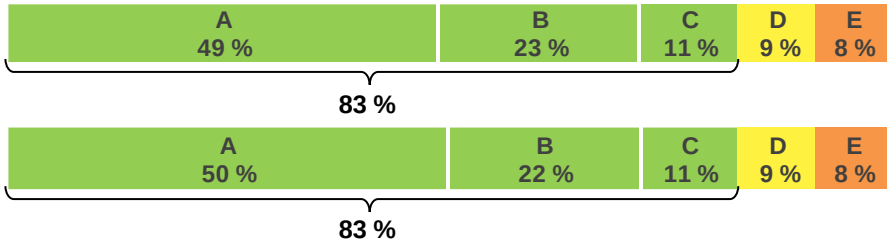

La majorité des ponceaux de moins de trois mètres d'ouverture du réseau routier, soit 83 % (en proportion du nombre et de la valeur), sont en bon état et ne nécessitent aucune intervention majeure à court terme. Les ponceaux en mauvais ou en très mauvais état (IEG de D ou E) font l'objet d'un suivi rigoureux puisqu'ils nécessiteront des réfections, des réhabilitations ou des reconstructions au cours des prochaines années.

Afin d'améliorer ce bilan, la stratégie intégrée des ponceaux de moins de trois mètres d'ouverture vise à optimiser les interventions permettant d'assurer la sécurité des usagers, l'utilisation optimale des ressources ainsi que la pérennité des ponceaux tout en répondant aux objectifs suivants :

- Intervenir sur les ponceaux présentant un risque pour la sécurité des usagers ou pour le maintien du niveau de service du réseau routier;
- Intervenir sur les ponceaux situés sous des projets de chaussée;
- Intervenir de façon préventive sur des ponceaux en bon état (IEG de A, B ou C);
- Intervenir sur des ponceaux en mauvais état (IEG de D ou E) qui ne nécessitent que des interventions mineures pour les rétablir en bon état.

❑ Stratégie d'investissement pour la prise en charge du DMA

Prise en charge du DMA[1, 2]

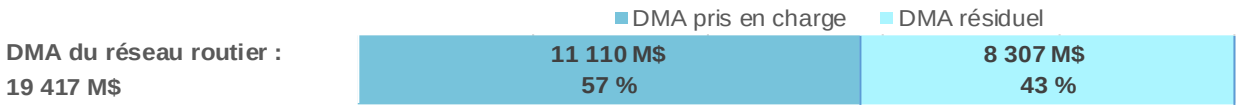

1 Niveau d'investissements prévus au PQI 2022-2032 pour réaliser des interventions sur des actifs avec du DMA.
2 Le DMA résiduel inclut le DMA des infrastructures sur lesquelles des investissements ont été réalisés avant le PQI 2022-2032, mais pour lesquelles la résorption du DMA sera constatée lors de la mise en service de celles-ci.

Le DMA, d'une valeur totale de 19,4 milliards de dollars, résulte d'un sous-investissement dans le maintien des infrastructures routières particulièrement entre les années 1980 et 2000. Il se détaille comme suit :

- Chaussées du réseau supérieur : 9,3 milliards de dollars;
- Structures du réseau supérieur : 8,4 milliards de dollars;
- Ponts du réseau municipal : 0,6 milliard de dollars;
- Ponceaux de moins de trois mètres : 1,1 milliard de dollars.

Par ailleurs, une proportion importante des infrastructures routières ayant été construites dans les années 1960 et 1970, plusieurs d'entre elles ont atteint leur fin de vie utile et leur reconstruction impliquera des investissements importants au cours des prochaines années.

Au PQI 2022-2032, des investissements de 11,1 milliards de dollars visant la prise en charge du DMA sont prévus afin de réaliser des interventions sur des actifs ce qui pourrait à terme résorber jusqu'à 57 % de l'ensemble du DMA répertorié à ce jour. Toutefois, la dégradation naturelle des infrastructures routières influencera la variation du DMA des prochaines années.

De plus, il est à noter que les investissements réalisés et prévus permettront une résorption du DMA uniquement à la suite de la mise en service de l'infrastructure. Par ailleurs, la réalisation de travaux liés à l'évolution fonctionnelle sur les infrastructures existantes, notamment pour accroître la sécurité routière, la gestion de la circulation ou pour adresser des enjeux de pérennité liés à l'adaptation aux changements climatiques, nécessitent l'utilisation d'une portion de plus en plus significative des enveloppes d'investissement disponibles en maintien du parc.

Chaussées du réseau supérieur

Dans sa stratégie globale d'intervention en maintien des chaussées, le MTQ prévoit de consacrer la majorité des investissements disponibles pour réaliser des interventions curatives à haut rendement bénéfice/coût visant à rétablir en bon état (IEG de A, B ou C) les chaussées et à prendre en charge leur DMA. Dans la priorisation de ses interventions, le MTQ s'assure de conserver un équilibre entre les interventions de réfection majeure et mineure; l'objectif étant de réaliser, à court terme, une quantité optimale d'interventions ayant pour effet de prolonger considérablement la durée de vie utile et le confort de roulement des chaussées tout en résorbant une portion importante du DMA.

Structures du réseau supérieur et des ponts du réseau municipal

La grande majorité des structures du réseau supérieur ont été construites entre les années 1960 et 1980 et, conséquemment, plusieurs d'entre elles sont à la fin de leur vie utile ou sur le point de l'être. De plus, une très grande proportion du DMA se retrouve sur un nombre restreint de structures de grande envergure.

Ainsi, dans sa planification stratégique des travaux à réaliser au cours des prochaines années, le MTQ a prévu plusieurs projets de reconstruction et de réfection majeure sur les principales structures du réseau supérieur en très mauvais état (IEG de E) qui auront une incidence significative sur la résorption du DMA. Ces projets incluent, notamment :

- La reconstruction des ponts Honoré-Mercier, de l'Île-d'Orléans et de l'Île-aux-Tourtes;
- La réfection des ponts Pierre-Laporte et Laviolette;
- La réfection du secteur est de l'autoroute Métropolitain à Montréal;
- La réfection des tunnels Ville-Marie et Viger;
- La réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine.

Toutefois, puisque la planification requise avant la réalisation de ces projets d'envergure peut prendre quelques années, des investissements sont prévus pour le maintien en service de ces structures, et ce, jusqu'à la réalisation des travaux majeurs de réfection ou leur reconstruction.

- À titre d'exemple, pour le projet de reconstruction du pont de l'Île-d'Orléans, actuellement en planification et qui permettra d'éliminer le DMA cumulé de cette structure, le pont actuel bénéficie d'investissements permettant de réaliser les travaux de maintien d'actifs requis d'ici la mise en service du nouveau pont.

Ponceaux de moins de trois mètres d'ouverture

Les travaux priorisés dans la stratégie d'intervention visent à réparer, réhabiliter et remplacer des ponceaux en mauvais état (IEG de D ou E), ce qui contribue à la résorption de leur DMA. La stratégie vise également à réaliser des interventions sur des ponceaux en bon état (IEG de A, B ou C) pour ralentir leur dégradation et ainsi contrer l'accumulation du DMA qui pourrait éventuellement être constaté sur ceux-ci.

De plus, afin d'optimiser les coûts et de diminuer l'effet sur la circulation, le MTQ priorise une gestion intégrée des actifs en incluant des interventions sur des ponceaux en mauvais et en très mauvais état (IEG de D ou E) lors de la réalisation des projets sur les chaussées.

❑ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures

Afin de répondre à la demande croissante sur le réseau routier dans certains axes qui ont atteint un point de saturation, la stratégie d'investissement du MTQ visant la bonification du parc prévoit, d'ici les prochaines années, prioriser les interventions suivantes :

- Améliorer la sécurité des usagers;
- Améliorer la fonctionnalité du réseau en optimisant la fluidité de la circulation, là où la congestion a été démontrée;
- Accroître la résilience des réseaux de transports aux aléas naturels et aux changements climatiques :
  - Le Plan stratégique 2019-2023 du MTQ prévoit la réalisation, d'ici 2023, de 25 projets routiers en adaptation aux changements climatiques.

De plus, une quantité importante d'infrastructures doivent faire l'objet de réfection ou de reconstruction au cours des prochaines années. Le MTQ évaluera, dans le cadre de ces projets, si ces infrastructures doivent être améliorées ou rehaussées en fonction des priorités d'interventions énumérées ci-dessus.

2.5 Transport collectif

2.5.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Sous-total	2027-2028 à 2031-2032 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	274,1	204,9	207,6	185,8	262,5	1 134,9	386,8	**1 521,7**	11,4	2 074,5	16,2
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	–
Remplacement	116,4	117,5	202,3	267,0	116,4	819,7	228,6	**1 048,3**	7,8	894,9	7,0
Sous-total	**390,5**	**322,5**	**409,9**	**452,8**	**378,9**	**1 954,6**	**615,4**	**2 570,0**	**19,2**	**2 969,5**	**23,1**
Bonification du parc	627,7	1 037,1	1 371,3	1 211,4	1 469,5	5 716,9	5 108,6	**10 825,6**	80,8	9 860,8	76,9
Total	**1 018,2**	**1 359,6**	**1 781,1**	**1 664,2**	**1 848,4**	**7 671,5**	**5 724,1**	**13 395,6**	**100,0**	**12 830,3**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.5.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
1	Métro de Montréal, voitures de métro AZUR – Remplacement	5	1	06	1 415,6	23,6	86,7	110,3	1 525,8	507,8	2 033,6
2	Métro de Montréal, programme Réno-Systèmes (phase V) – Maintien et bonification	171	2	06	57,8	49,1	455,3	504,4	562,2	243,2	805,5
3	Métro de Montréal, programme Réno-Systèmes (phase IV) – Maintien et bonification	172	1	06	377,1	14,7	–	14,7	391,8	190,7	582,5
4	Métro de Montréal, voitures de métro AZUR additionnelles – Acquisition	258	1	06	257,3	2,4	41,2	43,5	300,9	279,8	580,7
5	Garage Côte-Vertu de la STM – Montréal – Construction	175	1	06	258,6	8,0	60,7	68,7	327,3	193,8	521,1
6	Métro de Montréal, programme Réno-Infrastructures (phase III) – Maintien et bonification	173	2	06	303,8	39,4	18,9	58,3	362,1	141,9	504,0
7	Métro de Montréal, programme Réno-Systèmes (phase III) – Maintien et bonification	37	1	06	261,9	0,8	–	0,8	262,7	237,3	500,0

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
8	Centre de transport Bellechasse de la STM – Montréal – Construction	224		06	136,6	68,7	58,2	126,9	263,5	106,8	370,3
9	Métro de Montréal, programme Accessibilité des stations (phase I) – Bonification	191	1	06	248,1	18,0	–	18,0	266,1	95,7	361,8
10	Métro de Montréal, programme Accessibilité des stations (phase II) – Bonification	220	2	06	30,5	13,5	129,4	142,9	173,4	143,3	316,7
11	Centre d'entretien Pointe-Saint-Charles d'exo – Montréal – Construction	130	1	06	188,8	2,6	17,6	20,3	209,1	102,6	311,7
12	Métro de Montréal, programme Réno-Infrastructures (phase II) – Maintien et bonification	174	1	06	189,7	21,5	–	21,5	211,1	92,2	303,3
13	Complexe Crémazie de la STM – Montréal – Reconstruction	183	1	06	76,9	10,0	3,7	13,7	90,5	164,0	254,5
14	Réseau de trains de banlieue d'exo, locomotives diesel – Région métropolitaine de Montréal – Remplacement	284	2	06	0,1	12,4	141,2	153,6	153,6	51,2	204,9
15	Réseau de trains de banlieue d'exo, voitures passagers (type 2000) – Région métropolitaine de Montréal – Remplacement	137	1	06	39,4	9,4	32,1	41,4	80,8	31,4	112,2
16	Édicule et passerelle piétonnière au pôle multimodal Vendôme – Montréal – Construction	119	1	06	93,6	10,6	6,2	16,8	110,3	–	110,3
17	Réseau de trains de banlieue d'exo, voitures passagers (type 2000) – Région métropolitaine de Montréal – Acquisition	285		06	18,4	4,0	44,0	48,0	66,4	25,8	92,2
18	Centre de transport Anjou de la STM – Montréal – Agrandissement	282	1	06	51,1	3,1	4,4	7,5	58,6	20,6	79,2
19	Centre de transport Legendre de la STM – Montréal – Agrandissement	329	1	06	48,3	2,9	4,1	7,1	55,3	19,5	74,8
20	Centre d'attachement Viau de la STM – Montréal – Agrandissement	281	1	06	2,8	20,0	1,6	21,6	24,4	46,9	71,3
21	Centre de transport Saint-Laurent de la STM – Montréal – Agrandissement	332	1	06	42,6	2,6	3,7	6,2	48,8	17,2	66,0
22	Métro de Montréal, voitures de métro MR-73 (phase I) – Maintien et bonification	176	1	06	37,2	7,6	–	7,6	44,7	17,7	62,4
23	Gare Montréal-Ouest (secteur nord) – Montréal – Construction et réaménagement	915	4	06	6,4	7,6	7,2	14,8	21,2	8,2	29,5
24	Service rapide par bus intégré sur le boulevard Pie-IX entre Montréal et Laval – Aménagement et construction	133		06-13	203,6	60,2	81,2	141,4	345,0	127,5	472,5

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
25	Voies réservées du Rapibus de la STO (phase II) – Gatineau – Prolongement	467	2	07	13,6	11,1	10,6	21,6	35,2	17,6	52,8
26	Garage de la STL (phase IV) – Laval – Construction	226	2	13	10,0	15,5	117,5	132,9	142,9	104,3	247,2
27	Terminus Châteauguay d'exo, quais – Réfection	636	2	16	3,7	3,3	12,6	15,9	19,6	7,7	27,3
Total					**4 373,5**	**442,6**	**1 338,1**	**1 780,4**	**6 153,3**	**2 994,7**	**9 148,3**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Centre Newton du RTC – Québec – Acquisition et réaménagement	336	3	03
2	Centre opérationnel Lebourgneuf du RTC – Québec – Construction	630		03
3	Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec – Construction	181		03
4	Tunnel entre Québec et Lévis (volet transport collectif) – Construction	320		03-12
5	Réseau structurant de transport en commun de la STS (phase I) – Sherbrooke – Aménagement	917	5	05
6	Centre d'attachement nord-ouest de la STM – Montréal – Construction	316		06
7	Centre de transport de l'Est de la STM – Montréal – Construction	283		06
8	Centres de transport de la STM, programme d'électrification (phase II) – Montréal – Bonification et maintien	920	5	06
9	Centres de transport de la STM, programme d'électrification (phase I) – Montréal – Bonification et maintien	773		06
10	Gare Lucien-L'Allier d'exo, quais – Montréal – Reconstruction	716		06
11	Métro de Montréal, ligne bleue de la station Saint-Michel à Anjou – Prolongement	39		06
12	Métro de Montréal, système de contrôle des trains sur la ligne bleue – Remplacement	317		06
13	Métro de Montréal, voitures de métro MR-73 (phase II) – Maintien et bonification	909	5	06
14	Centre de transport de la STO – Gatineau – Agrandissement	774		07
15	Voies réservées du Rapibus de la STO (phase III) – Gatineau – Prolongement	204		07
16	Centre de services au Terminus Lagueux de la STLévis – Lévis – Construction	783		12
17	Mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture – Lévis – Aménagement	221		12
18	Mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Le Corbusier – Laval – Aménagement	635		13
19	Centre d'exploitation de Saint-Hubert du RTL – Longueuil – Construction	633		16
20	Centre d'exploitation de Saint-Hubert du RTL (phase II) – Longueuil – Réfection	916	5	16
21	Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil du RTL (phase I) – Longueuil – Réfection	289		16
22	Garage d'exo – Montérégie (secteur Sainte-Julie) – Construction	918	5	16
23	Garage d'exo – Montérégie (secteur La Presqu'île) – Construction	919	5	16
24	Gares de L'Île-Perrot d'exo – Montérégie – Réfection	772		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032				**8 341,6 M$**

À l'étude (projets de 100 millions de dollars et plus)

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Centre Métrobus du RTC – Québec – Bonification	335		03
2	Projet structurant de transport collectif électrique pour relier le Sud-Ouest de Montréal au centre-ville – Bonification	279		06
3	Projets structurants de transport collectif électrique pour prolonger le REM vers le centre de Laval et relier l'Est et l'Ouest de Laval – Bonification	364		06-13
4	Projet structurant de transport collectif électrique entre l'ouest de Gatineau et le centre-ville d'Ottawa – Bonification	192		07
5	Projet structurant de transport collectif de type service rapide par bus dans l'axe des boulevards Notre-Dame et de la Concorde – Laval – Bonification	340		13
6	Projets structurants de transport collectif électrique dans les axes du boulevard Taschereau et du prolongement de la ligne jaune du réseau de métro – Bonification	278		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 (Coût des études)				**304,1 M$**
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 pour les autres projets et les enveloppes				2 969,5 M$
Total pour le secteur				**13 395,6 M$**

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2021-2031

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Garage au centre d'entretien Lachine d'exo – Montréal – Construction	631	9	06
2	Métro de Montréal, portes palières sur la ligne orange (phase I) – Acquisition	321	9	06
3	Métro de Montréal, postes abaisseurs pour l'alimentation électrique (phase I) – Réfection	288	9	06
4	Métro de Montréal, programme Réno-Infrastructures (phase I) – Maintien et bonification	48	8	06
5	Centre de transport de la STO, électrification – Gatineau – Agrandissement	771	12	07
6	Centre d'exploitation de Saint-Hubert du RTL (phase I) – Longueuil – Réfection	182	10	16
7	Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil du RTL (phase II) – Longueuil – Réfection	632	9	16
8	Voies réservées sur les boulevards du Quartier Sud et Rome – Brossard et Longueuil – Aménagement	634	11	16

1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de manière partielle ou complète.
2 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
3 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
4 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En réalisation ».
5 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En planification ».
6 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « À l'étude ».
7 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
8 L'infrastructure est mise en service de façon complète et aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.
9 Ce projet a été retiré de la programmation au profit d'autres projets.
10 La portée du projet a été revue à la baisse. Le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M$.
11 Ce projet a été scindé en deux projets distincts de moins de 20,0 M$ chacun.
12 Ce projet a été intégré au projet « 774 - Centre de transport de la STO – Gatineau – Agrandissement ».

2.5.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement du Transport collectif

Bon état (ABC)	PQI 2022-2032
80 %	13 396 M$

❑ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc d'infrastructures des sociétés de transport en commun se compose :

- D'ouvrages de génie civil tels que les stations, les tunnels et les structures auxiliaires[6] du métro, les voies réservées aux autobus, les stationnements incitatifs, ainsi que les voies ferrées;
- D'équipements tels que les voitures de métro, les autobus, les voitures de passagers et les locomotives du réseau de trains, les véhicules d'intervention et tous les autres équipements essentiels à la continuité des services;
- D'immeubles tels que les terminus et les abribus, les garages nécessaires à l'entretien mécanique des équipements, les gares ainsi que les immeubles administratifs et de services.

❑ Investissements au PQI 2022-2032

Le gouvernement prévoit d'investir près de 13,4 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années dans le secteur du transport collectif dont la majorité de ces sommes, soit 10,8 milliards de dollars (81 %), permettront le développement du réseau. De plus, afin d'assurer des services sécuritaires, fiables et rapides ainsi que de contrer la dégradation du parc d'infrastructures, des investissements de près de 2,6 milliards de dollars sont prévus pour le maintien et le remplacement des infrastructures en fin de vie utile.

Investissements au PQI 2022-2032
Par type
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Transport collectif	%
Maintien du parc		
Maintien d'actifs	1 521,7	
Remplacement	1 048,3	
Sous-total	**2 570,0**	**19**
Bonification du parc	10 825,6	81
Total	**13 395,6**	**100**

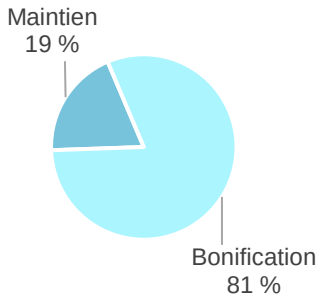

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

[6] Les structures auxiliaires correspondent aux infrastructures qui renferment les équipements électriques et mécaniques du métro.

❑ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures

Indice d'état

	A	B	C	D	E
Transport collectif	42 %	21 %	17 %	14 %	6 %
	80 %				

Le parc d'infrastructures des sociétés de transport en commun est majoritairement en bon état (IEG de A, B ou C). Cette situation illustre les efforts qui sont consentis par les sociétés, supportées par les programmes d'aide du MTQ, pour maintenir et développer des infrastructures qui assurent un service de qualité et efficient répondant aux besoins de la population.

La stratégie de maintien du parc est axée sur les priorités suivantes :

- Assurer une offre de service sécuritaire de qualité répondant aux normes en vigueur;
- Maintenir en bon état (IEG de A, B ou C) les actifs existants par des interventions en continu de remplacement et de réfection d'équipement, de matériel roulant et d'infrastructures ayant atteint leur fin de vie utile.

Concrètement, les principaux projets d'investissement prévus en maintien du parc visent :

- Le remplacement des équipements fixes du métro, dont les escaliers mécaniques, la ventilation, les ascenseurs et les équipements de contrôle des trains;
- La réfection générale des composantes critiques des ouvrages de génie civil, tels les systèmes électriques, mécaniques et structuraux;
- La reconstruction et la mise à niveau d'immeubles tels que le complexe Crémazie de la STM, le centre d'exploitation du RTL à Saint-Hubert et les gares de L'Île-Perrot d'exo;
- Le remplacement de matériel roulant, dont des voitures de passagers et des locomotives du réseau de trains, des voitures de métro et des autobus.

❑ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures

La stratégie d'investissement pour la bonification des infrastructures de transport collectif consiste à développer un réseau qui permet d'apporter des solutions aux problèmes de congestion et de répondre aux préoccupations environnementales en diminuant les émissions de GES.

Cette stratégie vient appuyer le PEV 2030 et le plan de mise en œuvre 2021-2026 dévoilé en novembre 2020 par le gouvernement du Québec. Le PEV 2030, qui représente la politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques, engage le Québec dans un projet ambitieux jetant les bases d'une économie verte, résiliente face aux changements climatiques et plus prospère à l'horizon 2030.

À cet égard, les investissements prévus au PQI 2022-2032 contribueront à atteindre l'objectif du PEV 2030 de réduire l'empreinte carbone de chaque mode de transport et permettront de répondre aux priorités suivantes :

- L'expansion du réseau, notamment par l'étude ou la planification de projets comme :
  - Le réseau structurant de transport en commun à Québec;
  - L'ajout d'un mode structurant de transport collectif électrique entre l'ouest de Gatineau et le centre-ville d'Ottawa;
  - Le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal de la station Saint-Michel à Anjou.
- L'électrification du transport collectif notamment par des investissements dédiés à l'acquisition d'autobus électriques;
- L'optimisation des services par le rehaussement des caractéristiques techniques et opérationnelles des infrastructures existantes, comme :
  - L'aménagement de nouvelles voies réservées pour autobus;
  - L'automatisation des équipements de vente de billets;
  - L'amélioration de l'accessibilité universelle aux réseaux de transport collectif;
  - L'ajout de panneaux intelligents affichant les heures de passage des autobus en temps réel.

De plus, ces investissements feront partie des facteurs qui contribueront à l'atteinte, d'ici 2030, de plusieurs cibles de la Politique de mobilité durable – 2030 du gouvernement du Québec, telles que :

- Permettre à 70 % de la population québécoise d'avoir accès à au moins quatre services de mobilité durable;
- Réduire de 20 % le temps de déplacement moyen entre le domicile et le travail;
- Diminuer de 20 % la part des déplacements effectués en voiturage en solo à l'échelle nationale;
- Réduire de 40 %, sous le niveau de 2013, la consommation de pétrole dans le secteur des transports;
- Réduire de 37,5 %, sous le niveau de 1990, les émissions de GES dans le secteur des transports.

2.6 Municipalités

2.6.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Sous-total	2027-2028 à 2031-2032 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	211,9	467,3	282,4	477,6	500,6	1 939,8	2 900,0	**4 839,8**	65,0	5 147,1	68,0
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	–
Remplacement	324,2	313,7	156,3	135,9	174,5	1 104,6	494,6	**1 599,1**	21,5	1 610,6	21,3
Sous-total	**536,1**	**781,0**	**438,7**	**613,5**	**675,2**	**3 044,4**	**3 394,6**	**6 439,0**	**86,4**	**6 757,8**	**89,3**
Bonification du parc	449,5	137,1	160,0	55,5	64,0	866,2	143,2	**1 009,4**	13,6	811,7	10,7
Total	**985,6**	**918,1**	**598,7**	**669,0**	**739,2**	**3 910,6**	**3 537,8**	**7 448,3**	**100,0**	**7 569,5**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.6.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
1	Écoquartier, îlot central du technopôle Angus – Montréal – Construction	339		06	18,4	2,2	–	2,2	20,5	229,5	250,0
2	Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, unité de désinfection – Montréal – Construction	30		06	36,6	22,1	5,1	27,2	63,8	86,3	150,0
3	Bassins de rétention des eaux usées Rockfield, Lavigne, Leduc et William – Montréal – Construction	31		06	35,3	14,0	–	14,0	49,3	98,7	148,0
4	Oratoire Saint-Joseph – Montréal – Construction et réaménagement	164		06	16,7	4,8	9,3	14,1	30,8	48,4	79,2
5	Station de traitement des eaux usées, usine de production d'oxygène – Montréal – Construction	424		06	0,6	3,4	9,7	13,1	13,7	18,5	32,1
6	Station d'épuration des eaux usées – Saint-Hyacinthe – Réfection	728		16	0,2	7,3	5,1	12,4	12,6	18,9	31,5
7	Réseau d'eau potable et d'eaux usées – Léry (secteur est) – Agrandissement et construction	426		16	10,1	10,0	0,2	10,2	20,3	10,1	30,4
8	Réservoir Beaudet – Victoriaville – Réfection et construction	646	2	17	10,9	5,1	–	5,1	16,0	24,0	40,0
Total					**128,8**	**68,9**	**29,4**	**98,3**	**227,0**	**534,4**	**761,2**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Bassins de rétention des eaux usées (ouvrage Saint-Thomas) – Montréal – Construction	651		06
2	Bassins de rétention des eaux usées (ouvrage Turcot) – Montréal – Construction	648		06
3	Grands parcs riverains de l'Île de Montréal – Réfection	567	5	06
4	Ouvrage de protection contre les inondations – Montréal (arrondissement de Pierrefonds-Roxboro) – Construction	649		06
5	Ouvrage de protection contre les inondations – Pointe-Calumet – Construction	491		06
6	Ouvrage de rétention – Ruisseau Wabassee – Construction	650		07
7	Route éolienne – Gaspé – Construction	891	5	11
8	Promenade Gérard-Côté – Saint-Hyacinthe – Réaménagement	824	5	16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032				**175,8 M$**
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 pour les autres projets et les enveloppes				7 174,2 M$
Total pour le secteur				**7 448,3 M$**

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2021-2031

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Centre de glaces – Québec – Construction	120	8	03
2	Ouvrage de protection contre les inondations – Rivière-des-Mille-Îles – Construction	492	9	06
3	Aéroport régional de Rouyn-Noranda – Agrandissement et réfection	423	8	08

1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de manière partielle ou complète.
2 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
3 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
4 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En réalisation ».
5 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En planification ».
6 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « À l'étude ».
7 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
8 L'infrastructure est mise en service de façon complète et aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.
9 Ce projet est scindé en quatre projets d'infrastructures distincts de moins de 20,0 M$ chacun.

2.6.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement des Municipalités

Bon état (ABC) 82 %[7]	PQI 2022-2032 7 448 M$

❑ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc d'infrastructures des municipalités est varié. Il comprend principalement les infrastructures d'aqueduc et d'égouts ainsi que les chaussées au-dessus des conduites d'eau potable et d'eaux usées. Le parc comprend également les autres bâtiments municipaux de même que les infrastructures résilientes.

Infrastructures d'aqueduc et d'égouts et chaussées au-dessus des conduites

Le parc des infrastructures destinées aux services municipaux d'aqueduc et d'égouts est principalement composé de :

- 4 213 installations d'approvisionnement et de production d'eau potable;
- 5 689 installations de traitement des eaux usées;
- 98 346 kilomètres de conduites d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales;
- 40 328 kilomètres de chaussées au-dessus des conduites.

❑ Investissements au PQI 2022-2032

Le gouvernement prévoit d'investir plus de 7,4 milliards de dollars au cours des dix prochaines années dans le secteur des Municipalités, dont plus de 6,4 milliards de dollars (86 %) seront destinés au maintien du parc.

La majorité des investissements réservés au maintien du parc vise la réalisation de projets de réfection ou de mise aux normes d'installations de traitement d'eau potable ou des eaux usées et de renouvellement de conduites.

De plus, la mise en œuvre de programmes d'aide financière d'envergure auprès des municipalités permettra de réaliser des investissements au cours des dix prochaines années, dont :

- Le TECQ qui permettra de réaliser des travaux d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures;
- Le PRIMEAU qui permettra de réaliser des projets de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées ainsi que des projets de renouvellement de conduites d'aqueduc et d'égouts;
- Le RÉCIM qui permettra de réaliser des travaux concernant les bureaux administratifs (hôtel de ville, bureaux d'arrondissement), les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts ainsi que les centres communautaires.

Par ailleurs, des investissements sont aussi prévus pour permettre la concrétisation de certains projets concernant les autres bâtiments municipaux, destinés aux aînés et à vocation culturelle, communautaire, sportive ou de loisir ainsi que pour des aménagements résilients afin de faire face aux répercussions des changements climatiques incluant les risques liés aux inondations.

[7] L'état présenté concerne uniquement les infrastructures municipales d'aqueduc et d'égouts et chaussées au-dessus des conduites.

Investissements au PQI 2022-2032
par type
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Municipalités	%
Maintien du parc		
Maintien d'actifs	4 839,8	
Remplacement	1 599,1	
Sous-total	**6 439,0**	**86**
Bonification du parc	1 009,4	14
Total	**7 448,3**	**100**

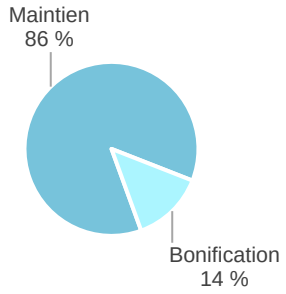

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur total peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

❑ Stratégie d'investissement pour le maintien et la bonification du parc d'infrastructures

Infrastructures d'aqueduc et d'égouts et chaussées au-dessus des conduites

Indice d'état[8]

Dans le processus menant au *Portrait des infrastructures en eau des municipalités du Québec*[9], le CERIU collecte auprès des municipalités des données quant à l'état de leurs infrastructures d'aqueduc et d'égouts et des chaussées au-dessus des conduites. Une fois terminé, ce portrait précise notamment les besoins prioritaires des municipalités qui devront faire l'objet d'investissements au cours des prochaines années. Le MAMH prend en compte ces besoins prioritaires dans le cadre de ses programmes d'aide financière et des priorités d'investissements.

Le Portrait indique que les infrastructures d'aqueduc et d'égouts et des chaussées au-dessus des conduites des municipalités est majoritairement en bon état (82 % IEG de A, B et C), alors que 18 % sont en mauvais ou très mauvais état (IEG de D ou E) et qu'elles devront faire l'objet d'investissements importants afin de les rétablir en bon état (IEG de A, B ou C). De plus, une attention particulière doit être accordée au nombre non négligeable d'infrastructures vieillissantes et susceptibles de défaillance modérée (IEG de C).

En plus des besoins pour la remise en bon état du parc, les municipalités doivent réaliser des travaux de mise aux normes de leurs infrastructures d'aqueduc et d'égouts pour se conformer à la réglementation (*Règlement sur la qualité de l'eau potable* et *Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées*).

[8] L'état présenté concerne uniquement les infrastructures municipales d'aqueduc et d'égouts et les chaussées au-dessus des conduites.
[9] Ce rapport peut être consulté à l'adresse suivante : Rapport annuel 2021 du Portrait des infrastructures en eau des municipalités du Québec | CERIU.

La stratégie d'investissement du MAMH se concrétise dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'aide financière pour :

- Répondre aux besoins prioritaires des municipalités afin qu'elles puissent maintenir les services de base offerts par le biais, notamment, des infrastructures d'aqueduc et d'égouts et ainsi contribuer à la qualité de vie des citoyens;
- Soutenir le milieu municipal dans la réalisation d'aménagements résilients face aux inondations;
- Permettre aux municipalités de prendre en charge leur DMA cumulé sur leurs infrastructures;
- Prioriser les projets visant la conformité à la réglementation ainsi que les problématiques importantes touchant notamment les questions de santé et de salubrité publiques;
- Assurer un traitement transparent et équitable des demandes d'aide financière des municipalités;
- Exiger des municipalités la réalisation, par leurs propres moyens financiers, d'un minimum d'interventions sur leurs infrastructures d'eau sans recourir aux subventions gouvernementales.

Le MAMH procède à la révision des modalités et des enveloppes des programmes, sous réserve des approbations nécessaires, afin de les adapter à l'évolution de l'état des infrastructures, aux besoins d'investissements et aux réglementations applicables. De nouvelles initiatives de financement peuvent également être développées afin de faire face à de nouvelles réalités, telles que l'adaptation aux changements climatiques.

De plus, les programmes d'aide financière du MAMH prévoient un accompagnement financier supplémentaire aux plus petites municipalités afin de favoriser la concrétisation de leurs projets d'investissements, car elles ont souvent des besoins importants, mais des moyens financiers limités.

2.7 Administration gouvernementale

2.7.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Sous-total	2027-2028 à 2031-2032 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	122,9	146,5	196,5	220,6	211,5	897,9	900,7	**1 798,6**	37,7	1 460,7	34,8
Prise en charge du DMA	32,8	42,6	40,2	53,2	27,7	196,5	184,6	**381,1**	8,0	257,0	6,1
Remplacement	56,8	61,8	49,6	38,0	36,2	242,4	181,2	**423,7**	8,9	421,7	10,0
Sous-total	**212,5**	**250,8**	**286,3**	**311,9**	**275,4**	**1 336,8**	**1 266,6**	**2 603,4**	**54,6**	**2 139,4**	**51,0**
Bonification du parc	340,4	330,5	352,3	258,0	169,0	1 450,2	711,2	**2 161,4**	45,4	2 058,4	49,0
Total	**552,9**	**581,3**	**638,5**	**569,9**	**444,4**	**2 787,0**	**1 977,7**	**4 764,8**	**100,0**	**4 197,9**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.7.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
1	Palais de justice de Roberval – Réfection et agrandissement	206		02	27,3	12,9	26,1	39,0	66,2	–	66,2
2	Édifice Marie-Guyart, stationnement – Québec – Réfection	85	1	03	47,2	1,2	5,6	6,8	54,0	–	54,0
3	Édifices Hector-Fabre et Marie-Fitzbach – Québec – Réaménagement	850	4	03	1,4	15,9	18,3	34,2	35,6	–	35,6
4	Édifice du 1141, route de l'Église – Québec – Réfection	726	2	03	1,1	2,5	17,6	20,1	21,2	–	21,2
5	Édifice du 1000, rue Fullum, bloc C – Montréal – Réfection et réaménagement	325		06	8,0	5,4	62,5	67,9	75,9	–	75,9
6	Complexe Desjardins – Montréal – Réaménagement	465		06	2,6	1,4	33,8	35,2	37,8	8,2	46,0
7	Centre des transports d'Anjou – Réaménagement et agrandissement	562	4	06	4,7	9,7	6,3	16,1	20,8	–	20,8
8	Palais de justice de Rouyn-Noranda – Agrandissement et réaménagement	555		08	2,0	2,7	80,3	83,0	85,0	–	85,0
9	Centre régional de traitement des dépendances – Kuujjuaq – Construction	464	2	10	3,4	3,4	1,7	5,1	8,5	32,1	40,6

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
10	Bâtiment d'hébergement temporaire – Puvirnituq – Agrandissement	418		10	20,8	2,1	–	2,1	23,0	–	23,0
11	Centre des transports de Gaspé – Construction	497		11	11,8	10,7	0,4	11,1	22,9	–	22,9
12	Palais de justice de Saint-Hyacinthe – Réaménagement	125		16	21,4	8,1	92,5	100,6	122,0	–	122,0
13	Édifice pour la Délégation générale du Québec à Paris – Réfection et réaménagement	246	2	Hors Québec	2,1	11,6	11,6	23,3	25,3	–	25,3
Total					**153,8**	**87,6**	**356,7**	**444,5**	**598,2**	**40,3**	**638,5**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Édifice Gérard-D.-Levesque – Québec – Réfection	259		03
2	Université Laval, Carrefour international – Québec – Construction	956	5	03
3	Édifice Wilfrid-Derome – Montréal – Réfection et réaménagement	569		06
4	Établissement de détention – Montréal – Agrandissement et réaménagement	138		06
5	Palais de justice de Longueuil (phase II) – Agrandissement	735		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032				**574,9 M$**

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Édifice Marie-Guyart – Québec – Maintien	950	6	03
2	Édifice du 600, rue Fullum – Montréal – Maintien	951	6	06
3	Édifice Gérald-Godin – Montréal – Maintien	558		06
4	Hôpital Royal Victoria – Montréal – Maintien	225		06
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 (Coût des études)				**101,7 M$**
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 pour les autres projets et les enveloppes				3 643,7 M$
Total pour le secteur				**4 764,8 M$**

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2021-2031

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Centre de traitement informatique (phases II et III) – Québec – Réaménagement	653	9	03
2	Bâtiments modulaires – Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières – Remplacement	655	10	03-04-05
3	Bâtiment administratif pour l'Unité permanente anticorruption – Montréal – Construction	652	11	06
4	Infrastructures policières autochtones – Nord-du-Québec – Construction	742	10	10

1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de manière partielle ou complète.
2 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
3 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
4 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En réalisation ».
5 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En planification ».
6 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « À l'étude ».
7 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
8 L'infrastructure est mise en service de façon complète et aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.
9 Ce projet a été intégré au projet « Programme de consolidation des centres de traitement informatique et de l'optimisation du traitement et du stockage » publié sur le Tableau de bord en ressources informationnelles du gouvernement du Québec.
10 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructures distincts de moins de 20,0 M$ chacun.
11 Ce projet est annulé puisque la solution immobilière retenue est dorénavant une location d'espaces.

2.7.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de la Société québécoise des infrastructures

Bon état (ABC) 64 %	PQI 2022-2032 4 765 M$
DMA 763 M$	

❑ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc immobilier de la SQI se compose de 372 immeubles et ouvrages de génie civil en propriété totalisant une superficie locative de plus de 1,9 million de mètres carrés. Ainsi, partout au Québec, on dénombre :

- 63 immeubles de bureaux destinés à l'administration gouvernementale;
- 91 centres de transport;
- 43 palais de justice;
- 14 établissements de détention;
- 75 postes de la Sûreté du Québec;
- 68 autres immeubles spécialisés, dont des conservatoires de musique et d'art dramatique, des laboratoires, des entrepôts, des immeubles non locatifs ou excédentaires;
- 18 stationnements souterrains et tunnels.

Les infrastructures des autres organismes du secteur Administration gouvernementale correspondent aux immeubles, au mobilier et aux équipements appartenant à plus d'une centaine d'organismes gouvernementaux, dont l'ARQ, la RAMQ et Héma-Québec.

❑ Investissements au PQI 2022-2032

Les investissements prévus pour la SQI au PQI 2022-2032 assurent un équilibre entre les sommes destinées au maintien et celles visant à bonifier le parc d'infrastructures. Ces investissements permettront à la SQI de poursuivre la mise en œuvre de la Vision immobilière du gouvernement et d'exercer son rôle stratégique dans le maintien et le développement des espaces immobiliers qu'elle exploite.

Pour les autres organismes, les investissements prévus portent principalement sur l'acquisition ou le remplacement de divers types d'équipements.

Investissements au PQI 2022-2032
Par type
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	SQI	%	Autres organismes	Total
Maintien du parc				
Maintien d'actifs	1 614,2		184,4	**1 798,6**
Prise en charge du DMA	381,1		–	**381,1**
Remplacement	78,2		345,5	**423,7**
Sous-total	**2 073,5**	**63**	**529,9**	**2 603,4**
Bonification du parc	1 241,2	37	920,2	**2 161,4**
Total	**3 314,7**	**100**	**1 450,1**	**4 764,8**

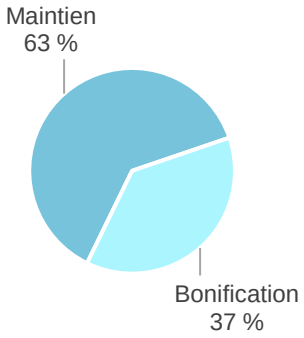

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

❑ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures de la SQI

Indice d'état gouvernemental

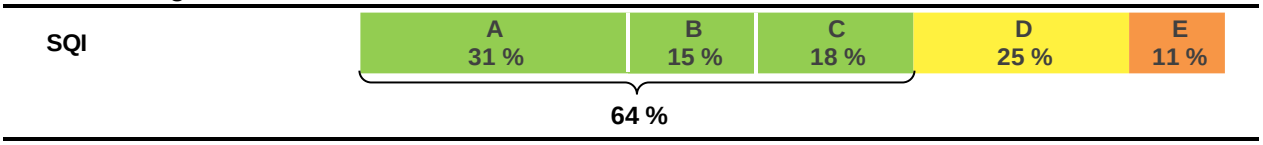

Les pratiques de gestion des infrastructures et les choix d'investissement réalisés dans le passé par la SQI ont permis de maintenir la majorité des immeubles et des stationnements en bon état (IEG de A, B ou C), soit à un niveau global de 64 %.

La stratégie d'investissement de la SQI est basée sur les meilleures pratiques en matière d'exploitation des immeubles et d'aménagement des lieux de travail. Elle vise à maintenir le parc immobilier sous sa responsabilité dans un état satisfaisant. À cet effet, la SQI a mis en place diverses stratégies pour optimiser les investissements en maintien du parc, comme le regroupement de travaux sur plusieurs sites en un seul projet intégré pour générer des économies d'échelle au plan de la gestion contractuelle. De plus, les équipes d'exploitation d'immeubles accordent une importance particulière à l'entretien préventif afin de prolonger la durée de vie des actifs et de réduire les besoins d'intervention en maintien d'actifs.

Par ailleurs, la SQI a mis à jour son cadre de gestion des infrastructures en 2021, dans lequel le processus de sélection et d'autorisation des projets a été amélioré en vue d'atteindre les objectifs de sa stratégie d'investissement.

Afin d'assurer la pérennité de ce parc d'infrastructures, le PQI 2022-2032 de la SQI prévoit des investissements de plus de 2,0 milliards de dollars sur dix ans pour le maintien des édifices gouvernementaux. Ces investissements visent à :

- Fournir aux MO des immeubles et des locaux leur permettant d'offrir les services gouvernementaux attendus;
- Assurer le maintien de conditions d'occupation saines, confortables et sécuritaires, en exploitant les actifs immobiliers de façon optimale;
- Contribuer à la mise en oeuvre des orientations gouvernementales, notamment en matière de développement durable, de lutte contre les changements climatiques, d'usage et de gestion des matériaux de construction et de promotion du patrimoine culturel.

À cet égard, la SQI s'est donné comme objectif d'atteindre une proportion d'immeubles locatifs en bon état (IEG de A, B ou C) de 71 % d'ici mars 2024.

❑ Stratégie d'investissement pour la prise en charge du DMA de la SQI

Prise en charge du DMA

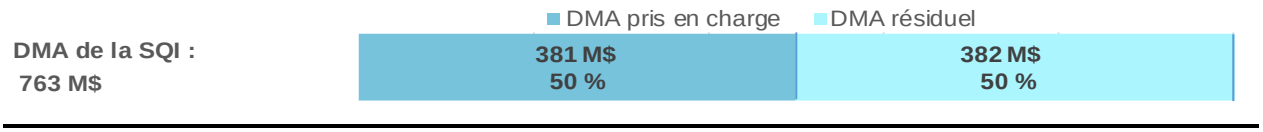

Le DMA actuellement évalué sur les infrastructures de la SQI s'élève à 762,7 millions de dollars. Ce niveau de DMA s'explique principalement par l'âge avancé de plusieurs bâtiments dont de nombreuses composantes ont atteint la fin de leur durée de vie utile.

En vue de prendre en charge ce DMA, la SQI planifie des interventions visant en priorité les infrastructures en mauvais et très mauvais état (IEG de D et E) afin de réaliser les travaux qui permettront d'améliorer l'état des infrastructures à un niveau satisfaisant (IEG minimalement de C).

Concrètement, des investissements de 381,1 millions de dollars prévus au PQI 2022-2032 permettront, d'ici les dix prochaines années, une résorption de 50 % du DMA actuel de 762,7 millions de dollars. À cela, s'ajouteront des projets à l'étude pour lesquels les investissements seront progressivement prévus aux prochains PQI et qui contribueront à accroître la prise en charge du DMA. Plus particulièrement, la SQI s'est donné comme objectif de réaliser au moins 150,0 millions de dollars de travaux visant la résorption du DMA de l'ensemble des infrastructures d'ici mars 2026.

Les investissements prévus pour la prise en charge du DMA se concrétiseront par :

- Des travaux sur les enveloppes extérieures, telles que les murs-rideaux et les composantes architecturales sur certains immeubles de bureaux et palais de justice;
- Des travaux de mises aux normes, telles que le remplacement ou l'ajout de systèmes de protection des personnes et des biens et le remplacement de systèmes de refroidissement;
- Des travaux de rénovation sur certains établissements de détention;
- Des travaux de mise à niveau des composantes mécaniques et électriques;
- La reconstruction d'entrepôts pour abrasifs en fin de vie utile dans plusieurs centres de service du MTQ;
- La vente ou la démolition d'immeubles excédentaires ayant un DMA important.

La SQI prévoit également utiliser des sommes disponibles au PQI pour réaliser des investissements en maintien d'actifs sur les immeubles dans un état satisfaisant ou mieux afin de freiner leur dégradation naturelle. Ces interventions proactives et préventives sont généralement moins coûteuses et plus rentables à long terme que celles réactives et curatives réalisées en réponse à des risques constatés pour la santé et la sécurité des occupants. Par exemple :

- Refaire une toiture en fin de vie utile sur un immeuble globalement en bon état pour limiter les risques d'infiltration d'eau et ralentir la détérioration d'autres composantes;
- Remplacer des chaudières désuètes par des systèmes innovants qui permettent de réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES dans un immeuble globalement dans un état satisfaisant.

❑ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures de la SQI

La stratégie d'investissement pour le développement du parc immobilier de la SQI repose sur l'évolution des besoins des MO et sur l'optimisation de l'utilisation des immeubles en propriété afin de réduire le coût du loyer à long terme du gouvernement. À cet effet, les montants prévus en bonification du parc de 1,2 milliard de dollars sur dix ans permettront, notamment :

- D'acquérir de nouvelles propriétés et d'optimiser l'espace des propriétés existantes afin de réduire la superficie de son parc immobilier en location;
- De construire de nouvelles installations ou de réaménager des immeubles existants pour améliorer les services en région, notamment la construction de nouveaux postes de la Sûreté du Québec et les réaménagements majeurs de différents palais de justice;
- D'investir dans les bâtiments existants afin d'optimiser la consommation énergétique et de réduire les émissions de GES pour atteindre les niveaux des seuils préétablis;
- De contribuer à l'électrification des transports en installant des bornes électriques dans les stationnements des immeubles sous la responsabilité de la SQI.

2.8 Culture

2.8.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Sous-total	2027-2028 à 2031-2032 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	57,7	108,6	120,5	125,5	115,0	527,3	462,6	**989,9**	46,8	953,0	47,2
Prise en charge du DMA	14,4	15,3	14,2	12,4	10,1	66,4	42,0	**108,4**	5,1	74,6	3,7
Remplacement	33,0	37,4	35,4	27,5	27,0	160,4	143,0	**303,4**	14,3	275,9	13,7
Sous-total	**105,1**	**161,4**	**170,1**	**165,5**	**152,1**	**754,2**	**647,6**	**1 401,8**	**66,2**	**1 303,6**	**64,5**
Bonification du parc	226,2	174,6	67,7	31,0	26,1	525,6	190,0	**715,7**	33,8	716,1	35,5
Total	**331,4**	**335,9**	**237,8**	**196,5**	**178,2**	**1 279,8**	**837,6**	**2 117,4**	**100,0**	**2 019,7**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.8.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
1	Espace bleu de la Capitale-Nationale – Québec – Réaménagement	841	4	03	0,2	22,0	25,0	47,0	47,2	2,5	49,7
2	Musée d'art contemporain de Montréal – Réaménagement	489		06	12,5	6,1	11,4	17,5	30,0	27,0	57,0
3	Espace bleu de l'Abitibi-Témiscamingue – Amos – Acquisition, agrandissement et réaménagement	843	4	08	0,2	10,4	15,6	26,1	26,3	–	26,3
4	Espace bleu de la Gaspésie – Percé – Acquisition, agrandissement et réaménagement	842	4	11	–	8,0	12,8	20,8	20,8	–	20,8
Total					**12,9**	**46,5**	**64,8**	**111,4**	**124,3**	**29,5**	**153,8**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Espace bleu de Charlevoix – Baie-Saint-Paul – Acquisition et réaménagement	844	5	03
2	Musée national des beaux-arts du Québec, Espace Riopelle – Québec – Agrandissement	886	5	03
3	Théâtre Les Gros becs – Québec – Agrandissement	852	5	03
4	Centre des collections et de conservation de Montréal – Construction	463		06
5	Centre PHI – Montréal – Réfection et construction	944	5	06
6	Musée de l'Holocauste Montréal – Construction	725		06
7	Théâtre du Nouveau Monde – Montréal – Réfection et agrandissement	409		06
8	Bibliothèque Lucy-Faris – Gatineau – Reconstruction	853	5	07
9	Bâtiment culturel multifonctionnel – Laval – Construction	724		13
10	Réseau des Espaces bleus – Régions administratives du Québec – Construction	563		Toutes
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032				**319,6 M$**
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 pour les autres projets et les enveloppes				1 686,4 M$
Total pour le secteur				**2 117,4 M$**

Projet retiré de la liste des projets publiés dans le PQI 2021-2031

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Complexe culturel – Longueuil – Construction	462	9	16

1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de manière partielle ou complète.
2 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
3 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
4 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En réalisation ».
5 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En planification ».
6 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « À l'étude ».
7 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
8 L'infrastructure est mise en service de façon complète et aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.
9 Ce projet est retiré en raison de la hausse importante des coûts de travaux anticipée.

2.9 Développement du sport

2.9.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
Type d'investissements	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**Sous-total**	**2027-2028 à 2031-2032 5 ans**	**Total**	**%**	**Total**	**%**
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	25,9	20,5	25,2	12,4	5,0	89,1	–	**89,1**	13,2	38,8	5,3
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	–
Remplacement	–	–	1,4	5,5	3,2	10,0	–	**10,0**	1,5	–	–
Sous-total	**25,9**	**20,5**	**26,6**	**17,9**	**8,2**	**99,1**	**–**	**99,1**	**14,7**	**38,8**	**5,3**
Bonification du parc	63,1	82,2	81,1	72,9	27,1	326,4	250,3	**576,7**	85,3	692,5	94,7
Total	**89,0**	**102,7**	**107,7**	**90,8**	**35,3**	**425,5**	**250,3**	**675,8**	**100,0**	**731,3**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.9.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

					Contribution du Québec						
	Nom	**# TB**	**Notes**	**Région**	**Avant 2022-2023**	**PQI 2022-2032**			**Total**	**Contribution des partenaires**	**Coût total**
						2022-2023	**2023-2032**	**Total**			
1	Centre multisport – Saguenay – Construction	487		02	5,4	1,9	0,3	2,1	7,5	16,7	24,2
2	Centre sportif et communautaire – Mont-Royal – Construction	484		06	0,6	0,9	1,5	2,4	3,0	43,9	46,9
3	Maison du loisir et du sport de Saint-Léonard – Montréal – Construction	729	2	06	15,6	6,1	3,3	9,4	25,0	–	25,0
4	Complexe sportif multifonctionnel – Saint-Jérôme – Construction	485	2	15	4,6	2,4	0,5	2,9	7,5	24,0	31,5
Total					**26,2**	**11,3**	**5,6**	**16,8**	**43,0**	**84,6**	**127,6**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Centre sportif et récréatif – Montréal-Ouest – Construction	914	5	06
2	Complexe aquatique et récréatif – Montréal (arrondissement de Pierrefonds-Roxboro) – Construction	486		06
3	Complexe récréatif Gadbois – Montréal – Réfection et reconstruction	911	5	06
4	Complexe aquatique – Laval – Construction	910	5	13
5	Complexe aquatique – Châteauguay – Construction	913	5	16
6	Complexe multisport – Sainte-Catherine – Construction	488		16
7	Complexe sportif – Sorel-Tracy – Construction	912	5	16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032				**56,5 M$**
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 pour les autres projets et les enveloppes				602,5 M$
Total pour le secteur				**675,8 M$**

Projet retiré de la liste des projets publiés dans le PQI 2021-2031

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Complexe sportif Girardin – Drummondville – Construction	406	8	17

1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de manière partielle ou complète.
2 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
3 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
4 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En réalisation ».
5 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En planification ».
6 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « À l'étude ».
7 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
8 L'infrastructure est mise en service de façon complète et aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.

2.10 Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres

2.10.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Sous-total	2027-2028 à 2031-2032 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	330,0	303,6	293,3	297,9	121,7	1 346,5	368,8	**1 715,3**	47,1	1 519,7	42,5
Prise en charge du DMA	15,3	11,3	3,4	8,4	4,6	42,9	29,0	**71,9**	2,0	74,9	2,1
Remplacement	34,6	9,4	20,3	17,8	14,8	96,9	3,8	**100,7**	2,8	145,5	4,1
Sous-total	**379,9**	**324,3**	**317,0**	**324,1**	**141,0**	**1 486,3**	**401,5**	**1 887,8**	**51,8**	**1 740,2**	**48,7**
Bonification du parc	346,5	256,4	302,1	290,9	234,7	1 430,6	325,6	**1 756,2**	48,2	1 831,5	51,3
Total	**726,4**	**580,7**	**619,1**	**615,0**	**375,7**	**2 916,9**	**727,1**	**3 644,0**	**100,0**	**3 571,7**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.10.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
1	NM *Saaremaa I* – Traverses de l'est du Québec – Acquisition et réfection	365	1	01-03-09	44,3	2,2	2,2	4,5	48,8	–	48,8
2	NM *Joseph-Savard* – Traverse L'Isle-aux-Coudres–Saint-Joseph-de-la-Rive – Réfection et réaménagement	476	2	03	32,8	1,5	–	1,5	34,3	–	34,3
3	Pont des Grandes-Fourches au-dessus de la rivière Magog – Sherbrooke – Construction	644	2	05	11,0	14,8	0,2	15,0	26,0	–	26,0
4	Aérogare Kangiqsujuaq et garage – Réfection	468		10	0,1	0,4	26,8	27,2	27,3	–	27,3
5	Réseau ferroviaire de la Gaspésie entre Caplan et Port-Daniel–Gascons – Réfection et reconstruction	228		11	48,0	36,0	12,9	48,9	96,9	2,0	98,9
6	Réseau ferroviaire de la Gaspésie entre Matapédia et Caplan – Réfection et reconstruction	227	1	11	34,4	8,7	11,4	20,1	54,5	–	54,5
7	Chemin de fer Québec Central entre Charny et Vallée-Jonction – Réfection et reconstruction	604	4	12	–	10,6	48,6	59,2	59,2	–	59,2
8	Parcs routiers, aire de service – Lavaltrie – Reconstruction	475		14	18,4	–	–	–	18,4	5,0	23,4

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
9	Équipement avionique des avions CL415 – Régions administratives du Québec – Modernisation	350		Toutes	16,7	0,8	38,7	39,4	56,2	–	56,2
Total					**205,7**	**75,0**	**140,8**	**215,8**	**421,6**	**7,0**	**428,6**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Port de Matane, poste à quai et entrepôt – Construction	938	5	01
2	Réseau ferroviaire, pont – Dolbeau-Mistassini – Construction	641		02
3	Navires – Traverses du centre du Québec – Acquisition	351		03-09-12-14-16
4	Port de Trois-Rivières, quais, voies d'accès, entrepôt – Construction	845	5	04
5	Réseau ferroviaire, voie de contournement – Lac-Mégantic – Construction	121		05
6	Réseau ferroviaire, pont Pie-IX et quai 28 – Montréal – Réfection et élargissement	939	5	06
7	Boulevard La Vérendrye – Gatineau – Élargissement et prolongement	642		07
8	Chemin Pink entre le boulevard des Grives et la rue Vanier – Gatineau – Élargissement	643		07
9	Aérogare Kangiqsualujjuaq et garage – Réfection	638		10
10	Réseau ferroviaire de la Gaspésie entre Port-Daniel–Gascons et Gaspé – Réfection et reconstruction	229		11
11	Chemin de fer Québec Central entre Vallée-Jonction et Thetford Mines – Réfection et reconstruction	639		12
12	Port de Montréal, terminal de conteneurs (site Contrecœur) – Construction	559		16
13	Port de Valleyfield, entrepôts et quai – Construction et réaménagement	940	5	16
14	Avion de transports sanitaire – Régions administratives du Québec – Acquisition et aménagement	722		Toutes
15	Hélicoptères – Régions administratives du Québec – Acquisition	640		Toutes
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032				**707,6 M$**

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Infrastructures portuaires – Lien fluvial entre le Bas-Saint-Laurent et Charlevoix – Maintien et bonification	764		01-03
2	Infrastructures portuaires – Traverse L'Isle-aux-Coudres–Saint-Joseph-de-la-Rive – Maintien et bonification	763		03
3	Infrastructures portuaires – Traverse Sorel-Tracy–Saint-Ignace-de-Loyola – Maintien et bonification	207		14-16
4	Pôle logistique – Vaudreuil-Soulanges – Bonification	117		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 (Coût des études)				**5,1 M$**
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 pour les autres projets et les enveloppes				2 715,5 M$
Total pour le secteur				**3 644,0 M$**

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2021-2031

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Port de Québec, terminal de conteneurs (site Laurentia) – Construction	812	9	03
2	Aérogare de Salluit et garage – Construction	474	8	10

1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de manière partielle ou complète.
2 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
3 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
4 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En réalisation ».
5 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En planification ».
6 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « À l'étude ».
7 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
8 L'infrastructure est mise en service de façon complète et aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.
9 Le projet a été annulé.

2.11 Tourisme et activités récréatives

2.11.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Sous-total	2027-2028 à 2031-2032 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	85,6	72,4	189,1	20,2	10,1	377,4	143,2	**520,6**	41,3	517,2	42,6
Prise en charge du DMA	75,1	64,9	46,0	34,8	9,9	230,7	53,0	**283,6**	22,5	266,2	21,9
Remplacement	0,2	1,9	–	–	–	2,1	–	**2,1**	0,2	6,7	0,6
Sous-total	**160,9**	**139,2**	**235,1**	**55,0**	**20,0**	**610,1**	**196,2**	**806,3**	**64,0**	**790,1**	**65,1**
Bonification du parc	170,8	144,2	67,5	38,5	9,8	430,7	22,8	**453,5**	36,0	423,5	34,9
Total	**331,7**	**283,4**	**302,6**	**93,5**	**29,7**	**1 040,9**	**218,9**	**1 259,8**	**100,0**	**1 213,6**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.11.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
1	Promenade Samuel-De Champlain (phase III) – Québec – Construction	165		03	103,9	65,4	10,2	75,6	179,5	13,8	193,3
2	Parc de la Chute-Montmorency, sentiers et passerelle semi-submersible – Québec – Construction	884	4	03	14,9	16,8	0,8	17,6	32,4	–	32,4
3	Nouvelles-Casernes – Québec – Réfection	455		03	15,7	4,3	–	4,3	20,0	1,0	21,0
4	Station touristique Owl's Head – Mansonville – Construction et acquisition	342	1	05	3,5	1,9	15,0	16,9	20,4	141,5	161,9
5	Parc olympique, espaces touristiques de la Tour – Montréal – Réfection	739		06	5,7	25,3	5,0	30,3	36,0	–	36,0
6	Parc olympique, funiculaire de la Tour – Montréal – Réfection	459		06	2,6	7,3	15,1	22,4	25,0	–	25,0
7	Parc national d'Opémican – Laniel – Construction	411	1	08	27,3	4,8	4,0	8,7	36,0	–	36,0
8	Bromont, montagne d'expériences – Construction et acquisition	341	1	16	3,8	0,9	5,0	5,8	9,6	66,1	75,7
9	Zoo de Granby – Construction et acquisition	417	1	16	7,6	0,5	9,9	10,4	18,0	18,0	36,0
10	Parc Safari – Saint-Bernard-de-Lacolle – Construction et acquisition	428	1	16	5,2	2,6	4,2	6,8	12,0	12,0	24,0
Total					**190,2**	**129,8**	**69,2**	**198,8**	**388,9**	**252,4**	**641,3**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap – Trois-Rivières – Réaménagement	822	5	04
2	Parc olympique, espaces locatifs – Montréal – Réfection	740		06
3	Parc olympique, systèmes électriques et mécaniques de l'enceinte du Stade – Montréal – Remplacement	885	5	06
4	Parc olympique, toiture du Stade – Montréal – Reconstruction	53		06
5	Route panoramique entre Saint-Donat et Saint-Michel-des-Saints – Réfection	565		14
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032				**297,3 M$**

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Aquarium du Québec, pavillon des prédateurs – Québec – Bonification	241		03
2	Palais des congrès de Montréal – Bonification	157		06
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 (Coût des études)				**4,3 M$**
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 pour les autres projets et les enveloppes				759,4 M$
Total pour le secteur				**1 259,8 M$**

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2021-2031

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Zoo de Saint-Félicien, Centre de conservation de la biodiversité boréale (CCBB) inc.– Construction et acquisition	427	8	02
2	Installations d'accueil des croisiéristes internationaux – Québec – Construction et acquisition	416	8	03
3	Parc olympique, dalle de l'Esplanade – Montréal – Réfection	741	9	06

1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de manière partielle ou complète.
2 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
3 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
4 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En réalisation ».
5 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En planification ».
6 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « À l'étude ».
7 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
8 L'infrastructure est mise en service de façon complète et aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.
9 Ce projet a été retiré de la planification afin de prioriser les projets alignés sur la panification stratégique du Parc olympique, ainsi que sur ses objectifs d'affaires et ce, dans le respect des enveloppes budgétaires allouées.

2.12 Logements sociaux et communautaires

2.12.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
Type d'investissements	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**Sous-total**	**2027-2028 à 2031-2032 5 ans**	**Total**	**%**	**Total**	**%**
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	111,7	85,2	91,3	111,1	121,4	520,8	888,3	**1 409,1**	55,5	1 209,7	45,8
Prise en charge du DMA	36,1	27,7	29,6	33,4	35,8	162,6	230,7	**393,3**	15,5	210,8	8,0
Remplacement	5,2	8,0	10,9	–	–	24,1	–	**24,1**	0,9	3,1	0,1
Sous-total	**153,0**	**120,9**	**131,8**	**144,5**	**157,2**	**707,5**	**1 119,0**	**1 826,5**	**71,9**	**1 423,6**	**53,8**
Bonification du parc	159,6	211,7	204,5	65,6	34,4	675,8	38,2	**714,0**	28,1	1 220,6	46,2
Total	**312,6**	**332,6**	**336,3**	**210,1**	**191,6**	**1 383,2**	**1 157,2**	**2 540,5**	**100,0**	**2 644,2**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.12.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

Tous les projets en cours ont un coût inférieur à 20 millions de dollars et, par conséquent, ils ne sont pas listés dans le présent document.

2.13 Développement du territoire nordique

2.13.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Sous-total	2027-2028 à 2031-2032 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	63,8	65,2	42,9	28,1	0,5	200,6	94,3	**294,9**	36,5	291,2	32,4
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	–
Remplacement	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	–
Sous-total	**63,8**	**65,2**	**42,9**	**28,1**	**0,5**	**200,6**	**94,3**	**294,9**	**36,5**	**291,2**	**32,4**
Bonification du parc	86,9	79,8	70,0	62,3	–	299,1	214,7	**513,8**	63,5	608,2	67,6
Total	**150,7**	**145,0**	**113,0**	**90,4**	**0,6**	**499,7**	**309,0**	**808,6**	**100,0**	**899,4**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.13.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
1	Installations de la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire (phase I) – Réaménagement et construction	328	1	09	80,0	–	–	–	80,0	100,0	180,0
2	Installations de la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire (phase II) – Réaménagement	560	2	09	25,0	25,0	–	25,0	50,0	85,0	135,0
3	Route Billy-Diamond (Route de la Baie-James) (phase I) – Nord-du-Québec – Réfection	148		10	164,1	16,6	42,0	58,6	222,7	111,2	333,9
4	Réseau de télécommunication – Nunavik – Construction	352		10	51,2	11,4	–	11,4	62,6	63,1	125,7
	Total				**320,3**	**53,0**	**42,0**	**95,0**	**415,3**	**359,3**	**774,6**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Complexe scientifique de l'Institut nordique du Québec – Québec – Construction	170		03-06-10
2	Route entre Schefferville et Kawawachikamach – Réfection	460		09
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032				**71,3 M$**

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Route Billy-Diamond (phase II) – Nord-du-Québec – Maintien	825	6	10
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 (Coût des études)				**5,0 M$**
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 pour les autres projets et les enveloppes				637,3 M$
Total pour le secteur				**808,6 M$**

1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de manière partielle ou complète.
2 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
3 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
4 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En réalisation ».
5 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En planification ».
6 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « À l'étude ».
7 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
8 L'infrastructure est mise en service de façon complète et aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.

2.14 Recherche

2.14.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Sous-total	2027-2028 à 2031-2032 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	–
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	–
Remplacement	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	**–**	–
Sous-total	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	–
Bonification du parc	173,7	144,9	119,6	114,3	123,4	676,0	324,9	**1 000,8**	100,0	984,0	100,0
Total	**173,7**	**144,9**	**119,6**	**114,3**	**123,4**	**676,0**	**324,9**	**1 000,8**	**100,0**	**984,0**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.14.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contribution en millions de dollars)

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
1	Université de Sherbrooke, pavillon de médecine personnalisée et de recherche translationnelle – Construction	413		05	3,5	2,0	29,9	31,9	35,5	3,9	39,4
2	École de technologie supérieure, pavillon principal – Montréal – Réaménagement	415	1	06	15,7	4,0	2,1	6,1	21,8	14,6	36,4
3	Université du Québec à Trois-Rivières, pavillon (campus de Drummondville) – Construction	505		17	18,5	0,5	–	0,5	19,0	12,5	31,5
Total					**37,7**	**6,5**	**32,0**	**38,5**	**76,3**	**31,0**	**107,3**

En planification

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Université du Québec à Trois-Rivières, pavillon de la recherche et de l'innovation sur les technologies vertes et durables – Construction	879	5	04
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032				**nd**
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 pour les autres projets et les enveloppes				962,3 M$
Total pour le secteur				**1 000,8 M$**

1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de manière partielle ou complète.
2 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
3 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
4 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En réalisation ».
5 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En planification ».
6 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « À l'étude ».
7 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
8 L'infrastructure est mise en service de façon complète et aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.

2.15 Environnement

2.15.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
Type d'investissements	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**Sous-total**	**2027-2028 à 2031-2032 5 ans**	**Total**	**%**	**Total**	**%**
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	14,3	36,6	50,6	69,7	70,8	242,0	345,1	**587,0**	65,0	603,9	63,1
Prise en charge du DMA	7,6	11,3	9,3	16,9	4,4	49,4	13,9	**63,3**	7,0	53,3	5,6
Remplacement	12,5	9,8	21,0	11,2	9,2	63,7	39,3	**103,0**	11,4	90,1	9,4
Sous-total	**34,3**	**57,8**	**80,9**	**97,8**	**84,4**	**355,1**	**398,2**	**753,3**	**83,5**	**747,3**	**78,1**
Bonification du parc	62,5	36,0	2,2	0,8	12,8	114,4	34,8	**149,2**	16,5	210,1	21,9
Total	**96,8**	**93,8**	**83,1**	**98,6**	**97,2**	**469,4**	**433,1**	**902,5**	**100,0**	**957,4**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.15.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contribution en millions de dollars)

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
1	Usine de biométhanisation – Québec – Construction	74		03	32,5	5,4	5,8	11,1	43,6	174,2	217,9
2	Usine de biométhanisation – Saint-Étienne-des-Grès – Construction	733	4	04	5,7	10,8	0,1	10,9	16,5	36,4	53,0
3	Usine de biométhanisation – Montréal – Construction	73	2	06	49,5	6,9	12,1	19,0	68,5	281,2	349,7
4	Usine de biométhanisation – Varennes – Agrandissement	732	4	16	6,3	17,3	7,2	24,5	30,8	59,7	90,5
5	Centre de compostage régional du Haut-Richelieu – Saint-Jean-sur-Richelieu – Construction	943	4	16	19,1	2,1	–	2,1	21,2	32,4	53,6
Total					**113,1**	**42,5**	**25,2**	**67,6**	**180,6**	**583,9**	**764,7**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Barrage Mathieu-D'Amours – Matane – Reconstruction	410		01
2	Incinérateur de Québec, valorisation des vapeurs – Construction	493		03
3	Usine de biométhanisation – Laval – Construction	70		13
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032				**58,8 M$**
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 pour les autres projets et les enveloppes				776,1 M$
Total pour le secteur				**902,5 M$**

1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de manière partielle ou complète.
2 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
3 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
4 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En réalisation ».
5 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En planification ».
6 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « À l'étude ».
7 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
8 L'infrastructure est mise en service de façon complète et aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.

2.16 Agriculture, forêts, faune et autres

2.16.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
Type d'investissements	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**Sous-total**	**2027-2028 à 2031-2032 5 ans**	**Total**	**%**	**Total**	**%**
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	34,1	24,5	22,0	20,9	18,7	120,2	118,1	**238,3**	28,4	231,6	25,1
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	–
Remplacement	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	–
Sous-total	**34,1**	**24,5**	**22,0**	**20,9**	**18,7**	**120,2**	**118,1**	**238,3**	**28,4**	**231,6**	**25,1**
Bonification du parc	136,3	103,1	74,9	59,3	53,7	427,3	172,1	**599,4**	71,6	691,9	74,9
Total	**170,3**	**127,6**	**96,9**	**80,2**	**72,4**	**547,5**	**290,2**	**837,7**	**100,0**	**923,5**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.16.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

Tous les projets en cours ont un coût inférieur à 20 millions de dollars et, par conséquent, ils ne sont pas listés dans le présent document.

Projet retiré de la liste des projets publiés dans le PQI 2021-2031

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Réseau de télécommunication par fibre optique – Eeyou (sud-jamésien) – Construction	734	8	04-10

1 L'infrastructure concernée par ce projet est en service de manière partielle ou complète.
2 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « En planification » à « En réalisation ».
3 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En planification ».
4 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En réalisation ».
5 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En planification ».
6 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « À l'étude ».
7 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont changé d'état d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « À l'étude » à « En réalisation ».
8 L'infrastructure est mise en service de façon complète et aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.

2.17 Services de garde éducatifs à l'enfance

2.17.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
Type d'investissements	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**Sous-total**	**2027-2028 à 2031-2032 5 ans**	**Total**	**%**	**Total**	**%**
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	12,5	10,2	10,6	10,6	10,6	54,7	53,4	**108,0**	22,8	91,8	25,9
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	–
Remplacement	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	–
Sous-total	**12,5**	**10,2**	**10,6**	**10,6**	**10,6**	**54,7**	**53,4**	**108,0**	**22,8**	**91,8**	**25,9**
Bonification du parc	222,2	95,7	29,0	2,1	2,0	351,1	15,0	**366,1**	77,2	263,2	74,1
Total	**234,8**	**105,9**	**39,6**	**12,8**	**12,6**	**405,7**	**68,4**	**474,1**	**100,0**	**355,0**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.17.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

Tous les projets en cours ont un coût inférieur à 20 millions de dollars et, par conséquent, ils ne sont pas listés dans le présent document.

2.18 Ressources informationnelles

2.18.1 Investissements au PQI 2022-2032

Investissements au PQI 2022-2032 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2022-2032									PQI 2021-2031	
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Sous-total	2027-2028 à 2031-2032 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	307,9	363,9	370,5	259,1	311,1	1 612,5	1 270,4	**2 883,0**	38,1	2 244,6	31,1
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	–
Remplacement	127,0	118,1	80,2	49,0	44,7	419,0	180,6	**599,7**	7,9	1 143,5	15,9
Sous-total	**434,9**	**482,0**	**450,7**	**308,2**	**355,8**	**2 031,6**	**1 451,1**	**3 482,7**	**46,0**	**3 388,1**	**47,0**
Bonification du parc	629,6	634,8	580,0	471,3	332,7	2 648,4	1 441,8	**4 090,2**	54,0	3 823,6	53,0
Total	**1 064,5**	**1 116,9**	**1 030,7**	**779,5**	**688,5**	**4 680,0**	**2 892,8**	**7 572,8**	**100,0**	**7 211,7**	**100,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.18.2 Projets[10] autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par état d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
1	Système d'information de laboratoire unique - SIL Corelab - MSSS	RI_5		–	18,3	11,9	36,2	48,1	66,4	5,2	71,6
2	Gestion du dossier judiciaire, des registres et du dossier du juge	RI_17	1	–	4,6	15,6	50,3	66,0	70,6	–	70,6
3	Projet Véo - Université de Sherbrooke	RI_11		–	50,5	5,4	–	5,4	55,9	–	55,9
4	Programme de consolidation des centres de traitement informatique et de l'optimisation du traitement et du stockage - MCN	RI_1	4	–	7,4	8,0	32,6	40,6	48,0	–	48,0
5	Mise en œuvre du Réseau gouvernemental de télécommunication - MCN	RI_28	1	–	22,2	5,6	8,4	14,0	36,2	–	36,2
6	Mise à niveau de l'infrastructure réseau - Université McGill	RI_25		–	12,2	–	–	–	12,2	19,2	31,4
7	SQIN - Accès bonifié aux prestations électroniques de services Entreprises et Citoyens	RI_2		–	7,5	7,9	11,6	19,5	26,9	–	26,9

[10] Bien que les investissements du secteur Ressources informationnelles soient assujettis à la Loi sur les infrastructures publiques, la gestion des projets en ressources informationnelles est prescrite par les Règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles qui découlent de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.

	Nom	# TB	Notes	Région	Contribution du Québec					Contribution des partenaires	Coût total
					Avant 2022-2023	PQI 2022-2032			Total		
						2022-2023	2023-2032	Total			
8	SQIN - Identité numérique citoyenne - MCN	RI_27	1	–	1,1	6,0	14,9	20,9	22,0	–	22,0
9	Gestion partagée de la prestation de services - MTESS	RI_8		–	10,6	6,9	3,0	9,9	20,5	–	20,5
Total					**134,4**	**67,3**	**157,0**	**224,4**	**358,7**	**24,4**	**383,1**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Dossier santé numérique - Projets Vitrines - MSSS	RI_26		–
2	Facturation obligatoire dans le secteur de la restauration et des bars (FO-RB) - ARQ	RI_9		–
3	Modernisation du recouvrement à Revenu Québec - Gérer le dossier de recouvrement - ARQ	RI_15		–
4	Programme visant à moderniser les infrastructures technologiques des donneurs d'ouvrage en construction	RI_23		–
5	Projet Urbain de Radiocommunication (PUR) - MCN	RI_20		–
6	Solution d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR) - Phase SGR7 (Système de paie) - MCN	RI_3		–
7	Système d'information des finances, de l'approvisionnement et des ressources humaines (SIFARH) - MSSS	RI_30	2	–
8	Transformation numérique des services administratifs - Volet Ressources financières, matérielles et fondations (TNSA1)	RI_29	2	–
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032				**615,3 M$**

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Solution d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR) - Phase SGR4 (Système de comptabilité) - MCN	RI_4		–
2	Télépathologie-pathologie numérique - MSSS	RI_16	3	–
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 (coût des études)				**57,0 M$**
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2022-2032 pour les autres projets et les enveloppes				6 676,1 M$
Total pour le secteur				**7 572,8 M$**

Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2021-2031

	Nom	# TB	Notes	Région
1	Dépôt des actes de procédures et des demandes - MJQ	RI_22	5	
2	Facturation obligatoire Solution Évolutive - Transport Rémunéré de Personnes - ARQ	RI_7	6	
3	Modernisation du réseau de télécommunication (RÉSUL 5) - Université Laval	RI_21	5	
4	Programme Horizon — Modernisation du système de mission des Services correctionnels- MSP	RI_10	7	
5	Plateforme partagée de services des bibliothèques universitaires québécoises - Université de Montréal	RI_19	5	
6	Système d'information en finance et en ressources humaines - Université de Concordia	RI_24	8	
7	Système unifié d'information en ressources humaines (SIU-RH) - FRISSSS	RI_13	9	

1 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En réalisation ».
2 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « En planification ».
3 Depuis la publication du PQI 2021-2031, ces projets ont été ajoutés « À l'étude ».
4 Ce projet prévoit également une portion en réaménagement des locaux d'un coût estimé à 22,6 M$.
5 Le coût total estimé est dorénavant en deçà du seuil de 20,0 M$.
6 L'infrastructure est en service et aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.
7 Ce projet a été scindé en plusieurs projets d'infrastructures distincts de moins de 20,0 M$ chacun.
8 Aucun investissement n'est prévu sur la période 2022-2032.
9 Ce projet a été intégré au projet « RI_30 – Système d'information des finances, de l'approvisionnement et des ressources humaines (SIFARH) ».

Pour plus de renseignements concernant les projets en ressources informationnelles, le tableau de bord des projets en ressources informationnelles du gouvernement du Québec est accessible sur le Web[11].

[11] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Tableau de bord des projets en ressources informationnelles*, [en ligne : https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca/.

3. Investissements probables pour l'année 2021-2022

Comparaison avec les investissements prévus au PQI 2021-2031

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur		Maintien du parc	Bonification du parc	Total	Versements anticipés[1]	Total	Taux de réalisation[1]
Santé et services sociaux							
Santé et services sociaux	Prévu	714,7	1 634,4	**2 349,1**		**2 349,1**	**115,2%**
	Probable	1 146,8	1 559,9	**2 706,7**		**2 706,7**	
Éducation et culture							
Éducation	Prévu	1 475,0	1 018,0	**2 493,0**		**2 493,0**	**96,3%**
	Probable	1 387,0	1 013,0	**2 400,0**		**2 400,0**	
Enseignement supérieur	Prévu	645,1	175,2	**820,3**		**820,3**	**110,0%**
	Probable	679,2	223,0	**902,2**		**902,2**	
Culture	Prévu	146,9	36,7	**183,6**		**183,6**	**103,7%**
	Probable	148,0	42,5	**190,4**		**190,4**	
Développement du sport	Prévu	8,8	83,4	**92,1**		**92,1**	**84,4%**
	Probable	16,2	61,5	**77,7**		**77,7**	
Économie et environnement							
Réseau routier	Prévu	2 361,1	538,9	**2 900,0**		**2 900,0**	**100,0%**
	Probable	2 347,3	553,2	**2 900,5**		**2 900,5**	
Transport collectif	Prévu	363,1	532,2	**895,2**		**895,2**	**297,1%**
	Probable	372,2	1 167,9	**1 540,1**	1 120,0	**2 660,1**	
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	Prévu	253,3	203,4	**456,7**		**456,7**	**100,3%**
	Probable	225,3	232,6	**458,0**		**458,0**	
Municipalités	Prévu	486,3	180,3	**666,6**		**666,6**	**109,1%**
	Probable	478,4	249,1	**727,5**		**727,5**	
Tourisme et activités récréatives	Prévu	164,8	159,4	**324,3**		**324,3**	**68,4%**
	Probable	85,7	136,1	**221,8**		**221,8**	
Logements sociaux et communautaires	Prévu	144,2	277,5	**421,7**		**421,7**	**162,2%**
	Probable	139,8	297,3	**437,1**	247,0	**684,1**	
Développement du territoire nordique	Prévu	83,1	76,5	**159,7**		**159,7**	**83,1%**
	Probable	66,5	66,2	**132,7**		**132,7**	
Recherche	Prévu	–	162,4	**162,4**		**162,4**	**85,7%**
	Probable	–	139,2	**139,2**		**139,2**	
Environnement	Prévu	46,3	46,0	**92,3**		**92,3**	**121,0%**
	Probable	20,8	90,9	**111,7**		**111,7**	
Agriculture, forêts, faune et autres	Prévu	30,6	139,4	**170,0**		**170,0**	**104,2%**
	Probable	15,9	161,3	**177,2**		**177,2**	
Soutien aux personnes et aux familles							
Services de garde éducatifs à l'enfance	Prévu	9,2	41,2	**50,4**		**50,4**	**135,9%**
	Probable	12,8	55,6	**68,4**		**68,4**	
Gouverne et justice							
Administration gouvernementale	Prévu	172,5	241,3	**413,8**		**413,8**	**89,3%**
	Probable	159,2	210,4	**369,7**		**369,7**	
Ressources informationnelles	Prévu	358,6	489,3	**847,8**		**847,8**	**118,7%**
	Probable	450,5	555,8	**1 006,3**		**1 006,3**	
Enveloppe centrale	Prévu	5,0	5,0	**10,0**		**10,0**	**–**
	Probable	–	–	–		**–**	
Total	**Prévu**	**7 468,6**	**6 040,5**	**13 509,1**	**–**	**13 509,1**	**118,0%**
	Probable	**7 751,5**	**6 815,6**	**14 567,1**	**1 367,0**	**15 934,1**	

Note : Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au montant indiqué.

1 Un taux de réalisation probable supérieur à 100 % peut s'expliquer notamment par le devancement de travaux déjà prévus, par un rythme de réalisation des travaux plus rapide que celui attendu ou par des versements anticipés d'aide financière du gouvernement pour des investissements d'organismes subventionnés. En 2021-2022, des aides financières totalisant 1 367,0 millions de dollars ont été versées par anticipation, soit 1 120,0 millions de dollars à la STM pour la réalisation de projets en transport collectif et de 247,0 millions de dollars pour différents projets de logements sociaux et abordables. En excluant ces versements anticipés, le taux de réalisation est de 172,0 % pour le secteur Transport collectif, de 103,7 % pour le secteur Logements sociaux et communautaires et de 107,8 % pour l'ensemble des investissements prévus pour l'année 2021-2022.

4. Investissements réalisés en 2020-2021

Comparaison avec les investissements prévus au PQI 2020-2030

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur		Maintien du parc	Bonification du parc	Total	Taux de réalisation[1]
Santé et services sociaux					
Santé et services sociaux	Prévu[2]	901,6	1 342,1	**2 243,6**	**96,8%**
	Réel	1 401,7	770,0	**2 171,7**	
Éducation et culture					
Éducation	Prévu[2]	1 320,0	817,5	**2 137,5**	**103,3%**
	Réel	1 372,9	835,1	**2 208,0**	
Enseignement supérieur	Prévu[2]	625,2	206,2	**831,4**	**97,6%**
	Réel	644,5	167,4	**811,9**	
Culture	Prévu	121,0	41,8	**162,9**	**91,3%**
	Réel	119,5	29,2	**148,7**	
Développement du sport	Prévu[2]	38,5	78,8	**117,3**	**60,8%**
	Réel	24,3	47,0	**71,2**	
Économie et environnement					
Réseau routier	Prévu[2]	2 060,4	481,0	**2 541,4**	**95,0%**
	Réel	1 896,4	518,1	**2 414,5**	
Transport collectif	Prévu[2]	268,0	1 428,3	**1 696,3**	**62,6%**
	Réel	382,4	680,3	**1 062,6**	
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	Prévu[2]	445,9	241,3	**687,2**	**47,6%**
	Réel	163,8	163,5	**327,3**	
Municipalités	Prévu	423,3	163,7	**587,0**	**83,2%**
	Réel	316,1	172,2	**488,2**	
Tourisme et activités récréatives	Prévu	113,7	166,8	**280,5**	**61,7%**
	Réel	79,3	93,6	**173,0**	
Logements sociaux et communautaires	Prévu	135,9	306,3	**442,2**	**46,4%**
	Réel	120,7	84,3	**205,0**	
Développement du territoire nordique	Prévu	84,4	32,5	**116,9**	**67,7%**
	Réel	44,9	34,3	**79,2**	
Recherche	Prévu	–	175,9	**175,9**	**84,3%**
	Réel	–	148,3	**148,3**	
Environnement	Prévu	19,0	38,7	**57,7**	**68,2%**
	Réel	12,2	27,1	**39,3**	
Agriculture, forêts, faune et autres	Prévu	39,3	151,9	**191,2**	**71,3%**
	Réel	20,4	115,9	**136,3**	
Soutien aux personnes et aux familles					
Services de garde éducatifs à l'enfance	Prévu	8,7	54,5	**63,2**	**47,7%**
	Réel	7,3	22,9	**30,2**	
Gouverne et justice					
Administration gouvernementale	Prévu	213,7	373,7	**587,4**	**49,8%**
	Réel	106,9	185,6	**292,4**	
Ressources informationnelles	Prévu[2]	370,7	608,8	**979,6**	**101,6%**
	Réel	479,8	515,3	**995,2**	
Enveloppe centrale	Prévu	5,0	5,0	**10,0**	**–**
	Réel	–	–	**–**	
Total	**Prévu[2]**	**7 194,4**	**6 714,9**	**13 909,2**	**84,9%[3]**
	Réel	**7 192,9**	**4 610,0**	**11 802,9**	

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Un taux de réalisation supérieur à 100 % peut s'expliquer par le devancement de travaux déjà prévus ou par un rythme de réalisation plus élevé que celui anticipé.

2 Avant le devancement des investissements en 2020-2021 de 2 901,2 millions de dollars, le montant total prévu s'établissait à 11 008,0 millions de dollars comme présenté au PQI 2020-2030, soit :

- 1 560,6 millions de dollars en Santé et services sociaux, avant le devancement de 683,0 millions de dollars;
- 1 096,1 millions de dollars en Éducation, avant le devancement de 1 041,3 millions de dollars;

- 731,4 millions de dollars en Enseignement supérieur, avant le devancement de 100,0 millions de dollars;
- 99,6 millions de dollars au Développement du sport, avant le devancement de 17,6 millions de dollars;
- 2 271,7 millions de dollars au Réseau routier, avant le devancement de 269,7 millions de dollars;
- 1 082,3 millions de dollars en Transport collectif, avant le devancement de 614,0 millions de dollars;
- 587,2 millions de dollars en Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres, avant le devancement de 100,0 millions de dollars;
- 904,0 millions de dollars en Ressources informationnelles, avant le devancement de 75,6 millions de dollars.

3 Le total des investissements prévus et réels pour 2020-2021 inclut des devancements qui sont respectivement de 2 901,2 millions de dollars et 1 117,8 millions de dollars. En excluant ces devancements, le taux de réalisation pour 2020-2021 est de 97,1 %.

Annexe 1 – Historique des investissements réalisés par rapport à ceux prévus pour les années 2016-2017 à 2020-2021

Historique des investissements réalisés par rapport à ceux prévus pour les années 2016-2017 à 2020-2021
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur	2016-2017 (PQI 2016-2026)			2017-2018 (PQI 2017-2027)		
	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
Santé et services sociaux						
Santé et services sociaux[1,2]	1 180,2	1 032,1	87,5	1 343,8	1 136,9	84,6
Éducation et culture						
Éducation[1,2]	1 483,3	1 290,8	87,0	1 158,2	1 240,5	107,1
Enseignement supérieur[1,2]	542,4	490,7	90,5	696,7	566,1	81,3
Culture[1,2]	223,6	182,3	81,5	146,0	160,8	110,1
Développement du sport	59,8	43,2	72,2	81,5	50,0	61,3
Économie et environnement						
Réseau routier	2 042,2	1 920,5	94,0	2 159,4	1 796,7	83,2
Transport collectif	1 133,7	644,1	56,8	825,9	887,4	107,4
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	366,6	184,8	50,4	321,5	228,3	71,0
Municipalités	623,6	489,4	78,5	800,3	768,7	96,1
Tourisme et activités récréatives	160,3	93,0	58,0	177,8	152,0	85,5
Logements sociaux et communautaires	278,2	164,5	59,1	253,1	177,8	70,2
Développement du territoire nordique	92,5	86,7	93,7	68,1	44,4	65,2
Recherche	114,1	99,9	87,6	174,0	126,1	72,5
Environnement	72,8	58,4	80,2	51,2	33,8	65,9
Agriculture, forêts, faune et autres	34,2	44,4	129,8	95,0	50,5	53,1
Soutien aux personnes et aux familles						
Services de garde éducatifs à l'enfance	75,8	33,6	44,3	80,2	26,2	32,7
Gouverne et justice						
Administration gouvernementale	463,1	317,8	68,6	506,3	233,3	46,1
Ressources informationnelles[1,2]	640,0	352,2	55,0	636,5	566,2	89,0
Enveloppe centrale[3]	10,0	–	–	48,0	–	–
Total	**9 596,3**	**7 528,4**	**78,5**	**9 623,5**	**8 245,6**	**85,7**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.
1 Les investissements présentés incluent le redressement pour uniformisation sur les mêmes bases.
2 Les investissements en ressources informationnelles du réseau de la santé et des services sociaux, du réseau de l'éducation, du réseau de l'enseignement supérieur ainsi que ceux des sociétés d'État de la culture ont été reclassés au secteur Ressources informationnelles.
3 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.
4 Le total des investissements prévus et réels pour 2020-2021 inclut des devancements qui sont respectivement de 2 901,2 millions de dollars et 1 117,8 millions de dollars. En excluant ces devancements, le taux de réalisation pour 2020-2021 est de 97,1 %.

2018-2019 (PQI 2018-2028)			2019-2020 (PQI 2019-2029)			2020-2021 (PQI 2020-2030)			Moyenne 2016-2017 à 2020-2021		
Prévu	**Réel**	**%**	**Prévu**	**Réel**	**%**	**Prévu**	**Réel**	**%**	**Prévu**	**Réel**	**%**
1 247,2	1 431,4	114,8	1 302,5	1 539,8	118,2	2 243,6	2 171,7	96,8	1 463,5	1 439,3	98,3
941,1	1 295,5	137,7	1 316,6	1 728,6	131,3	2 137,5	2 208,0	103,3	1 403,3	1 420,0	101,2
696,5	661,8	95,0	993,7	666,1	67,0	831,4	811,9	97,6	624,9	603,9	96,6
184,9	185,8	100,5	167,5	171,8	102,6	162,9	148,7	91,3	186,0	180,4	97,0
72,3	41,9	58,0	102,0	73,4	71,9	117,3	71,2	60,8	79,4	50,4	63,5
2 185,8	2 216,7	101,4	2 366,0	2 387,6	100,9	2 541,4	2 414,5	95,0	2 254,3	2 076,2	92,1
1 096,4	704,3	64,2	1 042,1	722,4	69,3	1 696,3	1 062,6	62,6	1 140,1	751,2	65,9
502,8	426,2	84,8	509,2	499,7	98,1	687,2	327,3	47,6	448,7	303,8	67,7
784,3	642,5	81,9	592,6	558,6	94,3	587,0	488,2	83,2	701,0	591,2	84,3
232,7	143,2	61,5	314,7	227,8	72,4	280,5	173,0	61,7	192,8	131,2	68,1
274,3	223,5	81,5	363,1	251,8	69,3	442,2	205,0	46,4	306,6	202,5	66,1
105,3	36,0	34,2	140,0	65,3	46,6	116,9	79,2	67,7	99,0	77,3	78,1
153,5	151,2	98,5	149,2	112,9	75,6	175,9	148,3	84,3	142,4	119,1	83,7
36,2	45,4	125,3	63,7	24,4	38,4	57,7	39,3	68,2	55,2	41,7	75,5
127,5	93,6	73,4	127,3	139,3	109,4	191,2	136,3	71,3	96,6	67,3	69,7
54,7	16,7	30,5	36,0	22,3	62,1	63,2	30,2	47,7	70,9	33,2	46,8
625,2	291,3	46,6	588,8	397,7	67,5	587,4	292,4	49,8	574,7	329,4	57,3
698,6	531,3	76,1	841,5	712,3	84,7	979,6	995,2	101,6	722,4	565,0	78,2
10,0	–	–	10,0	–	–	10,0	–	–	27,8	–	–
10 029,2	**9 138,2**	**91,1**	**11 026,4**	**10 301,8**	**93,4**	**13 909,1**	**11 802,9**	**84,9[4]**	**10 613,9**	**8 983,2**	**84,6**

Annexe 2 – Historique des investissements prévus aux plans québécois des infrastructures

Historique des investissements prévus aux PQI
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Mission et secteur	PQI 2013-2023	PQI 2014-2024	PQI 2015-2025	PQI 2016-2026
Santé et services sociaux				
Santé et services sociaux[1]	18 632,0	16 257,5	13 795,5	13 994,6
Éducation et culture				
Éducation[1]	7 440,3	7 315,4	8 077,7	8 253,3
Enseignement supérieur[1]	4 951,8	4 884,5	5 291,9	5 756,9
Culture[1]	1 938,0	1 904,5	1 596,8	1 546,3
Développement du sport	334,1	371,3	329,7	360,1
Économie et environnement				
Réseau routier	22 410,8	20 423,6	16 655,3	17 322,0
Transport collectif	6 426,2	7 615,0	7 247,7	7 059,9
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	2 775,6	2 023,8	2 164,7	2 755,7
Municipalités	6 087,5	6 933,2	6 939,5	6 977,5
Tourisme et activités récréatives	1 046,6	616,1	573,8	667,5
Logements sociaux et communautaires	2 640,5	2 279,4	2 013,5	1 964,3
Développement du territoire nordique	1 353,6	1 159,1	901,5	888,9
Recherche	800,0	786,7	815,5	831,7
Environnement	682,2	666,9	578,4	615,7
Agriculture, forêts, faune et autres	407,0	351,3	299,0	364,3
Soutien aux personnes et aux familles				
Services de garde éducatifs à l'enfance	1 036,1	807,9	807,9	605,5
Gouverne et justice				
Administration gouvernementale	5 978,5	4 480,4	4 535,7	3 554,0
Ressources informationnelles	5 542,1	4 865,2	5 125,3	5 166,8
Enveloppe centrale[2]	1 817,1	6 558,1	10 650,8	10 015,0
Total	**92 300,0**	**90 300,0**	**88 400,0**	**88 700,0**

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Les investissements en ressources informationnelles du réseau de la santé et des services sociaux, du réseau de l'éducation, du réseau de l'enseignement supérieur ainsi que ceux des sociétés d'État de la culture prévus aux PQI 2013-2023 à 2019-2029, le cas échéant, ont été reclassés au secteur Ressources informationnelles à des fins de comparaison.

2 Se référer à la rubrique 1.3 de la section A.

PQI 2017-2027	PQI 2018-2028	PQI 2019-2029	PQI 2020-2030	PQI 2021-2031	PQI 2022-2032
16 318,6	17 812,1	19 407,4	20 462,6	20 551,2	22 754,2
8 175,7	8 972,7	13 889,2	19 150,3	20 910,5	21 116,1
5 916,1	6 090,7	6 325,6	6 323,4	6 485,8	7 141,5
1 468,4	1 515,2	1 575,6	1 963,5	2 019,7	2 117,4
392,5	468,2	718,0	653,3	731,3	675,8
17 901,0	20 027,5	24 580,0	26 832,1	28 330,8	30 672,6
7 059,9	9 002,4	9 040,3	13 581,2	12 830,3	13 395,6
2 654,3	3 089,8	2 935,6	4 053,9	3 571,7	3 644,0
7 003,9	7 296,4	7 216,7	7 536,5	7 569,5	7 448,3
769,4	1 001,3	1 114,3	1 148,5	1 213,6	1 259,8
2 082,5	2 320,1	2 442,4	2 510,0	2 644,2	2 540,5
826,2	823,1	1 018,3	908,0	899,4	808,6
863,9	917,3	985,8	1 006,5	984,0	1 000,8
574,0	577,8	627,7	930,6	957,4	902,5
561,2	706,7	700,1	845,4	923,5	837,7
529,8	456,5	401,8	374,8	355,0	474,1
3 719,9	3 872,5	3 881,0	3 919,6	4 197,9	4 764,8
5 507,2	5 548,9	6 578,1	7 394,3	7 211,7	7 572,8
8 775,4	9 900,9	11 962,1	10 905,4	12 612,6	13 372,9
91 100,0	**100 400,0**	**115 400,0**	**130 500,0**	**135 000,0**	**142 500,0**

Annexe 3 – Investissements par mission, secteur, type et par région administrative

Investissements au PQI 2022-2032
par mission, secteur, type et par région administrative
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur \ Région[1]		01	02	03	04	05	06	07	08
Santé et services sociaux									
Santé et services sociaux	Maintien du parc	268,1	313,1	1 384,9	414,7	428,6	4 692,2	242,2	184,7
	Bonification du parc	158,8	406,5	2 056,7	229,0	481,8	1 453,6	333,7	230,6
Éducation et culture									
Éducation	Maintien du parc	369,2	492,8	986,2	426,0	486,8	3 134,3	497,2	309,7
	Bonification du parc	106,3	57,6	464,2	74,0	109,8	2 192,6	192,2	30,0
Enseignement supérieur	Maintien du parc	107,3	145,4	803,9	171,0	361,1	2 870,5	153,9	59,4
	Bonification du parc	45,0	21,6	45,2	15,1	27,0	901,1	12,6	26,8
Culture	Maintien du parc	39,2	50,1	183,8	59,1	49,4	582,7	38,8	17,0
	Bonification du parc	9,4	11,1	109,3	13,5	10,4	288,8	16,8	35,0
Développement du sport	Maintien du parc	1,6	2,1	7,2	3,1	4,8	37,6	1,8	2,6
	Bonification du parc	12,1	18,6	44,1	15,9	29,2	139,6	22,5	15,2
Économie et environnement									
Réseau routier	Maintien du parc	525,9	558,4	2 795,1	851,0	463,6	8 951,3	434,2	398,3
	Bonification du parc	359,8	448,7	275,8	58,8	46,9	353,8	346,8	52,8
Transport collectif	Maintien du parc	2,4	31,6	107,9	9,1	87,1	1 768,3	40,2	1,8
	Bonification du parc	2,0	27,3	2 727,6	24,4	48,5	6 771,6	466,3	1,8
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	Maintien du parc	43,7	71,7	118,4	45,0	62,8	162,2	36,7	20,2
	Bonification du parc	40,8	28,3	750,3	37,3	91,3	236,0	79,6	8,2
Municipalités	Maintien du parc	149,3	189,7	574,3	138,3	227,5	1 650,6	210,2	124,4
	Bonification du parc	23,4	22,3	47,9	24,3	29,3	195,7	47,4	16,1
Tourisme et activités récréatives	Maintien du parc	18,4	26,6	96,5	2,0	10,2	534,1	19,7	2,6
	Bonification du parc	7,9	19,4	129,4	22,1	27,4	63,0	16,3	17,8
Logements sociaux et communautaires	Maintien du parc	62,0	83,3	156,1	62,4	54,0	471,7	75,3	36,7
	Bonification du parc	17,2	17,3	56,3	13,7	20,3	238,3	25,1	9,1
Développement du territoire nordique	Maintien du parc	–	–	–	–	–	–	–	–
	Bonification du parc	–	0,5	9,7	–	–	8,7	–	–
Recherche	Maintien du parc	–	–	–	–	–	–	–	–
	Bonification du parc	15,2	33,5	93,7	75,8	115,4	272,6	27,8	10,6
Environnement	Maintien du parc	52,6	59,0	404,0	11,7	20,5	14,0	5,5	40,5
	Bonification du parc	1,2	2,8	15,6	12,4	1,9	30,8	2,3	1,0

09	10	11	12	13	14	15	16	17	Hors Québec	Total
179,6	92,2	171,2	333,3	207,5	471,4	396,6	788,5	24,6	–	**10 593,3**
255,0	926,3	151,7	669,7	159,5	635,5	946,8	2 713,6	352,0	–	**12 160,9**
201,6	127,0	212,4	699,1	702,6	665,8	942,3	2 547,5	362,4	–	**13 163,0**
13,7	301,2	14,6	169,4	524,7	469,0	968,3	2 025,7	239,8	–	**7 953,1**
30,4	12,7	27,9	129,3	143,8	152,2	182,8	466,6	76,1	–	**5 894,3**
2,4	1,0	2,3	10,6	12,8	14,6	20,6	53,7	34,7	–	**1 247,1**
15,5	3,0	21,6	44,5	34,1	51,6	44,5	132,8	34,1	–	**1 401,8**
5,9	3,8	32,5	6,3	56,8	15,0	15,9	70,1	15,3	–	**715,7**
0,4	0,3	2,2	3,5	4,3	5,6	6,1	13,5	2,6	–	**99,1**
5,9	2,9	6,0	26,9	35,0	28,8	44,0	115,7	14,3	–	**576,7**
674,8	107,8	512,2	827,9	568,0	608,4	902,0	3 685,4	598,1	–	**23 462,3**
394,8	8,0	114,5	416,0	1 136,3	628,1	816,6	1 372,0	380,4	–	**7 210,3**
1,2	0,5	1,2	55,9	114,9	6,4	7,8	330,7	3,0	–	**2 570,0**
1,4	0,8	1,0	114,8	248,6	25,1	35,2	325,9	3,2	–	**10 825,6**
75,5	125,3	408,4	318,1	36,1	43,9	50,0	230,4	39,3	–	**1 887,8**
86,2	68,5	31,8	32,1	8,7	40,2	9,9	145,1	61,9	–	**1 756,2**
59,3	40,5	58,4	436,7	405,7	325,9	438,3	1 263,3	146,6	–	**6 439,0**
18,1	124,5	19,8	124,8	23,9	31,4	54,1	188,7	17,7	–	**1 009,4**
4,5	0,3	3,9	2,1	2,0	24,8	25,6	16,8	16,3	–	**806,3**
2,3	3,1	8,2	10,2	10,3	14,2	32,3	59,3	10,3	–	**453,5**
33,9	288,7	34,1	72,0	45,0	48,2	66,9	187,2	49,0	–	**1 826,5**
6,5	91,9	9,1	25,0	23,4	25,6	30,6	86,2	18,2	–	**714,0**
139,6	155,3	–	–	–	–	–	–	–	–	**294,9**
224,6	270,3	–	–	–	–	–	–	–	–	**513,8**
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	**–**
23,7	3,0	32,4	35,2	33,7	43,1	45,6	121,8	17,7	–	**1 000,8**
14,6	3,4	12,4	61,4	3,0	10,0	24,7	12,8	3,2	–	**753,3**
0,6	0,2	0,6	2,4	28,7	2,8	3,4	41,0	1,4	–	**149,2**

Investissements au PQI 2022-2032
par mission, secteur, type et par région administrative (suite)
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur / Région[1]		01	02	03	04	05	06	07	08
Agriculture, forêts, faune et autres	Maintien du parc	48,1	17,5	41,5	10,6	4,7	0,3	9,7	10,9
	Bonification du parc	47,7	17,0	193,1	12,9	9,6	43,1	13,4	24,0
Soutien aux personnes et aux familles									
Services de garde éducatifs à l'enfance	Maintien du parc	2,5	3,5	9,6	3,5	4,2	26,3	5,1	2,0
	Bonification du parc	8,7	12,1	31,9	11,8	16,1	88,2	16,8	6,4
Gouverne et justice									
Administration gouvernementale	Maintien du parc	28,2	35,2	775,2	61,6	46,3	962,0	55,1	18,1
	Bonification du parc	21,4	75,3	575,4	31,5	66,0	512,7	46,2	98,4
Ressources informationnelles	Maintien du parc	65,9	93,7	839,0	90,9	110,8	732,8	133,5	48,3
	Bonification du parc	92,1	131,1	422,3	124,9	151,6	1 064,1	181,5	68,6
Sous-total		**2 753,6**	**3 524,6**	**17 332,3**	**3 157,3**	**3 704,7**	**41 445,4**	**3 806,3**	**1 929,6**
En pourcentage		**2,1**	**2,7**	**13,4**	**2,4**	**2,9**	**32,1**	**2,9**	**1,5**
Enveloppe centrale (non ventilée)[2]	Maintien du parc	–	–	–	–	–	–	–	–
	Bonification du parc	–	–	–	–	–	–	–	–
Total		**2 753,6**	**3 524,6**	**17 332,3**	**3 157,3**	**3 704,7**	**41 445,4**	**3 806,3**	**1 929,6**

1 Les enveloppes sectorielles d'investissements qui ne comportent pas de projet particulier ont été réparties entre les régions, en proportion de la population de chacune de ces régions sur celle de l'ensemble du Québec.
2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

Légende :

01 : Bas-Saint-Laurent
02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean
03 : Capitale-Nationale
04 : Mauricie
05 : Estrie
06 : Montréal
07 : Outaouais
08 : Abitibi-Témiscamingue
09 : Côte-Nord
10 : Nord-du-Québec
11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
12 : Chaudière-Appalaches
13 : Laval
14 : Lanaudière
15 : Laurentides
16 : Montérégie
17 : Centre-du-Québec

09	10	11	12	13	14	15	16	17	Hors Québec	Total
15,1	4,8	14,1	1,5	0,2	2,6	4,7	51,3	0,6	–	**238,3**
24,7	56,0	5,8	11,6	11,6	13,8	15,7	86,8	12,6	–	**599,4**
1,2	0,7	1,2	5,5	5,5	6,4	7,6	19,7	3,5	–	**108,0**
4,2	3,0	4,2	18,4	18,7	22,0	26,2	66,9	10,5	–	**366,1**
29,9	3,9	61,0	81,5	85,4	47,7	76,2	170,6	38,3	29,9	**2 605,9**
23,4	119,7	27,5	58,7	46,2	49,2	61,2	280,3	24,8	41,0	**2 158,9**
33,0	15,9	31,2	145,2	147,7	173,4	207,6	528,7	82,4	2,7	**3 482,7**
45,7	21,1	44,1	199,3	199,7	233,8	282,2	714,7	112,9	0,5	**4 090,2**
2 649,2	**2 987,6**	**2 079,3**	**5 148,7**	**5 084,2**	**4 936,7**	**6 792,3**	**18 913,4**	**2 808,0**	**74,1**	**129 127,2**
2,1	**2,3**	**1,6**	**4,0**	**3,9**	**3,8**	**5,3**	**14,6**	**2,2**	**0,1**	**100,0**
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	**3 314,8**
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	**10 058,1**
2 649,2	**2 987,6**	**2 079,3**	**5 148,7**	**5 084,2**	**4 936,7**	**6 792,3**	**18 913,4**	**2 808,0**	**74,1**	**142 500,0**

Section C

Bilan de l’état des infrastructures publiques

1. Une vision à long terme des investissements du gouvernement 3

2. Les faits saillants des PAGI 2022-2023 5

2.1 La majorité des infrastructures évaluées en bon état 5

2.2 Le déficit de maintien d’actifs évalué à 30,6 milliards de dollars..... 7

3. Les Plans annuels de gestion des investissements publics en infrastructures 2022-2023 10

1. Une vision à long terme des investissements du gouvernement

Pour mesurer et suivre en continu l'état et le DMA du parc d'infrastructures publiques, le gouvernement s'est doté d'un IEG qui lui permet d'établir et de planifier les priorités d'investissements permettant d'en assurer la pérennité.

Élaboré sur la base des meilleures pratiques en matière de gestion des investissements en infrastructures, cet indicateur offre une base d'évaluation globale, comparable et relativisée de l'état des différentes catégories d'infrastructures. Celui-ci est fondé d'abord sur une base quantitative, soit l'évaluation des besoins d'investissement requis d'ici cinq ans sur chacune des infrastructures existantes. Il est par la suite combiné à une gestion du risque axée sur le potentiel de service de l'infrastructure. L'IEG permet ainsi d'orienter le niveau d'investissement récurrent nécessaire en maintien du parc au PQI.

L'IEG instaure cinq états possibles, soit de très bon à très mauvais, ainsi qu'un seuil d'état en dessous duquel une infrastructure n'est plus considérée comme étant dans un état satisfaisant. Lorsque l'état d'une infrastructure est sous ce seuil d'état, cette dernière comporte généralement un DMA.

Indice d'état gouvernemental

Indice	État	Description
A	**Très bon**	L'infrastructure est habituellement récente ou elle est remise à neuf. Elle rend le service sans interruption ou ralentissement. Elle nécessite peu de travaux de maintien d'actifs.
B	**Bon**	L'infrastructure présente un niveau léger de dégradation et de défectuosité. Elle nécessite certains travaux de maintien d'actifs. Habituellement, l'infrastructure est dans son deuxième tiers de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service de l'infrastructure peuvent survenir occasionnellement.
C	**Satisfaisant**	L'infrastructure présente un niveau modéré de dégradation et de défectuosité. Elle nécessite régulièrement des travaux de maintien d'actifs. Habituellement, l'infrastructure est dans son troisième tiers de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service de l'infrastructure surviennent occasionnellement. Au besoin, des mesures d'atténuation de risques sont en place.
Seuil d'état		
D	**Mauvais**	L'infrastructure présente un niveau élevé de dégradation et de défectuosité. Elle nécessite des travaux de maintien d'actifs importants et parfois urgents. Habituellement, l'infrastructure dépasse sa durée de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service de l'infrastructure surviennent souvent. Au besoin, des mesures importantes d'atténuation de risques sont en place.
E	**Très mauvais**	L'infrastructure présente un niveau très élevé de dégradation et de défectuosité. Elle nécessite des travaux de maintien d'actifs très importants et souvent urgents. Habituellement, l'infrastructure dépasse nettement sa durée de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service de l'infrastructure surviennent très souvent. Des mesures très importantes d'atténuation de risques sont en place.

Le DMA représente une estimation de la valeur des investissements requis pour rétablir l'infrastructure dans un état satisfaisant ou mieux, ou bien pour la remplacer. Sans égard à l'état de l'infrastructure, l'organisme responsable doit s'assurer que la santé et la sécurité des personnes ne sont pas compromises, sans quoi, l'infrastructure doit être mise hors service. L'IEG et le DMA contribuent à orienter les choix du gouvernement lors de l'élaboration du PQI.

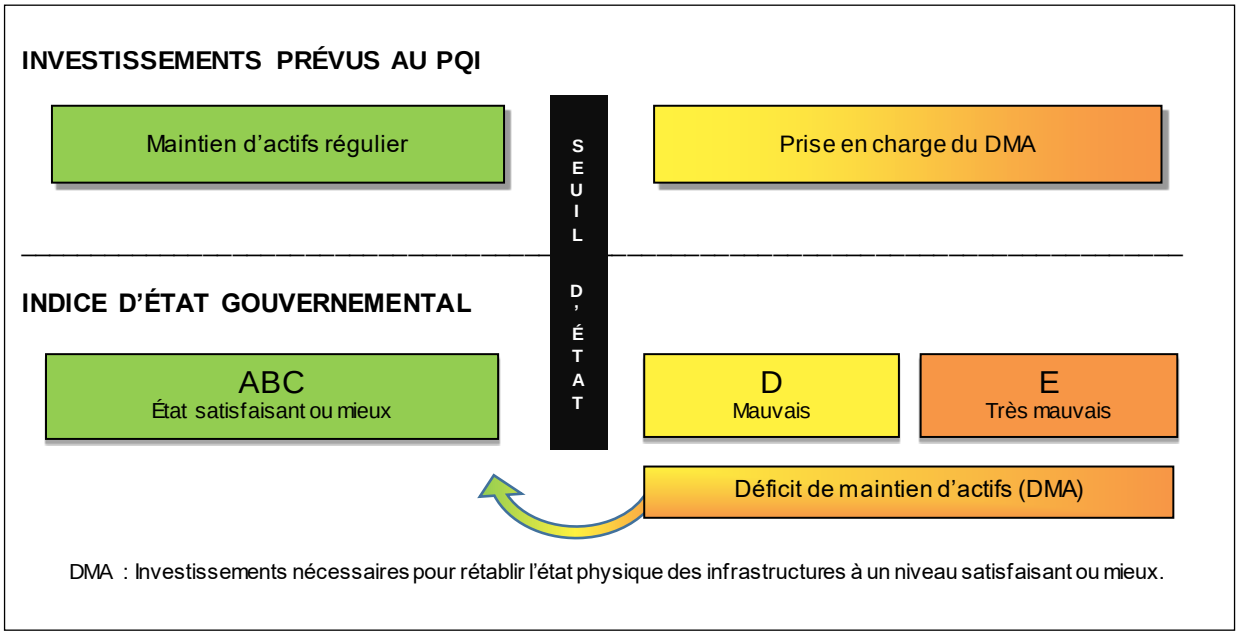

2. Les faits saillants des PAGI 2022-2023

2.1 La majorité des infrastructures évaluées en bon état

❑ 60 % des infrastructures des organismes publics sont évaluées en bon état.

Globalement, 60 % des infrastructures sous la responsabilité des organismes publics sont évaluées dans un état satisfaisant ou mieux (IEG de A, B ou C).

Indices d'état des organismes publics
Par catégorie d'infrastructures

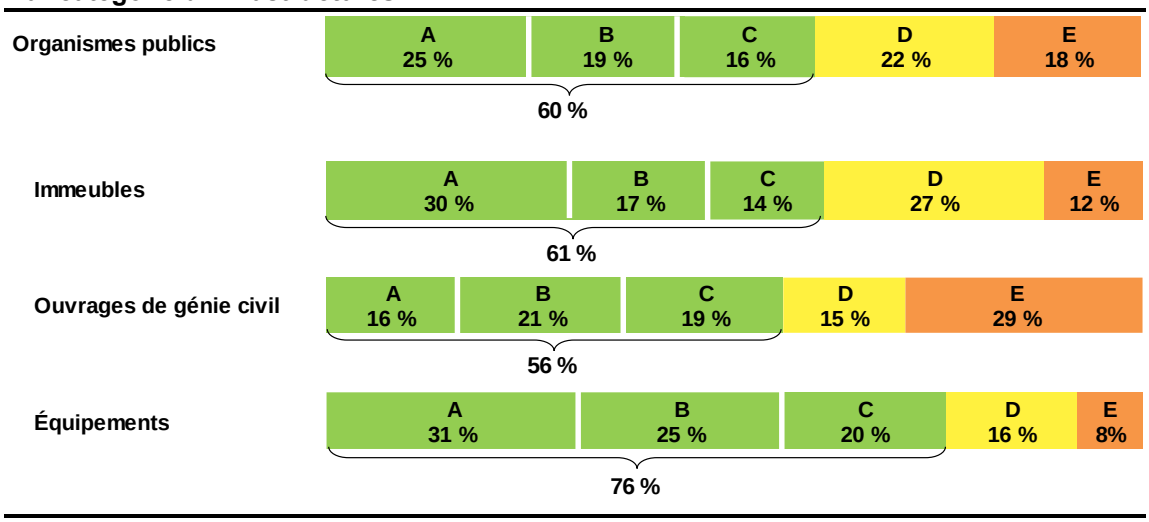

❑ 82 % des infrastructures des organismes subventionnés sont évaluées en bon état.

Globalement, 82 % des infrastructures sous la responsabilité des organismes subventionnés sont évaluées dans un état satisfaisant ou mieux (IEG de A, B ou C).

Indices d'état des organismes subventionnés
Par catégorie d'infrastructures

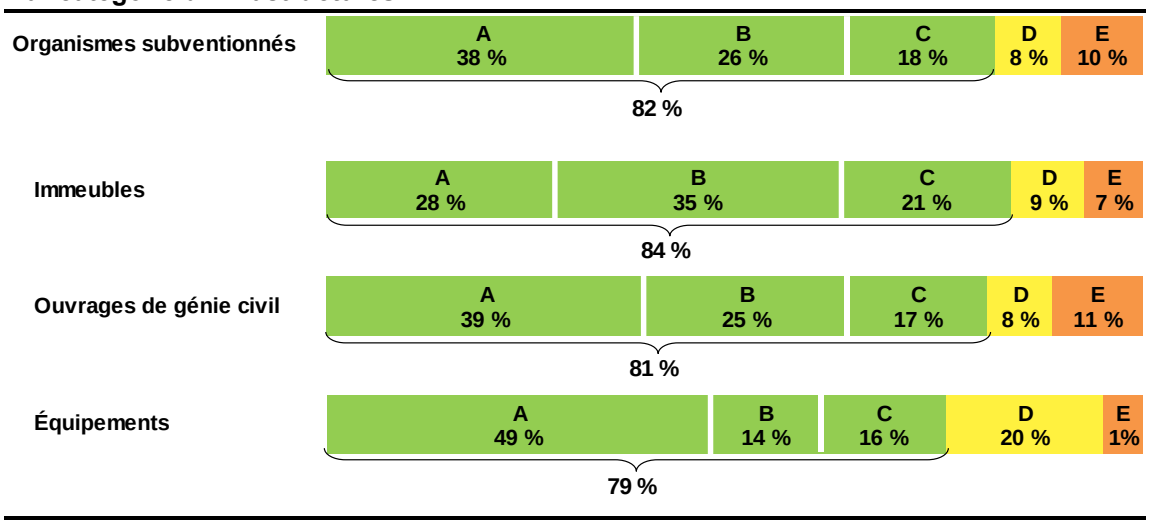

Bilan global de l'état du parc d'infrastructures publiques[1]
Par secteur et organisme
(en pourcentage)

	PAGI 2021-2022	PAGI 2022-2023					
	ABC	**A**	**B**	**C**	**ABC**	**D**	**E**
Infrastructures des organismes publics	**60**	**25**	**19**	**16**	**60**	**22**	**18**
Santé et services sociaux							
Établissements du RSSS	**85**	53	21	13	**87**	10	3
Éducation							
Organismes scolaires	**44**	12	14	15	**41**	39	20
Enseignement supérieur							
Cégeps	**59**	9	15	25	**49**	41	10
Universités	**65**	29	18	15	**62**	17	21
Total de l'Enseignement supérieur	**63**	21	16	19	**56**	27	17
Culture							
Organismes et sociétés d'État relevant du MCC	**56**	36	2	15	**53**	29	18
Réseau routier							
Transports							
Chaussées	**50**	16	24	12	**52**	21	27
Structures – Réseau supérieur	**53**	9	18	27	**54**	8	38
Structures – Ponts municipaux	**58**	12	13	36	**61**	8	31
Ponceaux	**84**	50	22	11	**83**	9	8
Total Transports	**54**	16	21	19	**56**	14	30
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres							
Société des traversiers du Québec	**80**	52	17	14	**83**	15	2
Tourisme et activités récréatives							
Parc olympique	**30**	13	14	3	**30**	56	14
Logements sociaux et communautaires							
Société d'habitation du Québec	**75**	32	20	17	**69**	22	9
Environnement							
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	**48**	19	11	11	**41**	59	0
Administration gouvernementale							
Société québécoise des infrastructures	**61**	31	15	18	**64**	25	11
Infrastructures des organismes subventionnés	**80**	**38**	**26**	**18**	**82**	**8**	**10**
Transport collectif							
Sociétés de transport en commun	**71**	42	21	17	**80**	14	6
Municipalités							
Municipalités	**82**	37	27	18	**82**	8	10
Logements sociaux et communautaires							
Organismes subventionnés par la SHQ	**75**	38	18	13	**69**	19	12

[1] Les pourcentages sont pondérés en fonction des valeurs de remplacement.

2.2 Le déficit de maintien d'actifs évalué à 30,6 milliards de dollars

En 2022-2023, le DMA des infrastructures du gouvernement s'établit à 30,6 milliards de dollars et est attribuable :

- au secteur Réseau routier dans une proportion de 64 %;
- au secteur Éducation dans une proportion de 19 %;
- aux autres secteurs dans une proportion de 17 %.

L'évaluation du DMA relève de chaque organisme public désigné par le gouvernement pour l'élaboration d'un PAGI. Comme les infrastructures des organismes subventionnés n'appartiennent pas au gouvernement du Québec, la responsabilité de leur maintien leur revient, dont leur DMA. Ainsi, le DMA des organismes subventionnés n'est pas pris en considération dans celui du gouvernement.

Répartition du DMA des organismes publics par organisme

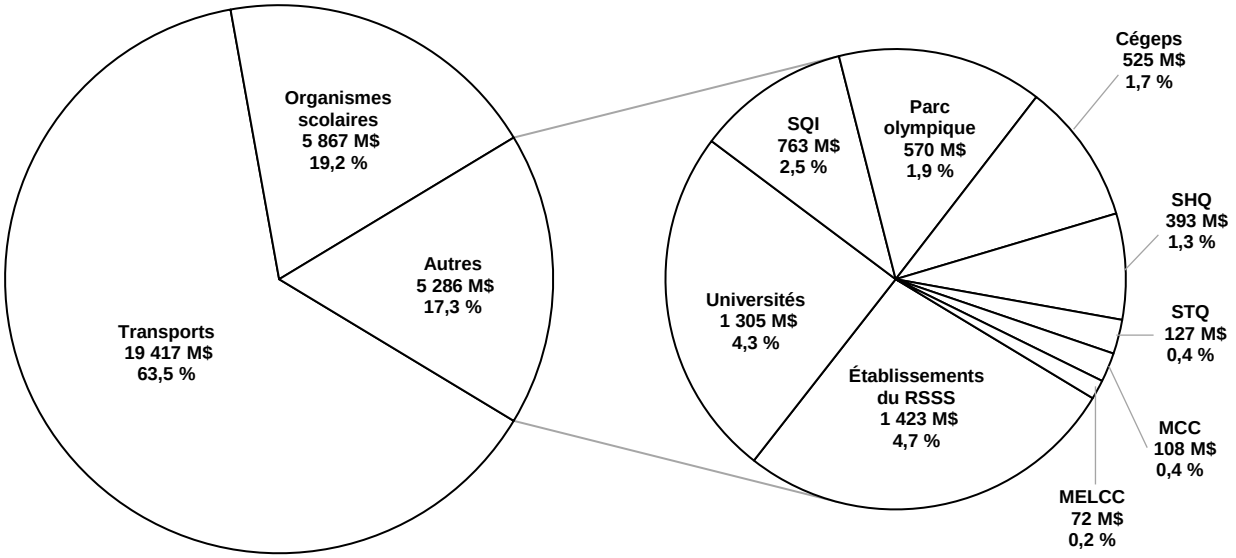

L'évolution du DMA est attribuable à trois causes principales : les effets de dégradation naturelle d'une infrastructure au cours de son cycle de vie utile, incluant l'inflation du coût des travaux cumulés et non réalisés en cours d'année, la constatation de nouveaux besoins lors d'une inspection récente et les investissements réalisés pour résorber le DMA au cours de la période.

❑ Une diminution nette du DMA de 0,3 milliard de dollars

Par rapport au DMA de l'an dernier, une diminution nette du DMA de 0,3 milliard de dollars est constatée entre le PAGI 2021-2022 et le PAGI 2022-2023. Cette diminution s'explique par les travaux de résorption réalisés en cours d'année de 3,4 milliards de dollars qui sont supérieurs à l'effet de la dégradation naturelle de 3,1 milliards de dollars :

- Les investissements réalisés au cours de la période ont permis de résorber des besoins d'une valeur de 3,4 milliards de dollars, dont :

- 2,0 milliards de dollars pour des travaux de réfection, de mise aux normes de composantes critiques et de reconstruction, notamment sur les immeubles vétustes de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la santé et des services sociaux.
- 1,4 milliard de dollars pour des travaux visant la réfection, la reconstruction et la correction de déficiences sur des chaussées, des structures du réseau supérieur, des ponts municipaux et des ponceaux.

- La dégradation naturelle des infrastructures a contribué à une augmentation du DMA de près de 3,1 milliards de dollars, dont :
  - 1,7 milliard de dollars lié au vieillissement naturel des chaussées;
  - 1,1 milliard de dollars lié au vieillissement des immeubles, particulièrement ceux du réseau de l'éducation;
  - 0,3 milliard de dollars lié aux nouveaux besoins de remplacement des appareils médicaux ayant dépassé leur durée de vie utile et au vieillissement naturel des autres ouvrages de génie civil du gouvernement, notamment les ponts, les ponceaux et les quais.

❑ Une augmentation brute du DMA de 2,9 milliards de dollars

Par rapport au DMA de l'an dernier (soit 27,7 milliards de dollars), une augmentation brute du DMA de 2,9 milliards de dollars est constatée entre le PAGI 2021-2022 et le PAGI 2022-2023. Cette augmentation s'explique par l'ajout de 3,2 milliards de dollars de nouveaux constats découlant d'inspections au cours de la période, dont :

- 1,3 milliard de dollars d'augmentation dans le réseau de l'éducation résultant, d'une part, de la bonification du processus d'inspection qui a permis de constater des nouveaux travaux de maintien d'actifs et, d'autre part, de la révision des coûts des projets répertoriés dans un nouvel outil de collecte auprès des organismes scolaires (GIEES);
- 1,1 milliard de dollars d'augmentation pour le réseau routier résultant d'une hausse de :
  - 0,4 milliard de dollars lié à la mise à jour du besoin d'intervention et de la révision des coûts de travaux de réfection de chaussées;
  - 0,5 milliard de dollars lié à la mise à jour des plans d'intervention sur des structures déficientes;
  - 0,2 milliard de dollars lié à la révision à la hausse des coûts de travaux et l'ajout de nouveaux besoins lors d'inspections de ponceaux.
- 0,7 milliard de dollars d'augmentation pour de nouveaux travaux répertoriés principalement dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de l'administration gouvernementale;
- 0,1 milliard de dollars d'augmentation pour la constatation du DMA des équipements significatifs des cégeps et des universités.

Évolution du DMA des organismes publics
Par secteur et organisme
(en millions de dollars)

	PAGI 2021-2022	Dégradation naturelle	Nouveaux constats	Résorption	PAGI 2022-2023
DMA total	**27 651,7**	**3 072,0**	**3 228,1**	**(3 381,8)**	**30 570,0**
Santé et services sociaux					
Établissements du RSSS	1 495,2	329,7	(59,8)	(342,4)	1 422,7
Éducation					
Organismes scolaires	5 204,3	752,6	1 283,3	(1 372,9)	5 867,3
Enseignement supérieur					
Cégeps	326,2	17,1	211,8	(30,5)	524,6
Universités	1 094,2	35,6	289,3	(114,4)	1 304,7
Total de l'Enseignement supérieur	1 420,4	52,7	501,1	(144,9)	1 829,3
Culture					
Organismes et sociétés d'État relevant du MCC	74,6	46,7	18,5	(31,4)	108,4
Réseau routier					
Transports					
Chaussées	7 914,0	1 653,0	434,0	(686,0)	9 315,0
Structures – Réseau supérieur	8 444,8	8,8	394,4	(454,4)	8 393,6
Structures – Ponts municipaux	613,2	10,0	54,9	(64,1)	614,0
Ponceaux	951,5	114,6	182,5	(154,3)	1 094,3
Total Transports	17 923,5	1 786,4	1 065,8	(1 358,8)	19 416,9
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres					
Société des traversiers du Québec	129,5	22,3	(1,8)	(22,8)	127,2
Tourisme et activités récréatives					
Parc olympique	491,0	0,0	95,4	(16,0)	570,4
Logements sociaux et communautaires					
Société d'habitation du Québec	249,4	51,4	119,1	(26,6)	393,3
Environnement					
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	55,3	2,1	21,6	(7,2)	71,8
Administration gouvernementale					
Société québécoise des infrastructures	608,5	28,1	184,9	(58,8)	762,7

3. Les Plans annuels de gestion des investissements publics en infrastructures 2022-2023

Depuis 2015-2016, les PAGI des organismes désignés par le gouvernement présentent l'inventaire et l'état de la majorité des infrastructures sous leur responsabilité. La mise en œuvre des PAGI constitue la première étape d'une démarche visant à assurer une planification optimale des investissements en infrastructures prévus au PQI, en tenant compte de la meilleure combinaison requise entre les besoins de maintien et de développement du parc, et ce, en fonction de la capacité de payer des citoyens.

Les PAGI 2022-2023 suivants sont disponibles sur le site Web du SCT[1].

Organismes désignés par le gouvernement pour produire un PAGI

Portefeuille budgétaire / Secteur PQI	Organismes
Affaires municipales et Habitation	
- Municipalités	- Municipalités
- Logements sociaux et communautaires	- Société d'habitation du Québec
	- Organismes subventionnés par la Société d'habitation du Québec
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	
- Administration gouvernementale	- Société québécoise des infrastructures
Culture et Communications	
- Culture	- Organismes et sociétés d'État relevant de la ministre de la Culture et des Communications
Éducation	
- Éducation	- Organismes scolaires
Enseignement supérieur	
- Enseignement supérieur	- Cégeps
	- Universités
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	
- Environnement	- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Santé et Services sociaux	
- Santé et services sociaux	- Établissements du réseau de la santé et des services sociaux
Tourisme	
- Tourisme et activités récréatives	- Parc olympique
Transports	
- Réseau routier	- Ministère des Transports
- Transport collectif	- Sociétés de transport en commun
- Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	- Société des traversiers du Québec

[1] SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Publications,* [en ligne : https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/publications/].

Québec